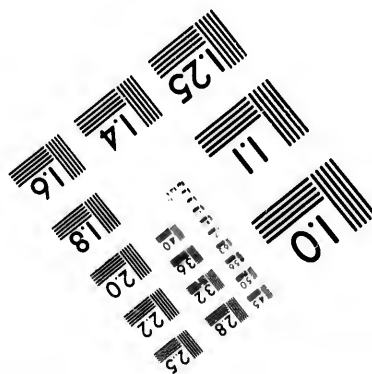
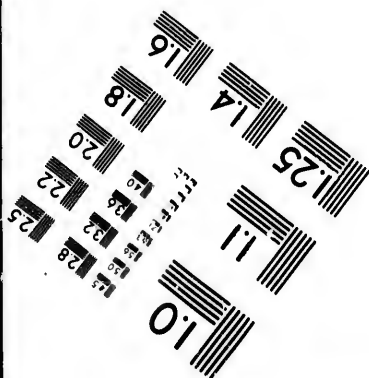
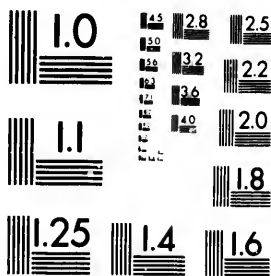


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



15 28
13 25
18 22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couvertures de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Coloured plates/
Planches en couleur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées | <input checked="" type="checkbox"/> Show through/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure) | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |
-

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> Pagination incorrect/
Erreurs de pagination |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Pages missing/
Des pages manquent |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Maps missing/
Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> Plates missing/
Des planches manquent | |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |

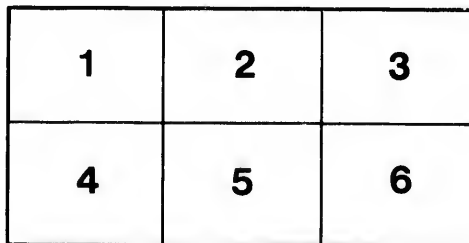
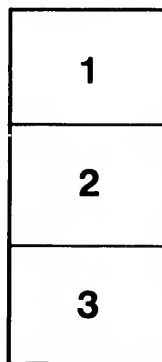
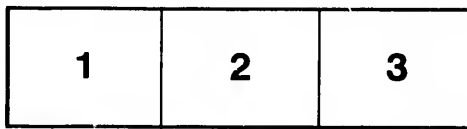
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :



Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



I





HISTOIRE ET STATISTIQUES

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES

DE

MONTRÉAL

PAR

HENRI GIROUX.

Prix de l'Exemplaire : 20 centins.

MONTRÉAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, 16, RUE ST. VINCENT.

1869



APPROBATION

De M. l'Administrateur du diocèse de Montréal.

Nous avons parcouru plusieurs pages du livre intitulé : *Histoire et Statistiques des Institutions catholiques de Montréal, par Henri Giroux*. Comme cet ouvrage nous paraît fait dans un bon esprit, et qu'il renferme sur nos Institutions Religieuses beaucoup de renseignements importants et propres à les faire connaître d'une manière avantageuse, Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite. Nous espérons que le public l'accueillera avec bienveillance, et qu'il saura dédommager par là le jeune écrivain qui en est l'auteur de la peine vraiment louable qu'il s'est donnée pour le faire.

A. F. TRUTEAU,
Vic. Gén. Administrateur.

HISTOIRE ET STATISTIQUES

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES

DE

MONTRÉAL

PAR

HENRI GIROUX.



MONTRÉAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, 16, RUE ST. VINCENT.

1869

BX2529

M65

G57

PRÉFACE.

La Providence souffle à différentes époques ses desseins, les presse quelquefois, et dociles à cette mission, ses enfants accomplissent avec des moyens faibles en apparence, des œuvres, qui les étonnent eux-mêmes, et qui sont d'un grand bien pour la Religion et pour la Société.

Nous avons pensé qu'un ouvrage plus historique que l'*Annuaire de Ville-Marie* ferait connaître davantage, surtout parmi les élèves de nos Maisons d'Education, le bien que ces mêmes Communautés ont propagé parmi nous depuis leur fondation, surtout depuis 1863.

Ce travail nous a coûté bien des recherches ; il nous a fallu pour en recueillir les matériaux nécessaires puiser à des sources nombreuses et certaines, réitérer bien des appels à des Religieuses de bonne volonté.

Nous nous consolons cependant, avec toutes les personnes qui ont bien voulu nous éclairer sur cet ouvrage en songeant que nous avons arraché à l'oubli bien des choses précieuses pour la postérité.

Nous avons certainement droit d'offrir avec reconnaissance nos plus sincères remerciements aux communautés, de qui nous avons sollicité des informations. La manière avec laquelle l'on nous a reçu est digne de toute éloges. Nos demandes ne se sont jamais fait remettre. Aussi c'est un grand plaisir pour nous de pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs de ce volume, les nombreuses et admirables œuvres de nos établissements religieux, les secours variés et abondants que savent procurer à tous les âges et à tous les besoins, ces diverses sociétés de Dames et de Messieurs qu'animent le zèle le plus pur et le dévouement le plus généreux.

Quelques-unes de ces Communautés, jeunes encore, quoique pleines de sève et d'avenir, sont à peine connues par un grand nombre, et même des bons citoyens.

Puisse ce livre nous concilier la bienveillance et la sympathie des lecteurs chrétiens ! Nous n'ambitionnons pas d'autre gloire !

H. G.

INTRODUCTION.

La dernière partie du XV siècle est caractérisée par l'esprit des découvertes qui, avaient pour but, de faire le commerce de l'Inde. Christophe Colomb, navigateur Génois, voulait aller aux Indes par une route directe, surtout par l'ouest ou découvrir quelques terres. Rien n'a manqué à sa gloire, pas même le malheur produit par l'ingratitude des hommes. Cette homme si patient et si fort a vû ses bras chargés de chaînes, et fut relégué dans une étroite prison.

Le Voyageur par excellence, Jacques-Cartier partit de St. Malo le 20 Avril 1534, et arriva à l'Île de Terre-neuve le 10 Mai près de Bonavista.

Le second voyage de J. C. eut lieu en 1535 et 1536. M. Charles de Mouy, vice-amiral de France, protégea Cartier et lui fit obtenir une commission, et trois vaisseaux pour continuer ses découvertes.

Tous les marins, à l'exemple de leur chef, Cartier, qui était un bon chrétien, communierent à une messe chantée pour eux ; au moment de s'embarquer, ils demandèrent la bénédiction de Monseigneur l'Évêque de Saint-Malo.

Le 10 Août, jour consacré à célébrer la mémoire de Saint-Laurent, Cartier entra dans une baie à laquelle il donna le nom de ce Saint, qui depuis a toujours été reconnu et nommé, fleuve St. Laurent ; puis se rendit peu de temps après à Hochelaga qui n'était qu'une bourgade, renfermant environ 50 cabanes.

Il fut très satisfait des habitants d'Hochelaga : ils le conduisirent sur une montagne située à environ un quart de lieu du village, il donna aussitôt à cette montagne le nom de Mont-Royal à cause de sa beauté.

Le vieux Donacona faisait à Cartier les plus merveilleuses descriptions du Saguenay et des trésors qu'il contenait. Jacques Cartier qui ne demandait rien de plus pour satisfaire François Ier. le fit venir à bord et l'y garda prisonnier. On le traita avec bonté, et malgré la douceur de ses hommes à son égard, l'action de Cartier en cette circonstance a toujours été blâmée.

Le 16 Mai, ils mirent à la voile et retournèrent en France. En arrivant François Ier. fut enchanté des récits du vieux chef, sur le Saguenay. Quatre ans plus tard, en 1540, on tourna de nouveau les yeux vers le Canada.

François de la Roque, Sieur de Roberval, organisa une

expédition pour le Saguenay. Il obtint le titre de Lieutenant Général du Roi dans la Nouvelle-France.

Jacques Cartier reçu le 17 Octobre de la même année de François Ier. le titre de Capitaine Général et maître pilote de tous les vaisseaux qui devaient transporter les colons de Mr. de Roberval.

“ Le désir de connaître plusieurs pays qu'on dit être possédés par des hommes vivant sans connaissance de Dieu et contrairement à la raison, nous fit, (dit François Ier.) envoyer à grands frais, il y a longtemps, plusieurs bons pilotes et autres de nos sujets de savoir et d'expérience, pour découvrir ces pays. Ils nous amenèrent plusieurs hommes, que nous avons longtemps gardés dans notre royaume, et fait instruire dans l'amour et la crainte de Dieu, dans sa sainte loi et la doctrine chrétienne : notre intention étant de les faire ramener dans ces pays en la compagnie de bon nombre de nos sujets de bonne volonté, afin d'attirer plus facilement les autres peuples de ces contrées à croire en notre sainte foi.

“ Et, entre autres, y avons nous envoyé notre cher et bien-aimé Jacques Cartier, qui a découvert le grand pays des terres du Canada et de Hochelaga, qui offre (ainsi qu'il nous l'a rapporté) plusieurs bonnes commodités, et dont les peuples avantageusement pourvus de corps, sont bien d'esprit et d'entendement. Et, à l'exemple de ceux qui l'avaient précédé dans ces découvertes, le dit Cartier nous a amené un certain nombre de sauvages, que nous avons fait (ouïre) étudier sous un maître, en notre sainte foi. C'est pourquoi, considérant leur bonne inclination, nous avons résolu de renvoyer le dit Cartier dans les pays du Canada et de Hochelaga, et jusqu'à la terre du Saguenay, s'il peut y aborder, avec bon nombre de navires et d'hommes, de toutes sortes d'arts et de métiers, afin d'entrer plus avant dans ces pays, de converser avec leurs peuples et d'habiter avec eux (s'il en est besoin,) pour mieux parvenir à notre dite intention, et faire ainsi une chose qui est agréable à Dieu, notre Créateur et Rédempteur, en procurant la glorification de son Saint nom et l'augmentation de notre mère la Sainte Eglise catholique, dont nous sommes dits et qualifiés le premier fils.

“ Étant donc besoin, pour mieux régler et diriger cette entreprise, d'établir un capitaine général et maître pilote qui ait l'œil à la conduite des navires, et sur les gens, les officiers destinés pour cette expédition, nous faisons savoir que, nous confiant pleinement en la personne du dit Jacques Cartier, en sa capacité, son dévouement, son courage, sa grande diligence et son expérience, nous l'établissons capitaine général et maître pilote de tous les navires et autres vaisseaux de mer qui seront conduits pour cette entreprise, et lui donnons puissance et autorité de mettre à ces

- .. navires tels instruments, patrons, et autres, nécessaires
- .. pour les conduire, en tel nombre qu'il verra être besoin.
- .. Il amena avec lui cinquante hommes.

Roberval et Cartier convinrent donc d'apprêter à Saint-Malo les cinq navires que le roi leur donnait pour cette expédition, et Cartier s'y rendit d'abord, afin d'ordonner toutes choses. Roberval, y étant venu ensuite, trouva les navires en rade, les vergues hautes, tout prêts à faire voile et à partir. Mais il n'avait pas encore reçu son artillerie, ses poudres et les munitions indispensables pour ce voyage ; et comme il ne pouvait se résoudre à les laisser derrière lui, il fit apprêter un ou deux navires à Honfleur, où il pensait que toutes ces munitions étaient déjà rendues. Sur ces entrefaites, Cartier reçut des lettres du roi, qui ordonnait de partir et de mettre à la voile dès leur réception, sous peine d'encourir son déplaisir et son blâme. Dans cette nécessité, Roberval fit la revue de tous les gentilhommes, soldats et matelots choisis pour ce voyage. Il mit à la voile le 23 mai 1541.

En arrivant il visita le chef d'Hochéлага, village qui lui avait témoigné beaucoup de confiance dans son précédent voyage, et même de sincère dévouement, en l'informant à plusieurs reprises des trahisons qu'on tramait contre lui. Voulant lui faire comprendre qu'il comptait toujours sur son amitié, Cartier lui laissa deux jeunes garçons français, pour qu'ils apprissent la langue du pays, et lui donna en présent un manteau de drap écarlate de Paris, tout garni de boutons jaunes et blancs et de petites clochettes, ainsi que deux bassins de laiton, des couteaux et des haches, ce dont ce sauvage parut fort satisfait. Il continua ensuite sa route, avec un vent si favorable que, le 11, il arriva au lieu appelé par lui le *Premier Saut*, c'est-à-dire aux cascades nommées ensuite de la Chine, deux lieues au-dessus d'un vilage alors connu sous le nom de *Tutonaguy*.

En 1542, les sauvages se liguèrent contre lui. Jacques-Cartier craignant de ne pouvoir résister aux Sauvages, qui devenait très exigeants se vit contraint de revenir en France avec ses bâtiments. Il ne reprit plus la mer. Jacques-Cartier fut sans contredit l'un des plus hardis découvreurs du XVI^e siècle ; il naquit à Saint Malo le 31 Décembre 1494. Du nombre des jeunes gens de distinction qui avait voulu s'associer à lui, comme amateur, était MM. Garnier de Chambeaux, de Pontbriand, de la Pommeraye, de Goyelle, Jean Poulet et Philippe Rougemont.

Le 15 Octobre 1552, Jacques-Cartier avait 58 ans ; depuis, il n'est plus fait mention de lui. Tout porte à croire que ce fut vers l'âge de 60 ans que ce célèbre navigateur a terminé sa carrière.

Que devient Roberval ? on l'ignore. Plusieurs ont prétendu qu'il périt dans une seconde expédition qu'il fit en 1549 pour

l'Amérique, d'autres assurent qu'il fut rencontré après cette date en France.

Louis XIII ne fut pas moins dévoué à faire fleurir la religion catholique dans notre pays que l'était François Ier.

Les motifs de son édit offrent trop d'intérêt aux Canadiens Français, et font trop d'honneur à la piété du monarque, pour les passer ici sous silence. " Comme il est de la gloire de Dieu et du bonheur de cet Etat, dit Louis XIII, que nos
 " soins et nos travaux, pour l'avancement de la religion catholique, apostolique et Romaine, ne soit pas bornés dans
 " la seule étendue de la France ; mais qu'à l'imitation du
 " grand Saint dont nous portons et le sceptre et le nom, nous
 " fassions en sorte que la renommée des Français se répande
 " de bien loin, dans les terres étrangères, et que leur piété
 " se publie, par la conversion des peuples barbares ensevelis
 " dans l'infidélité : cette pensée nous a fait jeter les yeux sur
 " les peuples de l'Amérique, habitants de la Nouvelle-France, dite Canada, et renouveler le désir de procurer leur
 " conversion, déjà commencée par le zèle de notre très-honoré seigneur et père, le défant roi Henri le Grand, de
 " glorieuse mémoire. Après avoir informé de notre volonté, sur ce sujet, le cardinal de Richelieu, surintendant du
 " commerce, il nous a été démontré par lui que, pour faire
 " réussir ce dessein, il avait assemblé des personnes de vertu et de courage, entendues au fait de la navigation, qui
 " pourraient fournir aux dépenses nécessaires pour l'exécution d'une si haute et si sainte entreprise, et s'étaient obligées de former une forte compagnie pour l'établissement
 " d'une colonie de naturels Français catholiques : ce qui
 " était le seul et unique moyen d'avancer, en peu d'années, la conversion de ces peuples."

Mais, malgré tous ces bons Rois, et de tous ces fameux navigateurs, que serait le Canada, s'il n'y avait jamais eu aucun de ces hommes qui ne s'occupent pas de leur propre volonté, et qui ont su faire le sacrifice de leur vie entière pour la conversion des sauvages du Canada. Combien de fois, plutôt que de nous occuper des tourbillons de la vie, devrions-nous penser à eux ? Qu'ils sont heureux de ne plus vivre parmi tant d'intrigants qui les ont à jamais oubliés !



LES RÉCOLLETS.

PREMIERS RELIGIEUX DU CANADA.

1615.

Après un court séjour à Québec en 1611, Champlain se rendit à Hochelaga qu'il avait déjà visité en 1603.

Il résolut de construire un petit fort dans les environs, et pour cela il ne trouva pas de lieu plus convenable que l'emplacement actuel de Montréal.

Après deux années d'efforts stériles, il parvint en 1615, à constituer une société composée de marchands de trois différentes places. La situation étant devenue plus avantageuse pour la colonie, il communiqua à M. Houël, inspecteur à Brouages, son dessein d'introduire des Récollets en Canada. Cet ordre fut fondé au 15^{ème} siècle par St. François d'Assise.

Le P. Bernard du Verger, Provincial récollet de l'Immaculée-Conception à qui le Sieur Houël s'adressa d'abord accepta en effet ces offres et envoya, en 1614, deux de ces religieux à Paris, pour demander, au Nonce du Pape les pouvoirs nécessaires de cette mission.

Le Nonce leur ayant fait observé qu'il n'avait pas lui-même de tels pouvoirs, et qu'ils devaient s'adresser au Supérieur de leur ordre pour les obtenir de lui ; les Récollets ne voulurent point user de ce moyen ; le voyage fut remis à l'année suivante.

Le Provincial de St. Denis, nomma donc pour cette mission le P. Denis Jamay, avec la qualité de commissaire.

Le P. Jean d'Olbeau, qui devait exercer à son tour cette charge, si l'autre venait à mourir : enfin les PP Joseph Le Caron et Pacifique du Plessis, et pour lever tout doute sur la régularité de leurs pouvoirs.

Les pouvoirs nécessaires leur furent expédiées par l'Archevêque de Rhodes, d'après l'ordre du Pape Paul V. Avant leur départ, ces religieux furent bénis et obtinrent verbalement la permission d'aller évangéliser les peuples de la Nouvelle France. Ils s'embarquèrent à Honfleur, le 24 Avril 1615, sur un vaisseau, appelée *Ste. Etienne*, commandé par Dupont Gravé, ils arrivèrent à Tadousac, un mois après : ces religieux furent les premiers qui célébrèrent le Saint Sacrifice de la messe à Québec et à Trois-Rivières.

Dans cette dernière place, elle fut chantée pour la première fois le 26 Juillet 1615, par le R. P. LeCarc.

Bientôt l'on vit s'élever deux chapelles sur les bords du S^t. Laurent.

Le Père d'Olbeau s'était entendu avec Champlain au sujet de la mission de Québec, il travailla avec tant d'ardeur qu'au bout de 15 jours, là où est aujourd'hui la basse-ville, on avait

bâti une petite chapelle ainsi qu'une maison d'assez bonne apparence pour le Père.

Ce fut l'inauguration de l'Église du Canada.

Dans l'automne de 1617, Champlain repassa en France avec le père d'Olbeau. En revenant de ce voyage, il emmena un frère, et possédait un bref de la Cour de Rome, qui donnait aux missionnaires, tous les Pouvoirs de juridiction nécessaires, avec la permission de faire le premier jubilé canadien, qui commença le 29 Juillet 1618, tous les colons y prirent part avec une grande ferveur, et pendant lesquels ils visitèrent avec piété, les stations, établies dans les berceaux de feuillages verts, autour de l'habitation construite à Québec. Champlain après avoir pris part au jubilé, avec sa piété ordinaire, retourna encore en France où sa présence maintenait les affaires de la colonie. Le P. Huet retourna avec lui et le P. d'Olbeau lui succéda comme Père commissaire.

Quand il fut décidé de bâtir un couvent de Récollet dans l'ancienne capitale, le prince de Condé donna 1,500 francs et M. Charles des Boues de Pontoise, qui fut nommé syndic des Récollets donna 6 ou 700 francs.

A l'arrivée du P. Jamay de France ils commencèrent les travaux sur l'emplacement aujourd'hui occupé par l'Hopital-Général; ils ouvrirent des chemins et ils bâtirent un four à chaux. L'année suivante, 1620, le 3 Juin, on bénit la première pierre du Couvent sur les bords de la rivière appelé aujourd'hui St. Charles en honneur de M. Charles des Boues.

Peu de temps après, Champlain et son épouse, personne de grand piété, vinrent se fixer à Québec. Les sauvages aimaient beaucoup cette jeune personne qui brillait autant par sa beauté que par ses manières. C'était chose rare à ce temps de voir en Canada une dame ayant trois servantes.

La vie que ces zélés missionnaires menèrent chez les Hurons n'était pas des plus délicates, ils mangeaient sans cesse de la sagamité *sans lait*; quand ils s'en trouvaient indisposé on leur disaient de boire de l'eau d'érable.

Vers 1624, trois autres pauvres missionnaires Récollets arrivèrent à Québec.

En 1625, le Rev. P. Nicholas Viel, qui était allé au pays des Hurons, deux ans auparavant, avec le P. Joseph Le Caron, et le P. Gabriel Sagard, et y était demeuré tout ce temps, fut invité par des Hurons à descendre avec eux à la traite. Il accepta la proposition dans l'intention d'aller faire pour lui-même les exercices spirituels au couvent de Notre-Dame des Anges, et prit avec lui un de ses disciples, encore enfant, appelé Ahautsie, qu'il avait instruit et baptisé.

Le convoi se composait de Hurons assez honnêtes, parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qui étaient ennemis de la religion, quoiqu'ils feignissent de respecter et d'aimer ce missionnaire. Un gros temps qui survint écarta les canots et ce Religieux, se trouvant dans le sien avec trois sauvages

scélérats et impies, ils le précipitèrent dans la rivière des Prairies, ainsi que son disciple, en descendant à Montréal, au dernier Saut, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent en un instant. On ne sauva que sa chapelle et quelques écrits qu'il avait tracés sur des cahiers de papier d'écorce, où était une espèce de journal des missions. L'endroit où ce Religieux fut noyé est appelé, encore aujourd'hui, le *Sault au Récollet*. Les meurtriers du P. Nicolas Viel avaient conservé son calice, et détruit ses ornements sacerdotaux, dont on recueillit quelques lambeaux, avec lesquels ils s'étaient déjà fait des parures à leur mode.

A l'exception de celle de Caughnawaga, et du Lac des Deux-Montagnes, nous avons aujourd'hui de paisibles tribus à Pierreville, Yamaska, à Mann et Maria, comté de Bonaventure, en sus des sauvages de Chicoutimi, St. Régis, Kiamica, Ottawa, à St. Ambroise de Québec, etc. Le Bas-Canada seul compte 5,000 sauvages, tous établis dans les cantons bien tenus, où règnent l'ordre et la civilisation. En Haut-Canada il y en a près de 9,000. Ils sont paisibles et prospèrent bien.

Vers la fin de Janvier 1642, les associés, personnes qui s'étaient unies pour travailler à la conversion des pauvres sauvages de la Nouvelle-France et travaillaient à en assembler bon nombre dans l'île de Montréal qu'ils avaient choisie d'une manière spéciale. (Leurs desseins étaient de faire bâtir des maisons, d'établir des séminaires pour les instruire, et un Hotel-Dieu pour secourir leurs malades, ils étaient au nombre de 35, ayant reçu leurs premières lumières touchant l'œuvre de Montréal,) ils résolurent de consacrer l'île de ce nom à la Sainte-Famille le 2 Février suivant.

“ Ces dévots Associés, dit le P. Le Clerq, récollet, se vouaient à cette œuvre avec tant de concert et d'union, qu'ils ne se traitaient entre eux que de *frères* et de *sœurs*.” Et pour marquer leur bonne volonté par des effets, ils donnèrent, ce jour-là même, la somme de quarante mille livres, destinée aux frais d'un nouvel embarquement. Le P. Vimont, jésuite, ajoute de son côté : “ Ces messieurs, qui entreprennent de faire adorer Jésus-Christ dans l'île de Montréal, personnes de vertu, de mérite et de condition, qui font profession de servir Dieu publiquement; ces âmes d'élite consacreront cette île à la Sainte Famille, désirant qu'elle se nommât, dorénavant, Notre-Dame de Montréal.” Ce fut, sans doute, alors qu'ils adoptèrent pour armes de leur société, l'emblème qu'on voit sur leurs actes publics, savoir : la figure de la Mère de Dieu debout sur un petit monticule, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour : *Notre-Dame de Montréal*.

Aucun monument certain ne nous fait connaître les noms de tous les Associés qui composaient alors la Compagnie.

Les derniers PP. Récollets furent les PP. Louis, Fits Simons, Dugast et Pétrimoult, qui vivaient tous encore dans

les premières années de ce siècle. Le P. Louis, dernier survivant, n'est mort qu'en 1813. On sait que deux frères ont vécu jusqu'à ces dernières années. L'un était instituteur à Québec, et l'autre, Sacristain de la Cathédrale de Montréal.

L'établissement des Récollets dans Ville-Marie avait pour dépendance un grand jardin qui s'étendait de la rue Fortification à la rue McGill, et devant leur résidence se trouvait plusieurs rangées de gros arbres. Leur Eglise, aujourd'hui magasin *Morison* était un des plus anciens monuments de Montréal. Elle avait été bâtie vers 1750 ; après la conquête, elle tomba entre les mains du Gouvernement anglais qui la laissa crouler en ruine.

Le Gouvernement qui désirait beaucoup la possession de l'île Ste. Hélène fit des offres à son propriétaire le Baron Grant, qui consentit à la changer pour l'Eglise des Récollets. Ce dernier acquéreur en vendit une partie à la Fabrique de Montréal, qui acheta le terrain pour la somme de \$18,000.

Vers 1817, la fabrique, fit refaire la façade de l'Eglise qui était complètement détériorée.

Ce n'est qu'en 1852 que l'on acheva les réparations de l'Eglise. En 1867, l'Eglise et le terrain des Recollets furent vendus à MM. Lewis, Kay et Cie., marchands, pour la somme de \$85,000, soit \$4 du pied.

Dans les dernières années de son existence, cette Eglise était le lieu de réunion des Congréganistes de Notre-Dame. Cette congrégation fut comme plusieurs le savent, fondée à Montréal par les efforts d'un pieux laïque. L'Hon. T. G. Migeon. Elle fut agrégée en 1693 à celle du collège Romain, par le Père, J. Consalès, Général des Jésuites ; aujourd'hui ses membres se réunissent à la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, rue Lagauchetière. Cette bâtisse appartenait aux Juifs et leur servait de Synagogue.

Dans cette même chapelle se réunissent les personnes qui appartiennent au Tiers-Ordre de St. François d'Assise. Le Rev. M. Rousselot, curé de Notre-Dame, en est le dévoué Directeur spirituel.



LES JÉSUITES.

1635.

Après la mort de Champlain en 1635, ses successeurs administrèrent la colonie d'après ses plans, et ses grandes idées lui survécurent. Le commerce des pelleteries devenait fort lucratif; le défrichement et la culture se développaient sous l'influence et à l'exemple des Récollets; on fonda de nouvelles villes, entre autres Montréal (1641), qui devint bientôt importante et surtout un centre de population remarquable par son caractère moral, par le grand nombre d'hommes illustres qu'elle produisit, et plus tard, aux mauvais jours, par un ardent et généreux patriotisme.

C'est à cette époque (1635) que les Jésuites (enfants de St. Ignace de Loyola, né en 1491, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, appartenant à l'une des familles les plus distinguées de la Biscaye mort à Rome le 31 Juillet 1556, à l'âge de 65 ans, et canonisé, par N. S. P. le Pape, Grégoire XV, le 12 Mars 1622.) établirent leurs premières missions chez les Hurons. Ils allèrent à plus de trois cents lieues de Québec, à travers les forêts les plus épaisses, les rivières et les lacs, commencer la conversion de ces tribus et fonder les missions ou villages de Saint Joseph, de Saint Louis, de Saint Ignace et de Sainte Marie, sur les bords du Lac Michigan. Plusieurs milliers de Hurons se convertirent et acceptèrent peu à peu une partie de nos habitudes.

Le P. Charlevoix trace un tableau touchant de la vie de ces hardis apôtres.

« Depuis quatre heures du matin qu'ils se levaient, lorsqu'ils n'étaient point en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement enfermés: c'était le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. A huit heures, chacun allait où son devoir l'appelait; les uns visitaient les malades, les autres suivaient dans les campagnes ceux qui travaillaient à cultiver la terre; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines qui étaient dépourvues de pasteurs. Ces courses produisaient plusieurs bons effets; car en premier lieu il ne mourait point, ou il mourait bien peu d'enfants sans baptême; les adultes mêmes, qui avaient refusé de se faire instruire tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades; ils ne pouvaient tenir contre l'industrielle et la constante charité de leurs médecins. En second lieu, ces barbares s'approvoisaient de jour en jour avec les missionnaires; ce commerce adoucissait leurs mœurs et les faisait insensiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'était plus édifiant que la conduite des nouveaux chrétiens... Les guérisons fréquentes opérées par la vertu des remèdes que les Pères leur distribuaient libéralement, conciliaient à ces missionnaires encore plus de crédit...

Il restait toujours un religieux dans la maison pour y tenir une école, pour faire les prières publiques aux heures réglées dans la chapelle, et pour recevoir les visites des sauvages qui sont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous se réunissaient pour tenir une espèce de conférence, où chacun proposait ses doutes, communiquait ses vues, éclaircissait les difficultés qu'il avait sur la langue : on s'animait et on se consolait mutuellement, on prenait de concert des mesures pour avancer l'œuvre de Dieu, et la journée finissait par les mêmes exercices qui l'avait commencée."

La manière d'instruire les sauvages consistait en instructions aux néophytes ; de temps à autre, les Pères faisaient des conférences publiques. A l'exemple de saint François-Xavier, ils parcouraient les villages et les environs, une clochette à la main, et engageaient tous ceux qu'ils rencontraient à les suivre. Dans ces conférences, chacun avait la liberté de parler, "ce qui parmi les sauvages n'est jamais sujet à aucune confusion." "Rarement, dit Charlevoix, on sortait de ces assemblées sans avoir fait quelque conquête. Il y avait aussi des conférences où les chefs de tribus étaient seuls appelés ; on y discutait avec soin certains articles de la religion, dont on ne jugeait pas qu'on dût instruire sitôt la multitude, mais uniquement ceux qu'on connaissait plus capables de les comprendre, et dont l'autorité pouvait servir beaucoup aux progrès de l'Évangile."

Par un de ces mauvais jours, la mission de Saint-Louis ayant été attaquée à l'improviste, les femmes et les enfants se sauvèrent dans les bois, et il ne resta que quatre-vingts hommes déterminés à se défendre jusqu'à la mort. Les Iroquois furent vainqueurs, et les Hurons tués ou pris. Les PP. de Brébeuf et Lallemand auraient pu se sauver ; ils restèrent à leur poste, afin de pouvoir donner le baptême aux catéchumènes et administrer les derniers sacrements aux autres combattants. Ils furent pris en accomplissant leur devoir, et les Iroquois préparèrent aussitôt leur supplice. Je laisse raconter à l'abbé de Bourbourg le martyre de ces deux missionnaires.

"Le père de Brébeuf, séparé de son compagnon, fut attaché sur une espèce d'échafaud, où les ennemis s'acharnèrent de telle sorte sur lui, qu'ils paraissaient hors d'eux-mêmes de rage et de désespoir, à la vue de son courage et de sa fermeté. Du milieu de son supplice, il encourageait les Hurons à souffrir pour l'amour de Dieu, et cherchait à faire craindre la colère céleste à ses bourreaux. Ne pouvant lui imposer silence, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et le bout du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées qui brûlèrent les gencives, et enfin lui enfoncèrent un fer rouge dans le gosier. L'invincible missionnaire, se voyant ainsi privé de la parole, continuait à jeter un regard assuré sur ces barbares.

“ Bientôt après, on lui amena le P. Lallemand, qui, plus jeune et plus délicat, avait été dépouillé de ses habits et enveloppé de la tête aux pieds d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu. Le jeune missionnaire frémit en voyant l'état affreux où l'on avait mis le père de Brébeuf : puis il dit de sa voix douce : “ Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. ” Brébeuf lui répondit par une douce inclination de tête, et le père Lallemand se trouvant libre un moment, courut baiser ses plaies et le conjurer de prier pour lui. Les Iroquois reprirent aussitôt le jeune missionnaire et mirent le feu aux écorces dont il était couvert. Ces divers supplices ne parvenant pas encore à ébranler le courage des deux martyrs, un Huron apostat cria qu'il fallait leur jeter de l'eau bouillante sur la tête, en punition de ce qu'ils en avaient jeté tant de froide sur celle des autres, et causé par là tous les malheurs de sa nation. L'avis fut trouvé bon ; on fit bouillir de l'eau, et on la répandit lentement sur la tête des deux confesseurs de Jésus-Christ. Cependant la fumée épaisse qui sortait des écorces dont le père Lallemand était revêtu lui remplissait la bouche, et il fut assez longtemps sans pouvoir articuler une seule parole. Mais le feu ayant brûlé ses liens, il leva les mains au ciel pour implorer le secours de Celui qui est la force des faibles ; on les lui fit baisser à grands coups de corde. On leur coupa à l'un et à l'autre de grands lambeaux de chair, qu'on dévora devant eux.

“ Brébeuf fut scalpé vivant, et son supplice dura trois heures. Un Iroquois y mit fin en lui ouvrant le côté et en lui arrachant le cœur, qu'il dévora tout chaud. Les tortures du Père Lallemand durèrent dix-sept heures : on lui arracha un œil à la place duquel on mit un charbon ardent. Plusieurs de ses bourreaux, qui se convertirent depuis, racontèrent que ses souffrances avaient surpassé toute imagination ; elles lui faisaient jeter quelquefois des cris capables de percer les cœurs les plus durs, mais aussitôt après on le voyait s'élever au-dessus de la douleur, et offrir à Dieu ses tourments avec une ferveur admirable (1649). ”

Les premiers Jésuites du Canada étaient Vicaires-Généraux de l'archevêque de Rouen, avant l'arrivée de Mgr. de Laval en Canada, ils étaient membres nés du Conseil de la Colonie, appelé Parlement dans une inféodation, en qualité de premiers supérieurs ecclésiastiques résidents, Recteur du Collège de Québec et possédaient des hautes justices et des franc-aleus nobles.

Les supérieurs furent :

Pierre Biart, [1611] il mourut à Avignon 17 Nov. 1622.

Charles Lallemand.

Paul Le Jeune,

Barthélémi Vimont,

Jérôme Lallemand.

P. Raguenau. [1650]

“ à Paris le 7 Août 1664.

“ à Vannes le 13 Juillet 1667.

François Le Mercier [1653].
 Jean De Quen [1656].
 Claude Dablon [1676].
 Thierry Reschesfer [1680].
 Claude Dablon [1685].
 Jacques Bruyas [1698].
 Samuel Bouvart *Bonnart* des Documents de Paris. [1700]

.....
 Pierre Joseph de la Chasse [1718].

Alexis Duparc [1727].

Jean Saint Pé.

Augustin de Gaespion, mort en 1790.

Etienne Thomas de Villeneuve Girault, 1791.

Le P. François-Joseph Bressani, né à Rome, passa en Canada en 1642; il fut employé par le P. Vimont à Québec, puis aux Trois-Rivières, et fut l'un des missionnaires des Hurons en 1644. Il fut horriblement mutilé par les Iroquois et recueilli par Guillaume Kieft, Directeur-Général de la Nouvelle-Belgique, qui lui donna les moyens de repasser en Europe, et des recommandations pour tous les gouverneurs et commandants. Il reparut une seconde fois en Canada, fut témoin de la ruine des Hurons, et repassa finalement en Europe. Il mourut à Florence en 1672.

Les PP. Biart, De Quen et Lachasse ont de petites notices biographiques dans l'*Apleton's Cyclopedia of Biography*. Le P. de Villeneuve mourut en 1794, trois ans après le P. Well, de Montréal. Le P. Noël, ordonné en 1766, mourut en 1770, le P. Macquet ordonné en 1767, mourut en 1775, et l'on sait que le dernier survivant a été, Jean Joseph Casot, ordonné en 1766, mort en 1800.

En Mai 1842, les RR. PP. Pierre Chazelle, Félix Martin, Rémi Tellier, Paul Luiset, Joseph Hanipaux et Dominique Duranquet arrivèrent à Ville-Marie, pour renouer la chaîne des anciens apôtres du Canada

Les conversions qui se sont opérées depuis quelques années en Canada, ont fait ressortir avec honneur le talent spécial que possèdent ces apôtres de la foi.

Beaucoup de chrétiens sincères, trembleront de me voir m'engager, à propos de cet ordre célèbre, dans une voie d'apologie.

Il faut convenir ingénument que je pars de ce qu'on appelle aujourd'hui une idée préconçue. Avant tout je considère dans la Société de Jésus, l'approbation que l'église lui a donnée.

Hors du catholicisme, les opinions sont libres sur les Jésuites comme sur les autres ordres religieux; au sein du catholicisme, la guerre aux Jésuites est la plus monstrueuse des inconséquences? S'il était vrai que les Jésuites eussent répandu, comme plusieurs le prétendent, dans l'intérêt de leur domination, les principes d'une morale relâchée et corrompue; les

ouvrages d'érudition écrits par eux, n'auraient-ils pas dû porter sur tout l'emprunte de leurs calculs ?

Car enfin c'est dans l'érudition qu'il est facile de porter atteinte à la vérité ; malgré qu'elle n'a qu'un très petit nombre de juges !

Les catholiques qui croient à l'infaillibilité du St. Siège ont été témoins dans le IV^{ème} siècle de la chute de Libère, et dans notre siècle que n'a-t-on pas vu, un Garibaldi foulé aux pieds, obligé de rebrousser chemin à la bataille de *Monte-ton-dos* !!!

Dieu, paraît-il, a tenu à donner de grandes preuves de ce que j'oserais appeler son respect pour la liberté de l'homme ; il a permis le schisme de 60 ans et le pontificat d'un Alexandre VI.

L'Église, il est vrai, a prononcé une fois l'abolition des Jésuites, mais au milieu de quelles circonstances, et sous quelle influence, après quels actes de la part du pouvoir temporel ? Or l'abolition temporaire des Jésuites suivie des martyrs et de la captivité de deux papes, n'équivaut pas au grand schisme, et Clément XIV, qui a prononcé l'abolition des Jésuites doit être mis au rang des Pontifes vertueux.

L'Église s'est montré, à l'égard des Jésuites non seulement indulgente, mais protectrice ; leurs travaux ont été universels ; la somme de leurs victoires a surpassé de beaucoup celle de leurs défaites ; vaincus en Angleterre, et dans le Nord de l'Allemagne, ils ont reconquis dans un temps passé l'infortunée Pologne et les États Autrichiens. Il sera toujours beau dit Montesquieu en parlant des Jésuites, " de gouverner les hommes en les rendant heureux. "

" Pesez la masse du bien que les Jésuites ont fait ; souvenons-nous des écrivains célèbres que leurs corps ont donné à la France ; rappelons-nous des royaumes entiers conquis à notre commerce par leurs habileté ; repassez dans votre mémoire les miracles de leurs missions au Canada, au Paraguay, en Chine, et à tant d'autres places, et nous verrons que le mal dont on les accuse ne balance pas un moment les services qu'ils ont rendus à la Société. "

De nos jours, MM. C. S. Rodier (ex. maire de cette ville,) John Donegan décédé—et Olivier Berthelet ont toujours été les principaux bienfaiteurs des Jésuites à Montréal.

" Le Collège Ste. Marie à Montréal qui est dirigé par les Pères de la " Compagnie de Jésus, a été ouvert le 20 Septembre 1848, " avec 13 élèves. Ce Collège fut incorporé en 1852.

Le cours d'études, dans lequel l'instruction religieuse tient le premier rang, se divise en deux sections : le Cours Classique et le Cours de Commerce.

L'immoralité, l'insubordination, la paresse habituelle et les fréquentes absences sans raison, sont des cas d'exclusion.

En Octobre 1866-67, les professeurs du collège Ste. Marie

enseignaient à pas moins de 104 pensionnaires et à 150 externes et demi pensionnaires.

Plus de 300 élèves ont pris place sur les bancs du collège Ste. Marie pendant 1867-68.

Comme les années précédentes le R. P. Firmin Vignon est le Supérieur du Collège St. Marie à Montréal.

Le terrain où est situé aujourd'hui la magnifique basilique du Gesù a été donné en 1863 par M. O. Berthelet. Il est un signe que nous retrouvons dans cette Eglise, qui lui indique son vrai rang chronologique dans l'histoire de l'art : c'est la rareté d'entablements et de dispositions horizontales dans presque toutes les parties de l'édifice.

Le portail a quelque chose de grave et de sévère qui n'exclut pas, toutefois, d'autres qualités. Les arcades massives de la base et des premières assises des tours ne servent qu'à faire ressortir l'élégance des clochers octogones qui les surmontent. La façade a 125 pieds de largeur, et les croix des clochers seront à 200 pieds de hauteur ; l'église elle-même a 194 pieds de longueur, dont 125 pieds depuis la porte intérieure jusqu'aux balustrades, le vestibule ayant 17 pieds de largeur et le sanctuaire 52 pieds de profondeur. La nef du milieu a 40 pieds de largeur, les bas-côtés 15 pieds, les chapelles latérales 13 pieds. Le transept a 40 pieds de largeur, et, à droite et à gauche des bas-côtés, 38 pieds de profondeur, ce qui fait, en tout, 144 pieds de développement. La grande nef a 72 pieds de hauteur, les bas-côtés 32 pieds.

On a commencé depuis quelques semaines la construction de deux autels, qui ne manqueront pas d'utilité pour les fidèles qui se trouveront placés dans les cotés.

Ce que l'on peut le plus admirer, après l'air de grandeur de l'intérieur de l'édifice, c'est l'heureuse disposition des différentes parties. La nef du milieu, les bas-côtés, le transept, sont tous en communication avec l'autel principal et avec la chaire.

Ces observations tendent à montrer que l'architecte du Gesù, M. Keely, qui a déjà construit tant d'églises, et si admirablement secondé le mouvement religieux aux Etats-Unis et le zèle du clergé, a encore une fois donné des preuves de son talent et de son habileté.

Parmi les tableaux qui font l'ornement de cette église, nous remarquons *l'image de l'homme-Dieu sur la croix*, et les deux peintures à l'huile qui sont d'une haute valeur, les pages de l'histoire sainte qui décorent les murs sont d'un goût remarquable et d'une vérité qui fait honneur à l'artiste qui a dû beaucoup travailler pour compléter ce véritable chef-d'œuvre.

Le Rev. P. G. Schneider, décédé parmi nous l'année dernière a contribué beaucoup par ses connaissances architecturales aux améliorations des plans de cet édifice.

Ce Rev. Père était né le 3 avril 1807, à Ribeauville, dans le diocèse de Strasbourg. Il fit ses études au collège de St. Acheul où il eut pour condisciple le R. P. Bertrand, dont Montréal a si souvent admiré l'éloquence aussi brillante que solide. Son professeur de théologie fut le R. P. Gury, bien connu par plusieurs ouvrages remarquables.

Il entra dans la compagnie de Jésus en 1826, agé seulement de 19 ans. Il demeura successivement à Paris et à Strasbourg, où il continua ses études en exerçant le Saint Ministère.

Il vint en Canada vers 1849. Il résida d'abord à Montréal, puis fut envoyé, en 1853, à Québec en qualité de supérieur, pour remplacer le R. P. Sachez aujourd'hui Directeur du noviciat aux Sault des Récollets. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1856. C'est par ses soins et sous sa direction que fut construite la bâtisse qui est aujourd'hui occupée par l'École Normale de Québec.

En partant de cette ville il se rendit à Fordham dans l'État de New-York. Il revint à Montréal en 1865.

Il s'était, en plusieurs circonstances, fait remarquer par ses talents d'administration, et la compagnie dont il était l'un des plus brillants ornements a beaucoup profité de ses services. A sa mort il n'était âgé que de 61 ans.

De nos jours cette compagnie nous a fourni des hommes très-propres à l'encouragement des réunions de jeunes hommes catholiques.

En Novembre 1866, a une séance publique chez ces Rvds. Pères, M. E. Lef. De Bellefeuille (bien connu parmi nous comme avocat distingué) présenta au R. P. Vignon, recteur, le résultat d'une souscription faite parmi les anciens élèves du Collège Ste. Marie pour l'achat de l'un des orgues que l'on remarque dans l'Église du Gesù.

Le R. P. Recteur répondit à cette adresse en termes appropriés ; tout en remerciant les anciens élèves de leur générosité, il les invita à venir unir leurs voix aux sons harmonieux du bel instrument dont ils dotaient le Gesù.

La souscription avait produit environ \$450.

Enfin en 1867, les catholiques de Montréal étaient dans une bien légitime excitation, à la nouvelle du départ définitif pour Québec, du R. P. Michel, l'un des premiers Directeurs de l'Union Catholique. Presque tous les membres de cette florissante institution, à laquelle ce R. Père a donné naissance, étaient à bord du *Québec* pour lui présenter une adresse d'adieu. C'était un spectacle imposant, apprenant au public canadien combien le R. P. Michel était aimé de ceux à la direction desquels il consacrait tous ces efforts.

En 1868, le nombre des disciples de St. Ignace se divisaient comme suit :

Europe.....	1457
Amérique.....	1461
Asie.....	315

Afrique.....	187
Océanie.....	68
Grand total.....	3488

Parmi ce nombre, il y avait 7 Evêques, 3 Vicaires généraux, et 8 Vicaires apostoliques.

L'HOTEL-DIEU.

1642.

Tout le monde a eu plus ou moins l'occasion d'apprécier les excellentes qualités et les œuvres des dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal; peu de personnes cependant savent au juste l'étendue du bien qu'elles opèrent dans notre population.

Et d'abord, je dirai, sans doute après beaucoup d'autres, que ces dames se soutiennent par elles-mêmes, à part £400 que le gouvernement leur alloue, parce qu'elles ont des salles pour les malades *Irlandais*.

Entre toutes les gloires de l'institution des RR. Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'une des plus belles est que leur vénérable fondatrice, Mademoiselle Jeanne Mance, fut l'un des principaux instruments dont Dieu voulut se servir, pour l'établissement et la conservation de la foi dans notre beau pays.

A peine âgée de sept ans, la future fondatrice se consacra à Dieu, par le vœu d'une perpétuelle chasteté. Plus tard, elle se sentit prise d'un ardent désir de venir parmi nos ancêtres, quand en avril 1640, elle entendit pour la première fois parler du zèle de Madame de la Peltrie, qui venait de conduire des Ursulines à Québec et de la générosité de la Duchesse d'Aguillon, qui avait fondé une maison pour les Hospitalières.

Quelque pénible que fut la traversée, elle arriva à Québec le 8 août de l'année 1641 avec quelques recrues. Le mérite distingué de Mademoiselle Mance, si faible et si délicate, ses rares qualités, sa politesse exquise, inspirèrent pour elle un si vif intérêt qu'on lui fit des instances pour qu'elle ne se rendit pas de suite à Montréal. Enfin, après avoir passé l'hiver à St. Michel, près de Québec, elle obtint de se mettre en route, et débarqua à la Pointe à Callières, le 18 mai 1642.

Qui croirait que son premier logement, une bâtisse de 60 x 24 pieds (don de Mme du Bullion), est remplacé aujourd'hui par un monastère de 3000 pieds de circonférence ?

Tous, catholiques et protestants, pauvres comme riches, vieillards et enfants, maîtres et serviteurs déploient un respect à leur égard vraiment digne d'admiration. Qu'elles bien-

faitrices de l'humanité ! Combien de cœurs compatissants se renferment dans ce cloître, où règnent le recueillement et l'abnégation des choses du monde ?

Lors de la translation des corps des sœurs défuntés, il y a neuf ans, on compta cent soixante dix-huit dépouilles qui avaient été inhumées de 1659 à 1860. La première sœur d'origine canadienne qui ait fait ses vœux à Ville-Marie, fut la Sœur Marie Morin, qui entra comme novice, en 1662, à l'âge de treize ans et demi. Elle vécut 82 ans.

D'après les Statistiques conservées à l'Hotel-Dieu de Montréal, on voit que depuis 1760 jusqu'à 1859, 84,285 malades ont été admis dans leurs salles. Pendant cette même période 3,598 sont morts.

On peut s'en assurer par le tableau suivant :

Canadiens-Français.....	73,972.
Français.....	388.
Anglais.....	1,534.
Irlandais.....	5,849.
Ecoçais.....	578.
Americains.....	498.
Allemands.....	470.
Autrichiens.....	4.
Prussiens.....	19.
Italiens.....	91.
Espagnols.....	45.
Hollandais.....	22.
Portugais.....	15.
Belges.....	13.
Polonais.....	23.
Norvégiens.....	14.
Suisses.....	28.
Bohémiens.....	18.
Indiens.....	585.
Nègres.....	119.
Total.....	84,285.

En 1857, les Dames de l'Hotel-ieu donnait protection a 32 orphelins. En 185 , elles en avaient 43, et 24 orphelines ; 21 vieillards et 12 vieilles.

Enfin en 1859, elles protégeaient 57 orphelins, 32 orphelines, 22 vieillards et 12 vieilles.

Il a été admis dans les salles de l'Hotel-

Dieu eu.....	1860—1957	malades.
“ “ “ “ “	1861—1479	“
“ “ “ “ “	1862—2181	“
“ “ “ “ “	1863—2541	“
“ “ “ “ “	1864—2289	”
“ “ “ “ “	1865—2103	”

.....	1866—2258	“
.....	1867—3026	“
.....	1868—2488	“

Total des malades reçus pendant les neuf dernières années 20,322.

Ce qui forme avec les 84,285 malades, des premières années, un total de 104,607 ailligés qui ont été secourus depuis 1760.

Si l'on compté pour le même espace de temps, près de 12,000 prescriptions données gratuitement, l'on verra que 116,607 malades ont ainsi passé par les mains des médecins et des sœurs de l'Hotel-Dieu pendant les 109 dernières années.

Sur ce nombre, 4,748 sont décédés. Comme l'on voit loin de dédaigner la pauvreté, les Sœurs de charité de l'Hotel-Dieu l'envisageait avec respect, comme une grâce particulière, et une ressemblance plus intime avec Jésus-Christ et avec ses saints. Si, pendant son humble prière, la Sœur de charité élève ses yeux vers ses autels sacrés, qu'aperçoit-elle au milieu de la splendeur des tabernacles ? C'est le Sauveur pauvre et nu cloué sur le gibet des esclaves ? Quelles sont les images qui partout se présentent à ses regards ? C'est la mère du Fils de l'Homme, gagnant par son travail le pain qui ne fait pas vivre, mais qui empêche de mourir. A côté d'elle sont ces apôtres qui ont engagé l'univers par le miracle de leur pauvreté et de leur dévouement ; puis apparaissent, dans la longue suite des âges, cette multitude de pauvres volontaires qui sont dépouillés de tout, afin de n'avoir qu'une seule richesse et qu'un seul amour. Elle apprend ainsi à choisir pour modèles, non pas les riches et les heureux du monde, mais ceux qui, en gravissant la montagne du Calvaire, ont déchiré aux ronces du chemin tous les vains ornements du siècle.

Ce Monastère comptait en 1867 :

Religieuses professes.....	77
“ novices.....	1
“ postulantes.....	10

Aujourd'hui il y a à l'Hotel-Dieu :

Religieuses professes.....	64
“ novices.....	14

La Révé. Sœur Cérée a été réélue Supérieure, et la Révé. Sœur Sirois, autrefois à la Procure, a été nommée Directrice de la Pharmacie.

Les recettes, depuis le 1er Aout 1868 au 1er Août 1869, ont formé, le total suivant.

Bons de l'année dernière.....	\$ 641 87
Loyers de magasins.....	16,421 67
Rentes Fone : Coust.....	9,077 63
Commutations.....	2,130 00
Remboursement des Capitaux.....	3,990 00

Recettes extraordinaires.....	2.887 94
Revenus de l'Eglise.....	645 00
Pensions des Prêtres et particuliers.....	632 80
" " Malades.....	604 99
" " Orphelins.....	215 98
Revenus de la Pharmacie.....	402 43
" des jardins.....	578 11
" de la basse cour.....	123 29
Dons Casuels des malades.....	31 10
" " Orphelins.....	93 50
	\$38,476,31

Tant qu'aux dépenses, elles ont formé pour la même période de la jolie somme de \$31, 909, 16½ centius.

	\$	c.
Fleur.....	2157	95
Aliments gras.....	2880	39½
" Maigres.....	3945	75¼
Epicerie, Vin et eau de vie.....	1672	15
Honoraires aux Procureur, Avocats &.....	1600	00
Cotisations et Assurances.....	526	84
Bois de service et réparations.....	1839	00
" " Chauffage.....	6243	16½
Argent placé.....	1000	00
Intérêts.....	2107	12
Dépenses de l'Eglise et Sacristie.....	936	15½
" Extraordinaires.....	569	94½
Remèdes pour la Pharmacie.....	739	11½
Etoffes et Vêtements.....	1400	00
Gages aux serviteurs &.....	1981	00
Frais d'éclairage.....	298	21
" de basse Cour.....	1676	86
Menues dépenses.....	436	00
	\$31,909	16½

Loin d'avoir peur des misère de l'indigent, on dirait qu'en les touchant de ses mains fraternelles, la sœur de charité les guérit par un charme divin.

Avec quel bonheur sa bouche compatissante fait descendre dans le sein de ceux qui souffrent de bonnes et douces paroles.

Est-il une prédication plus éloquente que celle d'une vie toute de sacrifices, d'abnégation et de charité !

Enfin, le 17 juillet dernier, plusieurs religieuses de ce monastère sont parties pour fonder un établissement pour les lépreux à Tracadie N. B.—Dire avec quels transports de joie elles furent accueillies, est chose impossible. Les améliorations paraissent déjà y surgir comme par enchantement, chaque jour amène son œuvre de perfectionnement.

Espérons que ce nouvel établissement rencontrera de cha

cun les secours nécessaires pour son agrandissement et sa prospérité. Que tous les cœurs nobles demeurent donc d'accord pour se rappeler avec reconnaissance les bienfaits que répandent parmi nous les bonnes et saintes religieuses de l'Hôtel-Dieu !

LES SULPICIENS.

1647.

Vers 1636, un autre serviteur de Dieu, crut avoir reçu de son côté, les prémices de sa vocation à la grande œuvre des missionnaires de Ville-Marie, le jour même de la Purification. C'était un jeune prêtre, âgé à peine de vingt-six ans. Jean-Jacques Olier, ami de St. Vincent de Paul. C'est ce noble missionnaire des campagnes de France, qui établit plus tard la Compagnie et le Séminaire St. Sulpice à Paris.

Les instances de M. Olier auprès du P. de Condren montrent que l'établissement de Ville-Marie, auquel il devait prendre part, fut le premier objet qu'il connut de sa vocation dans l'Eglise ; et aussi l'occasion de la formation de la Société des prêtres de Saint-Sulpice, par laquelle il devait satisfaire à cette vocation, qui, en cela était semblable à celle de M. de la Dauversière, appelé à instituer un nouvel Ordre de Religieuse, pareillement en vue de Ville-Marie. Aussi, en l'empêchant de partir pour ce pays, le P. de Condren pensait-il qu'il était destiné à travailler au renouvellement de l'Eglise de l'ancienne France, par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à ne procurer l'établissement et la sanctification de l'Eglise de la Nouvelle-France, que par le zèle de ceux de ses disciples, qui en son nom, iraient y travailler successivement. Pour encourager son serviteur à persévérer dans cette vocation et l'exciter à s'en rendre digne, Dieu en avait donné quelque vue à plusieurs saints personnages de ce temps, et lui permit de conserver son ardent désir de venir à Ville-Marie. "Je me suis toujours senti porté, écrivait-il dans la suite, d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continu d'y mourir pour mon maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît. Je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie." Et encore : "Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très-Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Ville-Marie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

Les R. R. P. P. Jésuites déservaient la mission de Ville-Marie

depuis 1642, quand ils en abandonnèrent la desserte, le 12 Août 1647, en faveur de M. Gabriel Souard.

M. Paul Chomedey de Maisonneuve, gentilhomme Champenois, avait déjà paru dans l'Île de Montréal. et en avait jeté de solides fondements en 1642. Il repassa en France et en amena une recrue de 108 hommes. On fit des prières publiques à Québec pour son heureuse arrivée et il fut appelé le libérateur de la colonie, dont le peuple était encore très peu nombreux.

Cet homme de bien porta lui-même, le 6 Janvier 1643, une croix sur la montagne de Montréal : les gens qui formaient la procession s'étaient chargés des pièces destinées à l'autel. Rendus sur la cime de la montagne, la croix fut plantée au pied de laquelle on dressa l'autel.

Le 19 suivant, la fête de St Joseph, premier patron du Canada, fut célébré ; on annonça pour la première fois cette fête solennelle au bruit de l'artillerie !

En cette même année, il y avait à Ville-Marie, outre un Fort de défense, un logement capable de recevoir 70 personnes. La plupart des colons vivaient en commun, aimaient Jésus-Christ, et respectaient la Sainte Eglise, notre mère.

M. de Maisonneuve a toujours su attirer un grand nombre de néophytes à Dieu.

D'après l'exemple de sa louable prudence, en 1647, le bois de chauffage se vendait 30 sous la corde, le pain 15 sous les six livres, les ouvriers ne gagnaient que 30 sous par jour sans être nourris ni logés. Pendant cette même année on retira de notre beau fleuve St. Laurent, qui jette à l'Océan par heure, cinquante-sept millions et demi de mètres cubes d'eau 40.000 anguilles. Et cela, dans l'espace de quatre mois.

M. Olier nomma pour aller fonder le Séminaire de Montréal, M. Gabriel de Thubières de Levis de Quaylus, abbé de Locdien, V. C. Docteur en Théologie, pour être supérieur, et lui associa, M. Gabriel Souard, bachelier en Droit canon, destiné pour la cure de Ville-Marie ; M. Dominique Galinier, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village ; et M. A. D'alet pour servir de secrétaire à M. de Quaylus, nommé V. G. pour le Canada. Ces quatre missionnaires arrivèrent à Québec, le 29 juillet 1647. A leur arrivée à Montréal, Melle Mance leur céda une chambre à (Hôtel-Dieu). Ils occupèrent ensuite, la résidence de M. de Maisonneuve, rue St. Paul, qu'ils avaient achetée, en attendant la construction du Séminaire.

M. Galinier, est mort le 19 octobre 1671.

M. G. de Quaylus, est mort le 20 mars 1677, à l'âge de 65 ans.

M. Gab. Souard est mort en France, le 8 mars 1693.

La première église paroissiale de Ville-Marie fut construite en 1672, sous la direction de M. Giles Pérot, second curé de la Paroisse. Ce missionnaire aux vues larges, et si capable pour

la colonie, mourut subitement dans le jardin du Séminaire, le 15 Juillet, 1680.

En 1676, les Sulpiciens travaillaient avec tant d'ardeur au développements, de la colonie, qu'on vit des marchés s'ouvrir à Ville-Marie.

En 1761, le dernier Gouverneur Anglais (Thomas Gage) institua cinq arrondissements dans le Gouvernement de Montréal, et cinq chambres de justice : à la Pointe Claire, Longueuil, la Pointe aux Trembles, St. Antoine et Lavaltrie. Trois chambres Supérieures furent instituées à Montréal, à Varennes et à S. Sulpice.

Peu de temps après, les prêtres du S. S. S. conjointement avec les Religieuses de la congrégation N. D. ouvrirent des écoles au fort de la montagne en faveur des enfants sauvages.

M. François le Vachon de Belmont V. G. fut un des premiers instituteurs des sauvages de l'Île de Montréal. Il mourut en 1732 ; malgré tous les bons soins de ces religieux à leurs égards, ces sauvages sans cœur, massacrèrent quelque temps après, M. M. Lemaistre et Vignal, du S. S. S.

Les Supérieurs de St. Sulpice de Montréal étaient seigneurs de l'Île de Montréal, du Lac des Deux Montagnes, de St. Sulpice et de Bourchemin, représentaient le Gouverneur de Montréal, nommaient un bailli et autres officiers de Justice et nommaient aussi aux cures de l'Île. Ils étaient ordinairement Vicaires Généraux de l'Evêque de Québec.

Le premier fut M. Gabriel de Queylus, Abbé de Loc-Dieu et Docteur en Sorbonne Vicaire-Général de l'Archévêque de Rouen puis de l'Evêque de Québec.

Vinrent ensuite M. M. Gabriel Souard, Bachelier en Droit Canon.

François Dollier de Casson, Docteur en Théologie.

François Lefebvre, substitut en 1676.

François Vachon de Belmont, Bachelier en Sorbonne.

[1759]

Louis Normand du Faradon. [1732]

Etienne de Montgolfier, qu'on a vu Vicaire Capitulaire.

[1759]

Gabriel Jean Brassier. [1791]

Jean Henri Auguste Roux. [1798]

Joseph Vincent Quiblier, Vice-Supérieur en 1828, Supérieur en 1831.

Pierre Billaudèle, qui aura, nous l'espérons le bonheur de voir célébrer sa cinquantième anniversaire de prêtrise.

Dominique Granel, décédé en 1866.

Enfin Le Rev. M. Baile arrivé parmi nous, depuis le 17 Septembre, 1825, est aujourd'hui le Supérieur de cette noble maison.

Ses rapports avec tous ceux qui l'approchent sont empreints de cette cordialité et de cette modestie qui n'appar-

tient qu'aux grands caractères et aux hommes d'un vrai mérite. Les plus élevés parmi les fidèles trouvent en lui un sage et digne conseiller ; les plus éprouvés, un cœur plein de commisération ; tous les ineffables épanchements d'une âme qui surabonde de charité.

La première école du généreux et brave M. Gabriel de Souard premier Supérieur du S. S. S. à Ville-Marie fut la source intellectuelle qui s'agrandit et se complète chaque jour sous nos yeux. L'école Normale, le Collège des Jésuites, et celui de Montréal ne sont que le développement de cette première institution.

M. Souard était fils d'un droguiste à la cour du duc d'Orléans, il avait étudié la médecine qu'il pratiqua plus tard avec la permission du St. Siège. Il avait un caractère doux et extrêmement facile. Sa jeunesse avait été brillante.

Sa vocation à l'état ecclésiastique fut assez singulière. A peine arrivé à Ville-Marie, il comprit qu'il fallait être autant homme d'actions que de conseil ; sa fortune qui était considérable, fut mise au service de tout, pour les communautés religieuses comme pour les colons. Il ne refusait jamais personne. Il tint toute sa vie au titre de premier maître d'école de Ville-Marie.

Son école, c'était sa propriété, presque sa résidence, c'est là qu'il faisait élection de domicile, quand il lui fallait en justice prendre les intérêts de ses chers colons. Toutefois, et il se sentait vieillir, le nombre des enfants augmentait tous les jours déjà l'aspect de la vie commençait à changer.

Dès 1733, il était devenu nécessaire d'y joindre des classes de latinité, mais en 1773 le séminaire les transporta au collège qu'il venait d'ouvrir au château Vaudrenil, sur la place Jacques Cartier.

En 1789, l'école était fréquenté par plus de 300 enfants.

Sept ans après, il fallut établir au faubourg St. Laurent, une succursale que l'on confia au père Lucet ; c'est à partir de cette époque, que les écoles se multiplièrent dans les différents quartiers de Montréal toujours fondées et maintenues par le séminaire. Le collège comptait alors pour professeurs plusieurs de ces héroïques confesseurs, qui exilés les uns en Espagne, les autres en Italie, passèrent en Canada.

Le collège de Montréal fut fondé dans le presbytère de la Longue Pointe, vers l'année 1767, par M. J. Bte. Curatteau de la Blaiserie, alors curé de cette paroisse ; il décéda le 11 février 1790 à l'âge de 60 ans. Il fut remplacé par M. J. Bte. Marchand qui au bout de quelques années eût pour successeur M. J. Bte. Chicoineau, et depuis sont venus M. M. Roque Quiblier, Baile, Villeneuve, Nercam, Denis et le Directeur actuel M. Lenoir.

Le premier d'octobre 1773, le collège fut installé dans le château Vaudrenil, (qui était situé au bas de la place Jacques Cartier) et y prit le nom de collège de St. Raphaël. La fabri-

que avait acheté ce château pour la somme de 19500 louis, ancien cours.

Réduit en cendres, le 6 Juin 1803, le collège fut rebâti en 1804, aux frais du Séminaire, sur la rue du Collège, et fut ouvert le 20 octobre 1804, sous le nom de collège ou petit Séminaire de Montréal.

Le Collège tient à l'enseignement sérieux et s'applique à prouver qu'il est sorti de son sein des hommes utiles à la Religion et à la patrie. Les Evêques d'Hamilton, de Portland et de Boston ont fait leurs études dans cette maison. Ainsi que Sir. G. E. Cartier, M. le Procureur Ouimet et le Général Dix autrefois ambassadeur à Paris.

Le 27 décembre 1861, il fut transféré dans une partie du bel établissement du Grand Séminaire, commencée en 1854-57, par les Messieurs de St Sulpice, rue Sherbrooke, et qui fut ouvert en janvier 1862. Cette belle construction sera complètement terminée dans quelques mois.

Les bâties de l'ancien Collège furent louées au gouvernement militaire pour y loger des troupes qui y entrèrent le 27 décembre 1861.

En 1864, cette maison comptait 250 élèves, dont 150 pensionnaires.

En 1867, on remarquait une forte augmentation.

Le système d'éducation de cette maison est le même que celui de tous les collèges où la religion catholique est enseignée et pratiquée, c'est-à-dire qu'il est tout paternel, que les maîtres joignent la douceur à la fermeté, et qu'ils emploient des moyens de persuasion afin d'éviter ceux de la contrainte.

Le coût de leur collège tel qu'il est, dépasse certainement la somme de £180.000.

La Chapelle qui se trouve au centre de la bâtisse qui mesure 535 pieds, tient le premier rang parmi les monuments religieux. Ce qui la caractérise surtout, c'est l'unité dans l'exécution du plan.

Les sculptures et dorures de l'autel, les vitraux etc., concourent à en faire un édifice de piété du plus haut goût.

Enfin, le chant du Dimanche et des fêtes religieuses excitent l'ardeur et la piété des 125 séminaristes, tout en faisant la joie des nombreux visiteurs.

Les classes de Théologie furent fondées en 1825, par J. J. Lartigue, premier Evêque de Montréal, et prirent naissance dans son palais épiscopal, rue St. Denis. Les premiers élèves furent Monseigneur J. J. Vinet, chapelain-secrét d'honneur de Sa Sainteté, Pie IX, curé du Sault-au-Récollet; M. Henry Marcotte, curé de Lavaltrie, et M. Joseph Abraham dit Courville, qui a quitté la soutane pour le monde.

Par un accord convenu, le 7 novembre 1840, entre Sa Grandeur, Mgr. Ign. Bourget, second Evêque de Montréal et M. le Supérieur du Séminaire, (M. J. V. Quiblier) agissant au nom

de la compagnie des Prêtres de St. Sulpice, l'école de Théologie fut transférée au collège de Montréal, (rue du Collège,) et prit le nom de Grand Séminaire. Il y avait alors à l'Évêché environ quinze élèves.

Aujourd'hui, les Théologiens du Grand Collège des Sulpiciens, sont en grand nombre. Ils possèdent une des plus belles bibliothèques et sont visibles tous les jours.

L'église Notre-Dame actuelle fut commencée en 1823, ce fut le 11 Juillet qu'il fut ouvert une souscription pour faire les frais de cette nouvelle cathédrale.

Dans cette immense basilique, il y a 1350 bancs, elle peut contenir 15,000 personnes.

La largeur du portail de l'église est de 132 pds. anglais, l'élevation des tours, de 215 pds. Les murs ont 260 pds. de longueur et 60 pds. de hauteur.

Les dix cloches qui sont dans la " Tour de la Tempérance ", à gauche, arrivèrent, à Montréal, le 24 mai 1843 et furent bénies le 29 juin suivant, par Mgr. Ign. Bourget, Ev. de Montréal ; M. J. B. Roupe, Ptre. S. S. fit le sermon en cette circonstance.

NOMS DES CLOCHES.	POIDS.	DONATEURS.
1o <i>Maria-Victoria</i>	6041	Le Séminaire.
2o <i>Edwardus-Alberdus- Ludovicus</i>	3633	Albert Furniss et Ed. Dowling.
3o <i>Joannes-Genovefa</i>	2730	John Donegani et son épouse.
4o <i>Olivarius-Amelia</i>	2114	Oliv. Berthelet et son épouse.
5o <i>Julius-Josepha</i>	1631	Honble. Jules Quesnel.
6o <i>Hubertus-Justina</i>	1463	Hubert Paré et son épouse.
7o <i>Ludovicus</i>	1290	M. Ant. Parent, Ptre.
8o <i>Joannes-Maria</i>	1095	Jean Bruneau.
9o <i>Taucesdes-Genovefa</i> ...	924	T. Bouthillier et son épouse.
10o <i>Augustinus</i>	897	Aug. Perrault.

Ces cloches furent fondues à Londres par MM. Mears & Cie.; elles furent montées dans la Tour, en Juillet 1843 et sonnées la première fois, le jour de la fête de St. Vincent de Paul, le 19 Juillet à midi de la même année.

Le 23 Août, on descendit les quatre anciennes cloches de la vieille tour, et le 30 août, vers 4½ h., on abattit le clocher de l'ancienne Eglise paroissiale.

L'Eglise avait été démolie en août 1830.

Le second *Gros Bourdon*, qui existe encore et qui pèse 23,780 lbs., arriva à Montréal le 17 septembre 1847, le 18 juin 1848, il fut béni solennellement par Mgr. Ign. Bourget, sous le nom de *Jean-Baptiste*. Ce fut M. Billaudèle, Supérieur du Séminaire qui fit le sermon.

Le 21 juin, vers 3½ hs., commença la majestueuse ascension de cette masse énorme ; vers 6 hs., le Gros Bourdon arriva au niveau de la fenêtre, et à 7½ hs., il était installé au milieu de

la charpente qui doit le tenir suspendu pendant plusieurs années.

M. A. Matte, entrepreneur, sut déployer dans cette entreprise un tact admirable.

La première messe dans cette église fut chantée par feu Mgr. Jean-Jacques LaTigne, évêque de Telmesse, et le premier sermon fut fait par le supérieur du Séminaire de St. Sulpice, feu M. Quiblier. Plus de 8000 catholiques se pressaient ce jour-là dans son enceinte, et, parmi l'auditoire, on remarquait Sir James Kempt, l'administrateur de la Province du Bas-Canda, son état major et les diverses corporations de la ville.

L'intérieur de cette Eglise est imposant. Ses magnifiques arceaux, ses nombreuses colonnes qui supportent une double rangée de galeries, son orgue de dimension colossale, les vitraux colorés du chœur, sont les principaux objets que l'on y remarque.

Au-dessous de l'Eglise Notre Dame reposent les corps de M. M. le Saulnier, Roux, Malard, Humbert, Morgan, Gottofrey, P. Richard, Caroff, P. Richard, Fay, Roupe, Chanial, St. Pierre, Larré, Dufresne, Comte, Prévost, Granet, Perrault, du S. S. S. décédés de 1830 à 1866.

Au côté de la cathédrale à laquelle il communique par un chemin couvert, est le Séminaire de St Sulpice. C'est dans cette maison qu'habitent des hommes qui n'ont point de famille, mais qui sont appelés comme témoins, comme conseils ou comme agents pour tous les actes les plus solennels de la vie civile ; sans lesquels, on ne peut ni naître ni mourir, qui prennent l'homme au sein de sa mère et ne le laissent qu'à la tombe, qui bénissent et consacrent son berceau et sa couche conjugale, son lit de mort et son cercueil. Ce sont des hommes que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; que les inconnus appellent Mon Père, aux pieds desquels les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes, ces hommes qui sont l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voient les pauvres et les riches frapper tour à tour à leur porte. Oui le prêtre a dans ses attributions un débordement de tolérance et de mansuétude incalculable, il a un cœur qui déborde de miséricorde pour notre pauvre humanité ; il est rempli de compassion et de pardons. Sa porte est ouverte à toute heure, son bâton de voyage est toujours près de lui, il ne connaît ni saison, ni distance, ni contagion, ni neige.

Ce qu'il connaît, c'est son devoir, le salut de ses frères.

Nous nous faisons un plaisir de faire connaître les dates de naissances et d'ordinations des zélés prêtres de S. S. qui résident parmi nous.

M. Pierre Bilaudèle, V. G. né à Reims en 1796, Ordonné en 1819.

M. Joseph Baile, Supérieur, née à Viviers en 1801, Ordonné en 1826.

M. Jacques Arraud, née à Bordeaux en 1805, Ordonné en 1839.

M. Louis Regourd, née à Viviers en 1807,	Ordonné en 1831	
M. Ben. Grangeon, née à Lyon en 1807,	"	1832
M. Joseph Bardy, né à Besançon " 1809,	"	1836
M. Mic. O'Brien, né à Armach " 1810,	"	1835
M. André Cuocq, né à Le Puy " 1810,	"	1845
M. Augustin Campion, né à Arras " 1811,	"	1834
M. Ars. Barbarin, né à Marseille " 1812,	"	1841
M. Patrick Do'wd, né à Armagh " 1813,	"	1837
M. Léon Billion, né à Paris " 1814,	"	1845
M. André Nercam, né à Bordeaux " 1814,	"	1840
M. Joseph Toupin, né à Montréal " 1814,	"	1837
M. Mth. Bonissant, né à Nantes " 1816,	"	1840
M. Luc Pelicier, né à Annecy " 1816,	"	1844
M. Joseph Aoustin, né à Nantes " 1816,	"	1844
M. Antoine Mercier, né à Lyon " 1817,	"	1842
M. Eu. Picard, né à la Côtes des N. " 1817,	"	1840
M. Chs. Desmazures, né à Troyes " 1818,	"	1848
M. Frs. Daniel, né à Coutances " 1820,	"	1847
M. Paul Denis, né à Vaudrenil " 1820,	"	1844
M. Jean Lacan, né à Rodez " 1822,	"	1848
M. Jacques Palatin, né à Annecy " 1822,	"	1850
M. Victor Rousselot, né à Angers " 1823,	"	1847
M. Dm. Tambareau, né à Toulouse " 1823,	"	1849
M. Chs. Lenoir, né à Montréal " 1823,	"	1851
M. Hug. Lenoir, né à Montréal " 1823,	"	1848
M. Antoine Giband, né à LePuy " 1824,	"	1849
M. P. Marsolais, né à l'Assomption " 1824,	"	1856
M. Isidore Tallet, né à Avignon " 1827,	"	1856
M. Pierre Rousseau, né à Nantes " 1827,	"	1852
M. Jules Delavigne, né à Autun " 1828,	"	1854
M. Jean Moyen, né à Tull " 1828,	"	1852
M. Jos. Singer, né à St. Philipe " 1828,	"	1852
M. René Rousseau, né à Angers " 1829,	"	1853
M. J. Bte Larue, né à Lyon " 1829,	"	1852
M. Fla. Martinau, né à Chauche, V. " 1830,	"	1854
M. Hthc. Rouxel, né à Coutances " 1830,	"	1854
M. Dan. Lefebvre, né à Montréal " 1832,	"	1858
M. Alfred Sentenne, né à " " 1832,	"	1858
M. Atha. Vacher, né à Bourges " 1832,	"	1856
M. P. Deguire, né à St. Laurent M. " 1833,	"	1862
M. A. Tranchemontagne, né à St. Barthélemy en 1834,	Ordonné en 1859.	
M. Vincent Sorin, né à Nantes " 1834,	"	1858
M. Louis Colin, né à Lignères " 1835,	"	1862
M. Joseph Parent, né à Montréal " 1836,	"	1860
M. G. Leclair, né à St. Raphaël, M. " 1837,	"	1861

Ordon-	M. Ls. H. Bertin, né à Vezin Cho. " 1838, " 1864
onné en	M. Desrochers, né à Montréal
	M. Boissonneault,
	Les Sulpiciens possèdent maintenant 22 établissements en
en 1831	France :
1832	Aix, Angers, Autun, Avignon, Bayeux, Bordeaux, Bour-
1836	ges. Clermont, Coutance, Limoges, Lyon, Metz, Nantes, Or-
1835	léans, Paris, Le Puy, Reims, Rodez, Toulouse, Tulle, Viviers,
1845	Dijon.
1834	
1841	
1837	
1845	
1840	
1837	
1840	LES RELIGIEUSES DE LA CONGREGATION NOTRE-
1844	DAME. 1653.
1844	
1842	La Vénérable fondatrice des RR. SS. de la Congrégation
1840	Notre-Dame de Ville-Marie naquit à Troyes, le Vendredi-Saint,
1848	17 avril 1620, et fut baptisée le même jour dans l'église de St.
1847	Jean de cette ville.
1844	Son père était un honnête marchand, et sa mère, Guille-
1848	mette Garnier, était la femme accomplie dont le sage a fait le
1850	portrait au livre des Proverbes.
1847	Des cinq enfants qu'ils eurent, Marguerite fut la troisième.
1849	Sa vocation se révéla dès l'âge le plus tendre.
1851	" Dès ma petite jeunesse, écrivait-elle elle-même, à l'âge
1848	de 78 ans, dès ma petite jeunesse, Dieu m'avait donné une
1849	inclination particulière pour assembler des petites filles de
1856	mon âge dans le dessein de demeurer ensemble.
1856	Louis XIV comblait de loges cette seconde sainte qui devait
1852	se dévouer pour notre pays.
1854	De son côté, le grand Colbert, admirait son courage, sa
1852	persévérance, et les correspondances qu'elle tenait avec les
1852	éminents fondateurs de Saint Sulpice. MM. Olier et Tronson.
1853	Une chose qui fait la gloire de sa congrégation, c'est que
1852	Marguerite Bourgeois, fondatrice des Dames institutrices du
1854	Canada, était de son temps la femme la plus instruite.
1854	Il est facile de s'en convaincre, par ses propres mémoires,
1858	que les écrivains n'ont cessé de reproduire.
1858	Le style de ces écrits est pur et correct, très élégant et
1856	parfois plein de naïveté.
1862	A une époque où les grandes Dames et les princesses de la
1834, Or-	Cour ne savaient pas l'orthographe, la sœur Bourgeois écri-
	vait parfaitement sa langue.
1858	Les spécimens de son écriture conservés à la congréga-
1862	tion N. D. de Montréal sont admirables.
1860	Elle commença à exercer sérieusement les fonctions d'ins-
1861	titutrice à la mort de sa mère. Son père voyant en elle une

rare prudence accompagnée d'une grande piété, lui confia l'éducation de ses plus jeunes enfants.

Les vertueuses religieuses de la Congrégation de N. D. du B. Pierre Fourier, comurent et estimèrent beaucoup la jeune Marguerite. Elle fit tous leurs efforts pour l'attirer à elles. Elles l'invitèrent, et firent tout ce qu'elles purent pour la gagner. Marguerite refusait toujours.

Enfin le premier dimanche d'Octobre 1640, était le jour où les Dominicains appelés à Troyes, faisaient la fête du saint Rosaire.

Marguerite eût la dévotion d'assister à la procession qui se faisait ce jour là. La procession vint à passer, devant le portail de l'abbaye des Religieuses de *Notre-Dame aux-Nonnains*. Sur ce portail, se trouvait une statue de pierre qui représentait la mère de Dieu. Malgré qu'elle l'eût considérée bien des fois, Marguerite lève les yeux en ce moment et contemple la statue. Elle lui paraissait d'une beauté ravissante et toute céleste. Dès ce moment, elle nous apprend ce qui se passa en elle.

“ Je me trouvai alors si touchée et si changée, que je ne me reconnaissais pas. ”

“ Dès ce moment, continue-t-elle, je quittai tous mes petits amusements et me retirai d'avec le monde pour me donner au service de Dieu. ”

A dater de ce jour, elle ne porta que des vêtements très-simples, de couleur noire, et elle se dévoua dès lors avec une ardeur toujours au-dessus de ses forces naturelles. Aussi, tôt, elle entra dans la Société des Congréganistes externes. Dès son entrée, la Sœur Marguerite fut le modèle de toutes les autres. Elle était partout où il y avait quelques bonnes œuvres à faire. Aussi à la première élection qui eut lieu après son entrée dans la congrégation, elle fut choisie pour occuper la charge principale, celle de préfète, elle continua dans cette même charge jusqu'à son départ pour la nouvelle France.

Les desseins de Dieu sur la Sœur Marguerite se révélèrent pour tout de bon. Car peu de temps après qu'elle eut résolu de s'attacher à son divin maître par les trois grands vœux, de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, elle conçut le projet d'un nouvel institut dont elle serait la fondatrice et dont l'instruction des jeunes filles serait l'objet.

Au moment où elle croyait réussir, une de ses compagnes mourut et l'autre s'étant retirée, son institut s'éroula.

Pour comble de malheur, elle perdit dans le même temps son bon père; comme on le voit, les afflictions ne s'éloignaient pas d'elle.

Dans le même temps, un gentilhomme Champenois, M. Paul de Chomedey de Maisonneuve, venait d'être chargé par la compagnie de Montréal de présider à la fondation de Ville-Marie.

Il vint de son château à Troyes avant l'embarquement pour prendre congé de sa famille.

Ce M. avait une sœur, religieuse de la Congrégation, Mme. de Chomedy, et qui portait en religion le nom de Sœur Louise de Sainte Marie ; cette Sœur ayant appris son départ pour Ville-Marie, le pria de l'emmener avec lui, elle et quatre religieuses de la Congrégation, toutes les autres, peu d'instants après lui firent la même demande. M. de Maisonneuve ne pouvait dans le moment, se rendre à ces instances, et il y résista.

Depuis 1641, il revint plusieurs fois de Montréal à Troyes, et à chaque fois nouveaux refus, (pour la raison qu'en ce temps Montréal n'était alors qu'une boucherie.) Ayant appris qu'on venait de faire en Canada un nouvel établissement Marguerite alla aussitôt trouver la Supérieure de la Congrégation, Mme. de Chomedy. Cette Dame consentit de grand cœur à la demande de Marguerite. Peu de jours avant son arrivée, Marguerite eût un songe comme Saint Paul en eut un où il lui fut ordonné d'aller en Macédoine.

En voyant M. de Maisonneuve pour la première fois, la future fondatrice s'écria " voilà l'homme de mon songe."

Dès ce moment cet homme d'exemple demanda, si elle était disposée à passer à Ville-Marie pour y faire les écoles et y instruire les enfants. Sur sa réponse affirmative, son départ fut décidé.

Ceci se passait sous l'épiscopat de Mousigneur François de la Houssaye.

Outre les approbations que les personnes sérieuses donnaient à sa résolution, elle désirait que le Ciel lui révélât sa volonté.

Dieu ne lui refusa point cette satisfaction.

Comme elle était dans sa chambre occupée de toute autre chose que de son voyage, " un matin, étant bien éveillée, dit-elle, elle-même, je vois devant moi une grande dame vêtue d'une robe comme de serge blanche qui me dit : va, je ne t'abandonnerai point," je connus que c'était la Ste. Vierge, quoique je ne visse point son visage ; cela me rassura beaucoup et me donna du courage, quoique pourtant je ne craignisse les illusions.

Dieu avait mit fin à toute épreuve quand eut lieu l'embarquement le 20 Juin 1653.

En mer, elle sut faire briller sa charité. Jour et nuit, elle se tenait auprès des malades, et les soignait avec une indécrottable bonté.

Aussi sa présence sur le navire fut une véritable mission. Tout le monde la vénérât et la chérissait, elle était le bon ange de tous.

Enfin, elle arriva à Québec le 22 Septembre après deux mois et quelques jours de traversée. " Notre arrivée, écrivit-elle, donna la joie à tout le monde."

A peine eût-elle débarqué qu'elle eut l'avantage de connaître Melle. Mance ; ce fut alors, que ces deux saintes âmes se lièrent d'une sainte et étroite amitié.

Quatre années s'écoulèrent avant qu'elle pût exercer son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants et ouvrir une école. Il ne faut pas croire pour cela, qu'elle resta inactive.

La première fille qui ait été élevée dans le pays, se nommait Jeanne Loisel. Ce fut une élève de la Sœur Bourgeois, à qui elle fut confiée dès l'âge de quatre ans ; élevée et instruite à son école, jusqu'à l'âge de dix-huit ans qu'elle fut mariée à un nommé Jean Beauchamp. Il paraît que ce fut la première Canadienne qui ait été mariée à Montréal.

“ On était sûr, dit un historien de la trouver partout où il y avait du bien à faire. ”

Durant un hiver très rude, un soldat tout transi de froid vint la trouver en lui disant qu'il n'a rien sur quoi coucher pour se garantir du froid pendant la nuit.

La sœur Bourgeois ne balance pas. Elle va chercher son matelas et le lui donne. Peu après à un autre soldat, elle donna sa paillasse. Enfin à deux autres, elle donna ses deux couvertures.

Enfin au commencement de la cinquième année, elle put ouvrir une école. Elle entra dans cette petite bâtisse qu'elle fit nétoyer, le 25 novembre 1657. Elle demeurait alors en compagnie de Sœur Marguerite Picaud.

S'étant aperçu peu après, qu'une compagne lui était insuffisante, elle repassa en France, parmi ses anciennes compagnes, afin de rencontrer quelques âmes dévouées qui s'empressaient de venir instruire ses enfants.

Elle se retira chez les religieuses de la congrégation. Les trois premières qui s'offrirent furent Sœur Aimée Châtel, Sœur Catherine Crolo, et Sœur Marie Raisin.

Les associés de Montréal, voulant mettre à profit le voyage en France et le retour en Canada de la Sœur Bourgeois, avaient engagé un grand nombre d'hommes honorables et de filles vertueuses à aller s'établir à Ville-Marie. Le nombre des hommes s'éleva à soixante, et celui des filles à trente-deux.

Enfin ils mirent à la voile le 29 Juin 1659.

Il y avaient environ deux cents personnes sur le navire, cent dix pour Ville-Marie et dix-sept destinées pour Québec.

Pendant la traversée, une épidémie infecta le bâtiment et causa la mort à dix personnes. Enfin après différentes épreuves elles arrivèrent à Montréal le 29 Septembre.

Tant qu'aux dangers, ils sont en trop grand nombre pour les énumérer, nous devons dire seulement que sans la protection de Dieu, les sœurs de la congrégation de Ville-Marie n'auraient pu résister longtemps contre la fureur des iroquois.

Comme femme forte, rien ne l'arrêtait. Une armée entière ne pouvait éteindre le feu de sa charité!

A la voir on se sentait épris d'une grande humilité. “ Je ne

crois pas, écrivait le R. P. Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, avoir vu de fille aussi vertueuse que la Sœur Bourgeois."

Après avoir assisté à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, elle s'embarqua de nouveau en 1667, l'idée d'augmenter sa Congrégation l'avait poursuivie depuis son précédent voyage.

Admirons ici la Providence qui se montra si attentive en faveur de cette sainte fille qui se confiant en elle, était partie de Québec pour Paris sans avoir dix sous dans sa poche.

Elle ramena de Troyes, six nouvelles compagnes ; les Sœurs Elizabeth de la Bertache, Madeleine Constantin, Thérèse Soumillard, Perrette Laurent, Geneviève Durosoy et Marguerite Soumillard.

Ayant mis à la voile le 2 Juillet, jour de la Visitation, elles arrivèrent à Québec l'avant-veille de l'Assomption.

A son arrivée, la maison de Montréal se trouvait dans un très-grand dénuement, mais il s'en fallait peu que la Sœur Bourgeois tirât de cette situation une situation peu conforme à la conduite de la divine Providence sur les œuvres dont elle est le soutien.

Elle fut charmée, en voyant les colons occupés à la construction d'une Eglise en 1675, non loin de Montréal, et dédiée à la Très-Sainte Vierge.

En 1679, le Sœur Bourgeois entreprit un troisième voyage en France, afin de consulter des personnes éclairées sur les règles qu'elle voulait donner à la communauté. Ce fut le dernier qu'elle fit en France. Dès son retour à Montréal, elle admit à la profession la Sœur Marie Barbier, fille d'un colon de Montréal, originaire de Nevers.

Cette digne élève de la Sœur Bourgeois naquit le 1er. Mai 1663, son père fut marguillier pendant quelques années.

Les Sœurs de la Congrégation étaient alors au nombre de dix-huit, quand le 1er. Décembre 1683, arriva un affreux incendie qui dévora sa maison toute entière, conflagration dans laquelle deux religieuses, dont l'une nièce de la Révde. Sœur Bourgeois, Sœur Soumillard et Sœur Durosoy, assistante, périrent.

Réduite à la misère, la vénérable fondatrice prit cependant les moyens de reconstruire la demeure de ses compagnes. "*Elles étaient si pleines de confiance en Dieu*, a écrit la Sœur Juchereau, *qu'elles commencèrent à bâtir, n'ayant que quelques pièces d'argent.*"

Leurs espérances ne furent point trompées, car la providence, qui n'abandonne jamais les siens, permit qu'avec l'assistance de Mademoiselle Le Ber, et quelques donations, elles reconduisirent leur couvent.

M. de Lacroix de Saint-Vallier, nommé à l'évêché de Québec en remplacement de M. de Laval, qui s'était démis de son siège, arriva à Québec, cette même année en 1685. Il approu-

va cette congrégation en Juin 1698. La nuit qui précéda le 1er Janvier 1700, la maîtresse des novices, qui avait reçu les derniers sacrements, éprouva une crise qu'on regarda comme l'annonce de sa mort prochaine.

Lorsque la Sœur Bourgeoys apprit que cette religieuse était à la dernière extrémité, elle poussa aussitôt un soupir en s'écriant, Ah ! mon Dieu que ne me prenez-vous, moi qui suis inutile dans cette maison, plutôt que cette Sœur qui peut rendre de si grands services !

Dieu l'exauça à l'heure même, le même soir, la Sœur Bourgeoys se sentit atteinte d'une fièvre qui la fit souffrir pendant douze longues journées.

Ce fut dans les sentiments les plus purs, qu'après une agonie de trois heures, et ayant les mains modestement croisées sur sa poitrine, elle rendit son âme à Dieu le 12 Janvier 1700, elle était arrivée depuis quarante-sept ans, et vivait depuis quatre-vingt ans.

Son corps ayant été exposé dans l'Église des Sœurs, chacun témoignait le plus vif empressement pour avoir de ses reliques. A l'inhumation, la congrégation et le Séminaire paraissaient disputer à qui aurait le dépôt d'une si précieuse dépouille. Il fut convenu que son corps serait enterré dans l'église paroissiale, et son cœur dans l'église de la congrégation.

Ces obsèques furent célébrées à la paroisse le 13 Janvier. Jamais on n'avait vu un pareil concours à Ville-Marie. M. Dollier de Casson Sup. du S. S. S. prononça lui-même l'oraison funèbre de la défunte.

Enfin la Sœur Bourgeoys qui était née en 1620, sous l'épiscopat de Mgr. René de Breslay, Evêque de cette ville, fut par une remarquable coïncidence enterrée à Ville-Marie le 13 Janvier 1700, sous la présidence de M. René de Breslay prêtre Sulpicien, petit neveu du précédent, qui était alors curé à Montréal.

Dans le même temps vivait en Canada, une Sainte fille remplie de vertus extraordinaires. C'était Jeanne Le Ber, fille de Jacques Le Ber, le plus riche négociant du Canada.

Dans sa dix-septième année, elle fit vœu de chasteté pour l'espace de cinq ans, et du consentement de son père, elle obtint d'exécuter le pieux et salutaire dessein de vivre éloignée du monde, à l'imitation des anciennes recluses.

La cérémonie de la réclusion eut lieu un vendredi, 5 août 1695, fête de Notre-Dame-des-Neiges vers cinq heures du soir.

Vers 1713, comme si elle eût connu qu'elle touchait à la fin de sa vie, elle fit connaître les desseins de sa piété éclairée, " l'adoration perpétuelle, et la fondation d'une messe quotidienne, enfin la construction de bâtiments nouveaux pour la Congrégation, et la fondation des bourses pour les enfants qui ne peuvent payer pension." Elle fut atteinte d'une fluxion de poitrine qu'elle contracta en se levant la nuit. Le 2 Octobre,

veille de sa mort, on lui porta le Saint Viatique avec la plus grande solennité. Elle reçut son Sauveur avec une ardeur proportionnée à l'amour qu'elle lui portait, elle fit tirer les rideaux de son lit et expira le 3 Octobre dans la cinquante-troisième année de son âge.

Le Dieu qui fait succéder la sérénité à l'orage et l'allégresse aux larmes, ménageait à cette communauté auparavant si éprouvée une autre satisfaction ! le vénérable M. Montgolfier V. G. et Supérieur du S. de Ville-Marie composa en 1780, une *Vie de la Sœur Jeanne Leber* et une *autre de la Sœur Bourgeoys*.

Cette vénérable fondatrice a paru avec tant d'éclat et a pris une si grande part dans l'établissement de Ville-Marie qu'elle y tient encore de nos jours, par son institut, un rang si distingué, qu'il n'est pas possible de la trop bien faire connaître.

Aujourd'hui la Communauté des Sœurs de la Congrégation se compose comme suit :

Religieuses Professes.....	451.
Novices et Postulantes.....	90.
Total des élèves dans toute l'institution	13,120.

Le jour anniversaire de sa sainte mort a toujours été une fête de famille pour son Institution à Montréal.

Chaque année, ce grand jour fournit aux élèves de ses compagnes, l'occasion de renouveler parmi elles, un acte de bienfaisance des plus touchants, et qui retrace à nos yeux ce que l'histoire de l'Église nous apprend de la charité des premiers chrétiens.

Après différents exercices qui intéressent beaucoup les parents et amis présents, les pensionnaires s'avancent sur deux files, chacune d'elles conduisant par la main l'enfant qu'elle a résolu de vêtir. Arrivées devant la Madone, elles prennent les trousseaux préparés et les remettent chacune à celle des enfants qu'elles présentent. Qu'elle est digne de notre respect et de notre admiration la femme vertueuse qui se dévoue à l'éducation de l'enfance.

Nous aurons une juste idée de cette maison, en lisant ce qu'écrivait M. A. D. dans la *Mînerve*, le lendemain de la séance d'adieu de 1868-69 :

“ La distribution des prix a eu lieu hier à Villa-Maria avec la pompe ordinaire et devant un auditoire toujours distingué.

“ Le genre de séance adopté par les Dames de la congrégation est certainement ce qui convient le mieux au goût du public éclairé. Une idée, un fonds sérieux présenté avec des formes brillantes, une éducation substantielle, relevée par le vernis du bon ton, des manières irréprochables, voilà ce qui frappe dans l'ensemble des séances données à Villa-Maria. En Canada, pays privilégié, c'est dans les pensionnats que la société prépare son avenir, puisque c'est dans le convent que se forme la femme canadienne, qui

“ tient le sort de la société entre ses mains et qui est chargée de la façonner.

“ Il fait plaisir de voir tous les ans la fleur de cette jeunesse qui fait la joie et l'orgueil de la nation nous faire assister à ses progrès dans les études de tous genres qui ornent le cœur et l'esprit. ”

Depuis 1854, les Révdes. Sœurs reçoivent beaucoup d'élèves des Etats-Unis et d'ailleurs.

Il résidait dans ce pensionnat, au mois de juin dernier, 20 religieuses et 140 demoiselles. Leur second pensionnat est le Mont Ste. Marie, ouvert depuis 1860, ancienne bâtisse des anabaptistes, qui passa entre les mains des Sœurs de l'Hôtel-Dieu en 1852, pour un hôpital d'irlandais.

Dans la même année, cette maison fut achetée du shérif de Montréal par un laïque pour Mgr. Bourget. Elle fut vendue pour la somme de \$16,020.

De l'endroit où ce couvent est assis, on domine la cité, et la vue est sans contredit, une des plus belles que l'on puisse désirer.

Il me serait difficile de rapporter dans cette esquisse, toutes les expressions de satisfaction qui sont sorties de la bouche des nombreux visiteurs de ce pensionnat. Comme à Maria-Villa, on y distingue des institutrices de première classe, une noble et aimable assistance d'élèves.

On y travaille la cire avec une rare finesse.

A part ces deux pensionnats, les Dames de la congrégation possèdent dans Montréal, deux académies. Elles ont de plus onze écoles dans la ville.

Noms et dates de fondation des établissements des Sœurs de la congrégation N. D. hors Montréal ;

Ecole de la Maison Mère (Mont.) fondée en.....	1657
Ste. Famille, (Ile d'Orléans).....	1685
Ville de Québec, transférée à S. Roch.....	1688
Pointe aux Trembles de Montréal.....	1690
Boucherville.....	1703
Laprairie.....	1705
Pointe aux Trembles de Québec.....	1713
Lac des deux Montagnes.....	1720
St. François du Sud.....	1763
St. Denis	1783
Pointe-Claire.....	1784
Rivière-Ouëlle.....	1809
Ste. Marie, Nouvelle Beauce.....	1823
Berthier.....	1825
Terrebonne.....	1826
Kingston.....	1841
Les Cèdres.....	1841
Châteauguay.....	1844
St. Jean.....	1847

chargée
 jeunesse
 assister
 ment le
 p d'èle-
 nier, 20
 at est le
 isse des
 l'Hôtel-
 u shérif
 fut ven-
 cité, et
 n puisse
 e, toutes
 bouche
 à Maria-
 asse, une
 grégation
 t de plus
 es Sœurs
 1657
 1685
 1688
 1690
 1703
 1705
 1713
 1720
 1763
 1783
 1784
 1809
 1823
 1825
 1826
 1841
 1841
 1844
 1847

Ste. Thérèse.....	1847
L'Assomption.....	1847
Baie St. Paul.....	1848
Ste. Croix.....	1849
St. Eustache.....	1849
Ste. Anne d'Iamachiche.....	1852
Ste. Anne la Pérade.....	1855
St. Thomas de Montmagny.....	1855
Rimouraska.....	1855
Chambly.....	1855
St. Sauveur.....	1856
Arichat.....	1856
Kamouska.....	1856
Charlottetown, (Ile du Prince Edouard).....	1857
Sherbrooke.....	1857
Sorel.....	1858
Bourbonnais, (Illinois).....	1860
Huntingdon.....	1862
Acadiaville (Petit arichat), Cap Breton.....	1863
Portland, (Maine).....	1864
Miscouche, (Ile du Prince Edouard).....	1864
Williamstown.....	1865
Kenkakee, (Illinois).....	1865
Peterborough.....	1867
St. Athanase.....	1868
Summerside, (Ile du Prince Edouard).....	1868
Tignish, " " ".....	1868
Ottawa.....	1868
Cambridge Port, près Boston, (Massachusset).....	1869
Waterbury, (Connecticut).....	1869
St. Albans, (Vermont).....	1869
Chatham, (Nouveau Brunswick).....	1869
St. Christophe d'Arthabaska.....	1869

Puisse ce que nous venons de lire et ce que nous connaissons des dignes compagnes de la Revde. Sœur Bourgeoys porter partout dans les familles canadiennes si nombreuses à Montréal, l'amour de la vertu et l'admiration pour l'illustre et sainte fondatrice dont le nom restera béni par tant de cœurs qui l'ont lu et invoqué.

Prions Dieu qu'il conserve à notre cher Canada, cette Congrégation dans toute sa beauté et sa ferveur.

C'est certainement le vœu des milliers d'enfants qui croissent et grandissent au sein de cette admirable institution.

LES SOEURS GRISES.

1745.

“ Le pauvre vous est abandonné, ” “ Vous serez l'appui de l'orphelin. ”

Voilà ce que l'admirable fondatrice des Révérendes Sœurs Grises, Madame d'Youville, a paru comprendre pendant toute sa vie.

Le père de cette femme forte fut comme l'histoire nous l'apprend, Christophe Dufrost de Lajemmerais, gentilhomme breton, du diocèse de St. Malo.

Après s'être distingué par ses qualités millitaires en Canada, il fut promu au grade d'enseigne, sous M. Denonville.

Après plusieurs faits glorieux, il épousa le 18 Janvier, 1701, Marie Renée de Varennes, fille de René Gauthier de Varennes, alors gouverneur des Trois-Rivières.

C'est de ce mariage que naquit à Varennes le 15 octobre, 1701 la *femme forte* qui devient plus tard la fondatrice des Sœurs de Charité à Montréal. Cette dame aux sentiments si généreux, suivit à perfection les traces de l'établissement de sa communauté, déjà commencé par le Séminaire de St. Sulpice en 1696.

La famille de Lajemmerais a donné au Canada 25 Religieux. Plusieurs sont nés, notamment la Sœur Youville, dans une maison qui existe de nos jours à Varennes.

Comme les autres fondatrices, les premiers engagements de Madame d'Youville au Père Eternel sont dignes du plus haut estime.

Ces paroles furent écrites sur trois feuilles volantes par le Rév M. Normand sulpicien, le 2 fév. de l'année 1745.

Cet acte qui est devenu la base de leur société, a été signé jusqu'à ce jour par toutes les sœurs professes.

“ Pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des
 “ âmes et le soulagement des pauvres, elles désirent et veu-
 “ lent sincèrement quitter le monde en renonçant à tout ce
 “ qu'elles possèdent, afin de se consacrer à Dieu, et se rendre
 “ utiles aux affligés. S'unissant par le seul lien de la liberté
 “ pour vivre et mourir ensemble, de rester fidèles aux obser-
 “ vances du règlement qui leur a été prescrit, enfin de tou-
 “ jours demeurer dans une pauvreté et une désappropriation
 “ universelle. ”

Quelles belles promesse pour leur jour de consécration.

En parcourant la vie de la fondatrice des RR. SS. Grises, nous admirons la délicatesse et la sainte patience dont sut se servir, surtout à l'égard de M. Bigot dont les grandes prodigalité sont si connues, de cet homme qui fut banni après avoir été enfermé dans la Bastille, le 10 Décembre 1763.

Tant qu'au costume gris que ces religieuses portent, la fon-

datrice l'adopta en 1748, par ce qu'on semblait tourner ses compagnes en dérision, cependant, ce ne fut que le 25 août de l'année 1755, que toutes prirent avec solennité le costume qu'elles vénéraient tant.

On remarque, sur les croix que portent ces dames, des fleurs de lis à l'extrémité de chacune de leurs branches, signe de reconnaissance envers Louis XV, qui constitua leur communauté par lettres patentes.

Dans les deux incendies que sa communauté éprouva, la Mère Youville sut comme son intime amie Melle. Mance, reconnaître et remercier la volonté de Dieu.

Pendant le premier incendie qui éclata en 1745 et le second en 1765, on la voit entourée de religieuses, par 119 personnes tant pauvres qu'orphelins, leur adressant ces paroles pleines de consolations. " Mes enfants, nous allons nous jeter à genoux, afin de remercier Dieu de la croix qu'il vient de nous " envoyer."

Aussitôt relevées, elle les encourage, en leur annonçant que " désormais la maison ne brulerait plus," promesse que l'expérience a vérifiée jusqu'à nos jours.

De sa communauté 115 personnes se retirèrent chez les hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

De suite, le séminaire St. Sulpice avança à Mde. d'Youville la somme de 15,000 francs pour l'aider à se reconstruire, les citoyens de leur côté s'empressèrent de se cotiser, et d'offrir 6,000 francs pour la même fin. Par ordre de M. Montgolfier, les ouvriers travaillèrent le dimanche à la nouvelle construction qui, le 23 septembre 1765, offrait à 2 religieuses et aux vieillards une partie de leur ancien refuge.

A la bénédiction de l'Eglise attenante à cette bâtisse, en 1766, la quête qu'on fit ne s'éleva pas au-delà de 124 francs.

On peut juger de l'assistance miraculeuse que la mère d'Youville dut recevoir de celui en qui elle mettait toute sa confiance.

Dans toutes ces épreuves, la fondatrice et ses compagnes n'oubliaient pas leur premier père spirituel, M. Normand, qui était décédé depuis 1759 à l'âge 78 ans.

M. Montgolfier qui lui succéda suivit avec empressement l'exemple de son prédécesseur ; il soutint et protégea si bien les Sœurs Grises qu'elles seraient mortes plusieurs fois *d'ina-*
nition sans lui.

Les dernières paroles de cette sainte fondatrice à sa communauté, en décembre 1771, sont remplies de sympathie, de dévouement et sont encore vivaces dans la mémoire de celles qui lui ont succédé.

" Mes chères Sœurs, leur disait-elle, marchez toujours dans " les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortifica-
" tion, mais surtout faites en sorte que l'union la plus par-
" faite règne parmi vous."

Elle s'endormit dans la paix du Seigneur à l'âge de 70 ans et quelques mois.

Combien de fois, après sa mort, ces dignes compagnes surent reconnaître les effets de sa protection céleste.

Qui aurait mis plus de zèle et plus d'ardeur que ces religieuses, lorsqu'en 1847, près de 100,000 émigrés irlandais, abordant à l'Île de Montréal, se sont vus en proie aux ravages de la peste. En cette occasion sept religieuses de Mde. Youville, en volant à leurs secours, eurent le bonheur de laisser cette terre pour aller recevoir la récompense due à leur dévouement.

En 1738, les Sœurs Grises avaient dix pauvres dans leur communauté.

La loi était fort sévère contre ceux qui abandonnaient alors des enfants ; malgré cela, on assura à Mde. d'Youville que des nourrices infidèles donnaient et vendaient plusieurs enfants délaissés aux sauvages.

Touchée de pitié sur leur sort, elle commença, de l'avis de M. Normand, le 16 novembre 1754, à recevoir quelques enfants trouvés.

Voilà donc 115 ans que les Sœurs Grises reçoivent de ces infortunés. D'après les archives de l'Hôpital-Général :

Elles en reçurent en 1754.....	2
“ “ 1756.....	1
“ “ 1757.....	1
“ à la fin de 1760.....	17
“ “ en 1761.....	30

Elles en reçurent 328 pendant les onze dernières années de la vie de leur vénérable fondatrice, morte en 1771.

Depuis cette dernière date jusqu'en 1852, elles en reçurent plus de 6,600. De 1852 à 1861, il y eût une augmentation de 3,571.

D'après les livres de l'Hospice St. Joseph, ces dames ont reçu :

En 1862.....	577	enfants trouvés.
“ 1863.....	637	“ “
“ 1864.....	601	“ “
“ 1865.....	729	“ “
“ 1866.....	624	“ “
“ 1867.....	652	“ “
“ 1868.....	678	“ “
Total.....	4,498	“ “

De ce nombre ont été emportés pendant les 4 dernières années.

Sans aucuns vêtements.....	1,338
Enveloppés dans du coton.....	27
Moitié gelés.....	33

Ayant manqué d'attention de médecins.....	64
Envoyés tels que naissants.....	108
Blessés.....	21
Attaqués de syphilis.....	349
Malade.....	300
Mourants.....	95
Morts.....	9
Autres.....	28
“.....	31
Couverts de vermines.....	274
Total.....	<u>2,683</u>

Ce total doit être divisé comme suit pour cette même période :

De Montréal.....	1,660
De Québec.....	440
D'Ottawa.....	120
De St. Hyacinthe.....	86
Des Trois-Rivières.....	45
Des alentours de Montréal.....	156
Du Haut-Canada.....	67
Des Etats-Unis.....	105
Venant d'autres places.....	4

Le grand total pour les 114 dernières années a donc été de 15,048 enfants trouvés.

Aussitôt que ces enfants trouvés sont apportés à l'hospice, on enrégistre toutes les informations qu'on peut obtenir concernant ces petits infortunés. Ils sont alors baptisés et les soins les plus empressés leurs sont prodigués par des nourrices qui sont toujours dans l'établissement.

Après avoir pris ces premières précautions, les sœurs les mettent à la campagne sous les soins de nourrices, dont on exige de M. le curé de la paroisse un certificat de bonne conduite. Les nourrices sont sous la surveillance des sœurs qui les visitent régulièrement ; et si ces dames ne sont pas satisfaites du traitement que ces enfants reçoivent, celles-là sont déchargées de leur emploi, et remplacées par d'autres. Si les enfants meurent à la campagne, les sœurs exigent qu'ils soient rapportés à la communauté pour les identifier et les faire inhumer au cimetière catholique. S'ils vivent jusqu'à l'âge de dix-huit mois, on les apporte à l'hospice St. Joseph, où ils sont élevés avec les autres orphelins sous les soins des sœurs. A un âge plus avancé, on les place comme apprentis ou en service.

De 1865 à 1866, il a été donné aux nourrices.....	\$3,819
De 1866 à 1867.....	3,300
De 1867 à 1868.....	4,312

Les enfants sont tous bien vêtus, et d'après la gaieté peinte sur leur figure, il est facile de voir qu'ils sont bien traités.

Leur santé paraît généralement bonne. Les plus âgées des filles s'occupent à coudre du linge et des souliers.

Les appartements sont spacieux et bien aérés.

Dans l'asile et l'hospice, il y a des petits lits pour les enfants qui, parfois, éprouvent le besoin de se reposer pendant les exercices.

Que la mortalité chez les enfants trouvés soit excessive, tout le monde l'admet, mais il n'y a certainement aucune raison de croire que l'on puisse en trouver la cause dans l'hôpital ou dans le système adopté par les sœurs.

L'état dans lequel on apporte les enfants est vraiment déplorable. Ils sont rarement vêtus, souvent ils ne sont pas lavés, quelquefois même ils n'ont pas reçu les soins les plus nécessaires qu'on devrait leur donner à la naissance; ils sont en outre, fréquemment blessés, en hiver gelés. Pour comble de misère il sont atteints de syphilis et d'autres maladies qui sont le résultat ordinaire du vice. Avec un pareil état de choses, nous ne devons pas être surpris qu'on en ait même trouvé morts à la porte, d'autres mourants; que la majorité soit malade, et que ceux qui, quoique ne paraissant tout-à-fait malades, succombent, cependant, plutôt que d'autres enfants, placés dans des circonstances plus favorables.

Le plus grand nombre de ces enfants sont nés à Montréal, et il est plus que probable qu'ils seraient morts aussitôt et plus tôt s'ils eussent été laissés à la merci de parents dont l'habitude du vice a étouffé tout sentiment généreux, au lieu de recevoir les soins charitables des bonnes Sœurs qui, certainement, méritent la reconnaissance et l'admiration de tous honnêtes gens.

Tel est le résumé d'un rapport donné à la suite d'une visite faite en avril 1867 par M. P. P. Carpentier, Ph. D. et M. A. B. LaRocque, M. D. Secrts. Honors. de l'Association Sanit. de Montréal.

La communauté des Révdes. Sœurs Grises se compose pour 1869 de :

Religieuses professes.....	191
Novices.....	35
Elle soutient de plus :	
Femmes pauvres.....	185
Vieillards.....	73

Les dépenses de la maison pour 1867 ont été de \$43,500

Les dépenses de la maison mère pour 1868 ont été de 44,000

Ces dames entreprennent comme depuis leur fondation toute sorte d'ouvrages à l'aiguille dont le produit est la principale ressource de leur maison.

Comme toujours on peut dire : "Allez chez les Sœurs Grises, elles ne refusent jamais rien."

Les visites à domicile datent du 23 octobre 1846 et l'inauguration des salles d'asile dans les quartiers de cette ville date du 25 avril 1858.

La première salle d'asile qui ait été fondée à Montréal fut celle de l'Hospice St. Joseph, rue du Cimetière.

On doit reconnaître en M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame, le vrai fondateur et protecteur des salles d'asiles qui sont sous la surveillance des Sœurs Grises.

Les deux asiles St. Joseph et de Nazareth' sont fréquentées tous les ans par plus de 1,000 enfants que les parents retournent chercher le soir.

Le gouvernement provincial s'apercevant de tout le bien que cette communauté propageait parmi les classes affligées de notre cité, leur a alloué pour 1869 ce qui suit :

Sœurs de Charité.....	\$800
Asile Bonaventure.....	430
Asile Nazareth.....	830

Et dans l'octroi supplémentaire pour les six mois finissant le 30 juin 1867, elles ont dû recevoir les sommes suivantes :

Sœurs de Charité..	\$400
Asile Bonaventure.....	215
Asile Nazareth.....	215

En ajoutant le don généreux fait en janvier 1869 par la Banque d'Epargnes de Montréal nous voyons que ces dames ont reçu .

Salle d'Asile St. Joseph.....	\$530
“ “ Nazareth.....	75
Asile des Aveugles.....	75

Il a donc été déposé entre les mains des Sœurs de Charité en 1869, près de \$4,000, somme qui ne paie pas le demi quart des dépenses, mais qui fait honneur à l'excellent esprit qui aime cette institution financière.

L'Asile Nazareth, a reçu pendant les dernières années près de 40 aveugles, qui sont traités avec douceur, bonté et charité. Nos dévoués sulpiciens ne manquent pas d'aller souvent visiter ces pauvres affligés.

L'édifice que la communauté fait construire à la croix rouge ne sera pas complètement terminé avant 4 ou 5 ans ; cette bâtisse sera l'un des plus beaux monuments de la partie la plus salubre de notre ville.

Le plan a été tracé par deux habiles architectes, MM. Bourgeau et Leprohon. Cette bâtisse fera face aux rues Dorchester, Guy, St. Martin et Ste. Catherine.

Nous pourrons avoir une idée de cette nouvelle construction d'après quelques notes prise sur le plan même :

Hauteur du rez-de-chaussée...10 pds hors de terre.
Longueur de la bâtiss.....531 “
Largeur.....423 “ 6 pouces.

La grandeur de l'Eglise qui se trouvera au centre sera de 146 x 74 pieds.

Les maçons y travaillent activement, et l'ouvrage avance aussi rapidement que possible.

La nouvelle maison des aveugles et l'Eglise voisine, rue Ste. Catherine, sera terminée sans aucun doute cet automne. La pose de la première pierre de ces deux édifices a eu lieu comme on se le rappelle, le 27 juin dernier, au milieu de plusieurs prêtres de St. Sulpice et d'un grand nombre de citoyens.

Le Rév. M. Bayle, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, officiait et le Rév. M. Martineau fit le sermon de circonstance.

Si Montréal s'agrandit, d'un autre côté, il ne néglige pas de fonder des institutions qui en ne laissant rien à désirer sous rapport matériel contribuent largement à instruire et moraliser sa population. On ne regarde ni aux difficultés, ni aux embarras de l'entreprise.

Enfin la population de la Rivière Rouge et du grand fleuve Mackenzie profite aujourd'hui des avis salutaires des nobles et saintes filles de Madames Youville que leur zèle a déjà portés dans ces lointains et déserts parages.

Il y a actuellement à la Rivière Rouge 60,000 sauvages, dont 20,000 ont reçu le Baptême. Pour civiliser ces habitants, il y a quatre évêques, trente-six prêtres, 38 religieuses et 20 converses.

Voici les missions des Sœurs de Charité qui existent à la Rivière Rouge avec leur date de fondation :

St. Boniface, Rivière Rouge fondée en.....	1844
Mission St. François Xavier.....	1850
“ St. Norbert.....	1858
“ Lac St. Anne.....	1859
“ Ile à la Crosse.....	1860
“ St. Vital.....	1860
“ Lac à La Biche.....	1862
“ St. Charles.....	1866
Rivière McKenzie.....	1867

Ces apôtres de charité perdirent un grand bienfaiteur en 1853 dans la personne de Sa Grandeur Mgr. Joseph Norbert Provencher, évêque de St. Boniface. Son départ pour l'autre monde s'est vivement fait sentir et ne sera oublié de sitôt.

Le premier bateau à vapeur qui ait voyagé sur la rivière Rouge, est l'*Anson Northup*, que ses propriétaires y conduisirent à grand frais de la rivière Saint-Pierre, profitant, pour cet effet, des eaux débordées du printemps. Le bateau arriva, à l'improviste, au centre de la colonie. Personne ne l'attendait ; son arrivée prit les proportions d'un événement, et à la surprise publique, le canon gronda et les cloches carillonnèrent en signe d'allégresses, le sifflement de la vapeur, se promenant sur les eaux de la rivière, disait aux échos du désert qu'une ère nouvelle allait luire pour ce pays. Les troupeaux d'animaux domestiques, peu habitués à ce bruit, prenaient la fuite se croyant, poursuivis par une bête plus grosse qu'eux

mêmes, et les gens de beaucoup comme de peu d'esprit accouraient en foule pour voir le nouveau venu, qui n'était pourtant pas un chef-d'œuvre du genre. Les enfants, pour exprimer leur étonnement, disaient qu'il avaient vu passer une grosse berge ayant un moulin à son arrière.

Ce district, le plus important par le nombre et la qualité des fourrures, comprend, outre les environs du grand lac des Esclaves, toutes les terres arrosées par le fleuve Mackenzie proprement dit et ses affluents, ainsi que par les autres fleuves qui se déchargent dans la mer Arctique. Presque tout ce district est et doit rester pays de chasse. A l'exception de quelques points isolés sur le fleuve Mackenzie et sur la rivière du Liard, la culture est impossible. Le froid est partout d'une intensité extrême, malgré les consolantes assurances données par l'inspection des lignes isothermes que la science multiplie sur certaines cartes de géographie. Le district de la rivière Mackenzie possède des gisements carbonifères, des puits de poix minérale et bitumineuse. D'immenses stratifications calcaires avoisinent les roches primitives. Le chef-lieu de ce district est le fort Simpson, situé à 61° 51', 25", de latitude par 121° 51', 15", de longitude, au confluent de la rivière au Liard avec le fleuve Mackenzie. C'est dans ce fort que réside le bourgeois en charge du district ; c'est aussi là que se réunissent les commis de différents postes vers la fin d'août pour recevoir les ordres de leur chef et les marchandises nécessaires à la traite des pelletteries. On pénètre dans le district de la rivière Mackenzie en descendant le fleuve du même nom. L'embouchure de ce fleuve, qui donne le tribut de ses ondes à la mer Glaciale, forme un immense port de mer."

Les Sœurs Grises comptent trois missions aux Etats-Unis.

Hopital St. Vincent à Tolédo, fondé en.....	1855
Asile Looby, à Salem "	1866
Un Protectorat de Marie-Immaculée à Lawrence fondé en.....	1868
Et treize missions en Bas-Canada :	
Hospice St. Joseph à Montréal.....	1854
" Youville à St. Benoit.....	1853
Salle Ste Brigitte à Montréal.....	1856
" d'Asile Bonaventure.....	1858
Hospice Lajemmerais à Varennes.....	1859
Maison St. Patrice, Montréal.....	1860
St. Henri des Tanneries	1861
Hospice St. Joseph à Beauharnais.....	1861
Asile Nazareth Montréal.....	1861
Notre-Dame-des-Neiges.....	1863
Asile Bethléem à Montréal.....	1868
St Jean Dorchester.....	1868

Enfin depuis le mois d'avril dernier un hôpital est ouvert à Chambly.

La Révde. Mère Coullée, ancienne supérieure de l'Hôpital Général des Sœurs Grises de Montréal, en est la Supérieure et la Révde. Sœur Lemay, assistante. Ces dames sont arrivées dans le nouvel établissement le 22 Juin 1869.

Mme. Veuve Connor et son fils, M. Martin Connor, leur ont fait don d'une propriété évaluée à la somme de \$6,000. En sus de ce que feue Mell Clémence Sabathé et M. E. Fréchette ont données.

En 1868. les BR. SS Grises ont obtenu de la Législature l'autorisation d'ajouter à leur biens-fonds, jusqu'à concurrence d'un revenu annuel, la somme de \$8,000.

En terminant n'oublions pas que ces religieuses toujours animées par le plus pur dévouement deviennent les mères d'un grand nombre d'enfants qui seraient à jamais perdus. Elles terminent leur pieuse vie en anges de bonté en allant cueillir là haut la couronne décerné à ceux qui ont passé en faisant le bien.

LES ÉVÊQUES DE MONTRÉAL ET LE CHAPITRE ACTUEL DE L'ÉVÊCHÉ.

1821.

M. J. J. Lartigue était né à Montréal, le 20 Juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin, et de Marguerite Cherrier. Il n'avait que 14 ans quand son père mourut. La perte de ce père qu'il aimait avec une tendresse plus qu'ordinaire et dont il était aussi extraordinairement aimé, lui causa une si grande douleur qu'elle influât sur son caractère, qui d'enjoué, qu'il avait été jusqu'alors, devint grave et sérieux. Ce fut à cette époque que ce jeune homme se livra à l'étude avec une ardeur incroyable.

Ayant achevé ses études en 1793, il étudia d'abord la langue anglaise, puis la loi successivement sous M. Foucher et M. Bédard, avocats de cette ville. Il commença dès lors à faire connaître son talent admirable pour la parole, en s'exerçant à la déclamation devant ses compagnons de cléricature, qui se plaisaient à l'entendre débiter les plaidoyers qu'il composait pour se préparer à faire triompher un jour la justice et la vérité. Il étudia la Loi avec beaucoup d'application ; et il fit ensuite servir à l'avantage de la religion les connaissances du Droit Civil, qu'il acquit alors. En même temps il apprenait la Loi Divine en étudiant avec ardeur la Religion et ses dogmes sacrés, pour pouvoir défendre sa foi contre les attaques des incrédules qu'il devait rencontrer dans le monde ; et ce fut avec un tel succès, qu'il lui arriva de dire ingénument,

après son élévation à l'Épiscopat : "J'étais aussi capable de
" soutenir les intérêts de la Religion contre l'impiété des
" Philosophes, pendant que j'étais dans le monde, que main-
" tenant.

Il fut ordonné prêtre, à St. Denis le 21 Septembre 1800, par l'Evêque de Québec. Mgr. Pierre Dénaut, natif de Montréal.

M. Lartigue entra dans la compagnie de S. Sulpice de cette ville le 22 février 1806, et fut agrégé comme directeur l'année suivante. Cet homme de génie qui alla soutenir en 1819, en Angleterre les droits du Séminaire, fut nommé par le Pape, Pie VII, Evêque de Telmesse, en Lyçie, il fut consacré le 21 Janvier 1821 par Mgr. J. O. Plessis.

Après sa consécration, il résida au Séminaire S. S. jusqu'en 1821, de là il alla demeurer à l'Hôtel-Dieu pendant l'espace de quatre ans, ce fut le 19 septembre 1825, que Sa Grandeur prit possession du premier Palais épiscopale à Montréal.

Le 25 Juillet 1837, Mgr. Lartigue donna la consécration épiscopale à Sa Grandeur, Mgr. Ignace Bourget.

Après quelques tribulations, Mgr. Lartigue mourut à l'Hôtel-Dieu, le jour de Pâques, 19 Avril 1840, à l'âge de 62 ans et quelques mois. Ses restes furent déposés dans les voûtes de la Cathédrale St. Jacques rue St. Denis, il furent de là transportés à l'Hôtel-Dieu.

Au commencement de 1861, peu après la translation des corps des sœurs défuntes de l'Hôtel-Dieu dans leur Monastère du Mont St. Famille ; les restes du premier évêque furent enfin déposés dans les voûtes de la Congrégation N. D. où ils sont demeurés depuis. Sa Grandeur. Mgr. Ign. Bourget devint second Evêque de cette ville, le 24 avril 1840.

Nos Seigneurs Prince et Larocque furent coadjuteurs de Sa Grandeur. Le palais que l'on admire aujourd'hui au Mont St. Joseph fut commencé en 1864, et Mgr. Bourget en prit possession le 31 août 1865.

Ce très digne personnage est né à la Pointe Lévi, le 30 Octobre 1799, il a fait ériger un chapitre, introduit différents Ordres Religieux dans son diocèse, érigé lui-même plusieurs communautés de religieuses, fondé une Institution pour les Sourds-et-Muets et fait cinq voyages à Rome. Dans son troisième voyage, où il représentait la Province Ecclésiastique de Québec au Concile général convoqué pour définir le dogme de l'Immaculée Conception, il a baptisé Racid Bey, officier de l'armée ottomane, et assisté à ses derniers momens, le théologien Bouvier, évêque du Mans. Dans son cinquième voyage, il a bien voulu nous faire connaître la conduite de nos braves Zouaves par plusieurs lettres bienveillantes. Il a de plus fait parvenir au Canada plusieurs caisses de saints reliques, appartenant à S. Zénon et ses 10,302 compagnons. Il est patron de la Banque d'Épargnes de cette ville.

Mgr. Bourget fut le promoteur de l'œuvre de nos braves

Zouaves partis pour Rome depuis février 1868, date où le premier détachement nous quitta pour la Ville Sainte.

C'est pour cette cérémonie grandiose et solennelle, expression vivante de tout un peuple qui croit, c'est pour cette démonstration écrite au regard du monde entier, que la vaste enceinte de Notre-Dame de Ville-Marie, avait paré en cette occasion ses plus beaux atours de fête. Toutes les classes, toutes les nationalités, dans cette démonstration ont témoigné d'une manière digne d'elles leur attachement à leurs principes et à leur foi. Sur les colonnes en faisceaux s'élevaient les bannières de nos différentes sociétés industrielles et artistiques. Des festons parsemés de verdure flottaient de la couronne Royale, suspendue à la clef de la voûte du Chœur, et abritaient comme un immense baldaquin les évêques réunis dans le sanctuaire.

Le regard du spectateur lisait les sentences suivantes :

Vive Pie IX. Amour. Fidélité. Le maître-autel, paré de dorures et de glaces réverbérantes, était surmonté de banderolles violettes, du replis desquelles sortait ce verset : *Cyrstum Regem, Adoremus, Dominantem Gentibus.* Des ruisseaux de gaz en flammé, s'échappaient des clochetons des niches dans le sanctuaire, pour remonter tortueux sur les stalles du chœur, décrivant dans leur course des Jésus et des Maria, des cœurs, des croix, et des branches d'oliviers.

A 7 $\frac{1}{2}$ heures, Nos Seigneurs les Evêques firent leur entrée. Plus de 400 Prêtres de toutes les parties de la Province se pressaient au-delà de la balustrade.

Plus de 150 Jeunes gens en costumes militaires et à la tournure martiale s'avancèrent drapeau en tête, dans cette belle cathédrale au souvenir si précieux.

L'orgue joué par M. Labelle, rendait des sons graves et majestueux. Il y avait plus de 300 exécutants qui chantaient avec emphase le *Veni Creator, Laudate Dominum*, et le *Tantum Ergo*.

La recette en faveur de l'œuvre des Zouaves jusqu'à ce jour s'élevait à \$16,404, non compris \$1,000 recueillies à cette cérémonie à l'Eglise Notre Dame, par les offrandes volontaires des assistants.

Après la cérémonie, les zouaves, musique en tête, se sont frayés un chemin à travers la foule immense, avide de les voir. De la Place d'Armes, au milieu des acclamations enthousiastes, ils ont défilé par la petite rue St. Jacques et se sont rendus à l'Institut Canadien français, où ils ont déposé leur drapeau. Dans cette vaste salle M. Le Commandant Tailleur se fit l'attention de ses braves amis par un de ces discours qui remua leur âme.

Le lendemain matin, une messe solennelle eut lieu à l'Eglise du Gesu. Ces chers Canadiens communierent à ce service divin de la main de sa Grandeur Mgr. Ign. Bourget.

A l'exemple de sa Grandeur, les peines, les attentions et les soins du Rev. M. Rousselot curé de Notre Dame, du Rev. P. Vignon, recteur des Jésuites, du clergé en général et du

Comité des Zouaves Pontificaux, composé de M. M. O. Berthelot, C. Leblanc, L. Beaudry, J. Royal, A. Larocque, M. Bellemare, E. Lef. De Bellefeuille, Rivard et Trudel ; sont dignes de tout éloge.

Nous voilà rendus au temps d'envoyer un cinquième bataillon, nous en avons à peine entendu parler, que déjà le dernier du mois de Septembre, près de 100 nouveaux généraux combattants du S. Siège se sont mis en chemin.

Honneur donc à sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget ; honneur aux prêtres de l'Evêché qui n'ont rien épargné pour les encourager, ainsi qu'à tous les autres Ministres de Dieu et parents courageux qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher en faveur de la plus digne des causes.

Comme les précédents détachements, la foule qui les applaudissait à leur départ, offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs, un grand nombre de protestants paraissaient admirer leur contenance et leur courage ; on voyait la vieillesse à côté de l'enfance, l'opulence près de la misère. Partout sur leur chemin se déployait des pavillons.

Le Révérend Messire Desnoyers, curé de St. Pie, accompagnait M. le Chanoine Moreau en qualité d'assistant aumônier du cinquième bataillon des Zouaves Pontificaux.

Voici les noms des Chanoines, qui forment le chapitre actuel de l'Evêché :

M. Truteau, V. G. ; M. le Chanoine Paré, secrétaire. M. Plamondon, Econome ; M. Leblanc, Procureur, et MM. les Chanoines Moreau, Lamarche et Hicks.

M. le Chanoine Fabre est actuellement à Rome, ainsi que M. A. Moreau retourné avec les Zouaves Canadiens.

LA PROVIDENCE.

1828

La maison de la Providence fut fondée par une veuve de grands mérites. Dame Emélie Tavernier, veuve Gamelin. Cette bienfaitrice naquit à Montréal le 20 février de l'année 1800. Elle avait donné un commencement à son œuvre en 1828 en se chargeant des femmes âgées et infirmes.

La première veuve qui devint l'objet des soins de Mde. Gamelin, fut une femme St. Onge, âgée de 102 ans. Elle généralisa sa maison en 1836, et eût le bonheur de connaître M. Claude Fay, Ptre. S. S. arrivé à Montréal en 1823, qui devint l'un des protecteurs de sa maison. Cette dame avait le singulier talent de s'associer à des cœurs généreux comme le sien, ce fut par cet excellent moyen qu'avec peu de ressources per-

sonnelles elle put entreprendre la fondation de la Providence, qui, comme chacun le sait, fait un si grand bien parini la population de la partie vraiment canadienne de notre cité.

Le confesseur de Mde. Gamelin. M. J. Bte. St. Pierre du S. S. fut d'un grand secours pour sa maison, lors de son développement. Cet homme de bien qui mourut en 1856, âgé de 64 ans, n'a pas été oublié de ceux qui ont connu les services qu'il a rendus à l'Hôtel-Dieu où il a été pendant 23 ans l'aumônier le plus compatissant que l'on pouvait désirer.

Ce fut Mgr. Power, évêque de Toronto, et natif d'Halifax, qui posa la première pierre de cette communauté. C'était le 10 mai en 1842. Quoique inachevée, elle fut bénie par Mgr. Phelan, le 21 août de l'année 1843.

Mgr. Ign. Bourget, s'apercevant qu'il ne pouvait avoir aucune sœur de Charité de France, résolut de former lui-même des sujets pour commencer immédiatement ce nouvel établissement. Un noviciat fut aussitôt ouvert.

Les sept premières novices qui firent leurs vœux furent : Emélie Tavernier, Vve. J. Bte. Gamelin, Agathe Seney, Justine Michon, Madeleine Durand, Marguerite Thibodeau, Emélie Caron et Victoire Caron.

Mde. Hamelin vendit pour la Providence un magnifique terrain d'environ 56,000 pieds en superficie, lieu où elles résident actuellement. A part cela, M. C. H. Lacroix fit don aux religieuses d'un substitut de \$2,000. Mademoiselle Thérèse Berthelet et M. son frère furent d'un très grand secours pour la communauté de la Providence.

En 1867, l'Evêque de Montréal faisait connaître aux dames patronesses de cette maison, la somme de bien qu'elles faisaient, et la position critique dans laquelle elles se trouvaient.

En cette même année, la Providence se trouvait chargée d'une dette de £5,000 ainsi que la rente. Avec quelques bazars qui furent très encouragés, et l'assistance de quelques personnes charitables, elles commencèrent avec empressement à solder certaines dettes.

A part l'Hospice St. Joseph de la rue Mignonne, fondée pour offrir aux prêtres âgés une retraite honorable, d'une chambre de dames pour qui le monde n'a aucun attrait, d'un orphelinat, externat, etc., etc., le Séminaire emploie les Sœurs de la Providence au soin de distribuer ses aumônes aux pauvres du quartier Est de la cité. Près de 1000 familles y viennent chercher des provisions de toute espèce ; on y fait en hiver de la soupe que l'on distribue aux pauvres tous les jours de la semaine. L'asile donne à manger, année commune, à 4,800 pauvres passants.

Outre les provisions nécessaires au soutien de la vie, il y a à l'Asile de la Providence un *Dispensaire* contenant les remèdes dont les pauvres peuvent avoir besoin. Les médecins de la Faculté de Médecine et de Chirurgie en ont la direction. D'autres médecins sont chargés par eux de visiter les pauvres

quand ils sont malades ; et leurs prescriptions, au nombre de 10,577, sont exécutées par les Sœurs préposées à la distribution des remèdes. Or, c'est d'ordinaire à 5,070 personnes qu'elles rendent annuellement ce service de charité.

Ces bonnes sœurs ont fait imprimer, dernièrement un travail des plus utile et des plus remarquable. Ce volume qui a près de 1,620 pages a pour titre : *Traité élémentaire de matière médicale, et guide pratique des Sœurs de charité de l'Asile de la Providence.*

Comme on le voit, la seule pensée qui domine ces religieuses n'est autre que celle des malheureux, qui semblent sourire pour les autres, jamais pour eux !

Dans toutes ces bonnes actions ; les religieuses sont aidées par de pieuses filles qui se consacrent à leurs œuvres de charité sans recevoir autre chose qu'une nourriture frugale et un habit de deuil en entrant dans le Tiers-Ordre des Servites.

Je vais me contenter, ajoutait Sa Grandeur, en 1867, en s'adressant aux mêmes dames patronnesses, de vous faire connaître, par une simple statistique ; que 331 vieillards, 775 vieilles, 1697 orphelins, 2986 orphelines, 76 aliénés, 3602 enfants, pensionnaires, 10,469 externes, 86 pensionnaires séculiers, 2,469 malades, 5,092 visites à domicile, 2,653 veilles à domicile, 46 pensionnaires ecclésiastiques en Orégon, ont été sous la direction et les soins des Sœurs de Charité de la Providence hors de Montréal depuis leur établissement.

N'est-ce pas là un des plus beau spectacles au sein de nos sociétés modernes, si affolées de grandeur, de toilettes et de plaisir, de voir ces vierges foulant aux pieds l'âge, la beauté et les appas que le monde chérit avec tant d'empressement.

Tant de générosité ne devrait jamais s'oublier ! !

« Certes, disait l'éloquent Evêque de Clermont, lorsque les infortunés voient une âme fidèle malgré la naissance, les biens, avec les mépris des dignités qui la distingue renoncer aux plaisirs qui rendent la prospérité si digne d'envie, fuir un monde qui la cherche, se dérober aux honneurs qui l'environne, percer jusque dans les plus sombre retraites des pauvres, et là faire de leur lèpre même un spectacle agréable à ses yeux, abaisser ses mains charitables jusqu'à leur dégoutantes misères, verser de l'huile sur leurs plaies, respecter leur chair hideuse comme le temple de l'Esprit Saint, soulager leur douleur par des paroles de consolation, calmer leur impatience par la douceur de la foi, prévenir leur honte et leurs besoins par de saints artifices, et enfin tout souffrir, ou pour adoucir leurs peines, ou pour assurer leur salut, ah ! c'est alors que ces pauvres âmes lèvent leurs yeux au ciel, qu'elles reconnaissent un Dieu sage, dispensateur des choses d'ici-bas et père commun du pauvre comme du riche ; c'est alors qu'elles publient les merveilles de sa Providence. Que vous êtes riche en miséricorde, Seigneur, lui disent-elles, vous n'abandonnez jamais ceux qui espèrent en vous ; votre

œil, attentif aux besoins de vos créatures, ne permet jamais qu'elles souffrent au-delà de leurs forces. C'est alors qu'elles regardent leur infortune avec des yeux chrétiens, et qu'elles commencent à comprendre combien Dieu est grand et digne d'être servi, puisqu'il peut se former au milieu de la corruption du grand monde et des périls de la prospérité, des servantes si fidèles."

Depuis la fondation, il y a eu près de 300 professions, sur ce nombre près de quarante sont décédées, et 206 sont vivantes.

Près de \$1,000 leur ont été allouées par le gouvernement provincial pour leur différentes maisons cette année. Elles ont reçu de plus, de la part des directeurs de la Banque d'Épargne une jolie somme qui leur sera d'un grand secours.

Ces quelques sommes ne peuvent cependant balancer les dépenses qui chaque année sont énormes.

Voici une liste des missions fondées par les religieuses de la Providence depuis leur origine :

Maison-Mère de Montréal fondée le.....	25 Mars	1843
Hospice St. Joseph fondée le.....	1 Mai	1843
Mission de la Longue Pointe fondée le.....	1 Mai	1846
Mission de Laprairie fondée le.....	16 Mai	1846
Mission Ste. Elizabeth fondée le.....	15 sept	1849
Notre-Dame du bon-Conseil (Sourdes-Muettes) à Montréal, fondée le.....	19 fév	1851
Mission St. Paul fondée le.....	2 sept.	1853
Hospice St. Alexis (Orphel.) Montréal, fondé le.	18 déc.	1853
Mission de Burlington (Vermont) fondée le.....	1 mai	1854
Mission St. Henri fondée le.....	3 fév.	1855
Mission de Joliette fondée le	10 août	1855
Hospice St. Jacques fondée le.....	5 sept.	1855
Mission de Vancouver fondée le.....	8 déc.	1856
Mission de St. Vincent-de-Paul fondée le.....	5 oct.	1856
Salle d'Asile de St. Vincent-de-Paul fondée le...	19 nov.	1860
Mission du Côteau du Lac fondée le.....	25 août	1863
Mission de Steillicom fondée le.....	24 oct.	1863
Mission de Walla-Walla fondée le.....	18 fév.	1864
Mission de St. Ignace (Montagnes Rocheuse) fondée le.....	16 oct.	1864
Mission des Trois-Rivières fondée le.....	24 oct.	1864
Asile du Sacré-Cœur (Montréal) fondée le.....	4 Mai	1868
Providence St. Joseph (Côteau St. Louis) fon- dée le.....	1er sept.	1868
Providence St. Joseph à Tulalip (Mission Sau- vage) fondée le.....	11 août	1868
Providence St. Marie (Burlington, Vt.) fondée le.	18 déc.	1868
Providence St. Louis, Winoski, (Burlington, Vt.) fondée le.....	11 janv.	1869

Le résumé du personnel et des œuvres des Asiles de la Pro-

vidence, depuis 1867 jusqu'en août 1869, nous fait connaître ce qui suit :

Sœurs Professes.....	206
Novices	22
Postulantes.....	14
Filles du Tiers-Ordre des Servites	49
De plus :	
Sourdes et Muettes.....	186
Orphelines.....	672
Elèves internes et externes.....	4,443
Vieilles.....	291
Vieillards.....	60
Aliénés.....	62
Malades, visités et soignés à domicile.....	15,905
Prescriptions des médecins exécutés par les Sœurs au dispensaire.....	18,766
Veilles auprès des malades à domicile.....	3,086

Comme elle est nombreuse aujourd'hui cette classe d'infortunés qui s'appelle malades ou orphelins, de ces abandonnés, qui n'attendent qu'une main amie comme celle de ces saintes filles pour les soulager dans leur faiblesse.

Dans les maisons qu'elles visitent, hélas ! le foyer est bien souvent éteint : la table semble bien déserte, ici quelques linges en lambeaux, un peu plus loin, un peu de paille humide et presque en poussière.

A quelques portes plus loin, elles se rencontrent avec de pauvres orphelins qui, sans cesse, laissent échapper de tristes soupirs, après une mère ou un père morts depuis un certain temps. On remarque sur la figure de ces Religieuses une grande joie à se rendre souvent dans ces chaumières où elles s'emploient à changer de sales haillons pour des vêtements bien repassés. Oui, ces Dames sont de vraies mères, qui ont compris la sublime mission que Dieu leur avait préparée ici-bas. Imitons-les afin de se rencontrer en même temps qu'elles recevront leur couronne d'immortalité.

Le 27 du mois dernier se célébrait la fête de St. Côme qui est d'ordinaire l'occasion de douces réjouissances au couvent des Sœurs de la Providence, parce que c'est le jour de la fête d'un des bienfaiteurs vénérés de cette institution : M. Côme S. Cherrier.

La solennité de cette année a été plus pompeuse que de coutume. Mgr. de St. Boniface a dit la messe, entouré d'un très nombreux clergé, en présence de la communauté et des membres de la famille Cherrier.

Après l'office, les hôtes des RR. Sœurs ont passé dans la grande salle du couvent où les orphelines ont réitéré à M. Cherrier et à sa charitable famille l'expression de leur gratitude. Puis Mgr. Taché s'est levé, et après quelques mots d'introduction, a donné lecture d'une lettre de Mgr. de Montréal transmettant au nom du Pape à M. C. S. Cherrier le diplôme

de Chevalier de l'Ordre très-illustre et très-ancien de St. Grégoire, en reconnaissance de son dévouement au Saint-Siège et des services rendus à l'Eglise !

“ M. Cherrier après avoir reçu les compliments de tout le monde, témoigna au Saint-Père et au représentant de l'Evêque de Montréal sa reconnaissance en des termes pleins de distinction, de délicatesse et de bon goût. ”

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

1837.

Cette Institution fut fondé, pour l'instruction gratuite des garçons, à Rouen, le 22 Juin 1679, par le Vénérable Jean Baptiste Lasalle, chanoine de Reims, qui mourut, le 7 avril 1719 à Rouen.

En 1725, N. S. P. le Pape, Benoit XIII, approuva cette noble institution.

“ Avec la sanction de l'Eglise et de l'Etat, le nouvel Institut ne pouvait manquer de prendre un prompt et heureux développement.

“ Le premier successeur du vénérable de La Salle, le Frère Barthélémy, durant son court passage à la tête de l'Institut, ne pût que fortifier ce qui avait été créé avant lui. La maison de Saint-Omer seule lui doit sa naissance.

“ Le second supérieur général, Frère Timothée, fut plus heureux que son prédécesseur. Il gouverna l'Institut pendant trente ans et fonda 77 établissements nouveaux. Les plus grandes villes de France se disputaient alors l'honneur de confier leurs écoles aux disciples du vénérable de La Salle.

“ Dans une période de quarante-un ans, de 1751 à 1792, trois autres supérieurs généraux, frère Claude, frère Florence et frère Agathon, n'ouvrirent qu'une dizaine de maisons chacun, qui ne sant qu'à cette époque une philosophie éhontée se plaisait à jeter de la boue sur le front de l'Eglise notre mère, et sur toutes les nobles institutions qu'elle avait engendrées à la sueur de son front ? Le chef de cette philosophie s'écriait de toute la force de ses poumons : “ Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir, comme moi, une terre, et si vous aviez des charnues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas la manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, l'habitant des villes. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie n'ont pas le temps d'éclairer leur esprit. Il leur suffit de l'exemple de leur supérieur.”

“ Mais enfin Voltaire triompha !

“ En ce terrible moment, l'Institut comptait 116 maisons en France, 2 à Rome, et à Ferrare, 1 en Suisse, 1 à la Martinique, en tout 128, tenues par 1,000 Frères et fréquentées par

36,000 élèves. Tout-à-coup, le tourbillon révolutionnaire emporte tout comme une menue paille. Les écoles deviennent muettes. Il y eut alors beaucoup de *gueux ignorants*. Il était permis à Voltaire, et à ses amis d'applaudir. Son vœu sauvage était accompli.

Qui n'admirerait ici, les vues cachées de la divine Providence ? De son vivant, le vénérable fondateur avait voulu établir une de ses maisons à Rome. C'était comme une sentinelle avancée qu'il plaçait auprès du St.-Siège, pour y protester, à chaque instant, de son dévouement filial. Il s'intitulait toujours *prêtre romain* ; il était le plus mortel ennemi des ennemis les plus mortels du St. Siège, les Jansénistes. Eh bien ! c'est cette maison de Rome qui, dans les jours mauvais, a sauvé l'Institut. Elle devint, sous l'œil paternel du Vicaire de Jésus-Christ, comme le foyer mystérieux où se conserva sous la cendre la première étincelle qui devait ensuite rallumer le feu sacré et produire dans le monde entier un vaste incendie.

“ Le Frère Agathon ayant été arrêté et écroué dans les prisons de Sainte-Pélagie, de Bicêtre et de Luxembourg, et ayant mérité de joindre à son titre, le titre encore plus beau de *confesseur de la foi*, les Frères, réunis à Rome, obtinrent de Pie VI un vicaire-général. Ce fut le frère Frumence, directeur de la maison de Rome.

“ L'épreuve, ne pouvait être que passagère : car ce qui est violent ne dure pas.

“ En effet, le premier Consul, dont le front rayonnait déjà des lauriers de vingt victoires, faisait renaître partout la confiance dans l'avenir. L'horizon s'éclaircissait. Les prêtres bannis rentraient. Les temples se rouvraient, et le vieux culte des aïeux étalait ses pompes en plein soleil et sans rencontrer d'entraves. Les Frères ne furent pas les derniers à reparaître dans leur patrie.

“ Dès le mois de septembre 1800, ils fondèrent une école à Saint-Germain-en-Laye, à l'ombre du vieux château de Louis XIV, et, l'année suivante, dans la capitale même, au Gros-Cailiou. Le gamin de Paris aime d'instinct les bons Frères. Ce sont pour lui de vieux amis. Leurs classes à peine ouvertes, une véritable armée d'enfants y fit irruption.

“ Plus le pouvoir s'affermait entre les mains du Premier Consul, et plus il se plaisait à donner à ces modestes instituteurs des marques non équivoques de sa sympathie et de sa protection.

“ Dès 1802, il chargea les inspecteurs généraux de consulter les communes sur le rétablissement légal des Frères, et presque tous rendirent des avis favorables.

“ Le 3 décembre 1803, sur les instances du cardinal Fesch, oncle du Premier Consul et archevêque de Lyon, le ministre des cultes, Portalis, présente au Premier Consul un rapport très favorable à l'Institut des Frères, et demande que la mai-

son-mère soit fixée à Lyon, et que le supérieur général y réside désormais. Cette précieuse faveur fut aussitôt accordée que demandée.

“ Précédemment, le siège de la Congrégation s'était tenu à Rouen jusqu'en 1778, et en Melun jusqu'en 1792.

“ Comme nous l'avons vu, le vicaire général de l'Institut, nommé par le Pape, le 7 août 1795, résidait à Rome. Pendant son ambassade dans la capitale du monde chrétien, peu de temps après le Concordat, le cardinal Fesch obtint de Pie VII la permission de faire rentrer en France avec lui le Frère Frumence et de l'installer en qualité de supérieur général des Frères, dans sa ville épiscopale, comme c'était convenu avec le gouvernement français.

“ Après avoir attendu quelque temps pour mieux sonder l'opinion publique, le 8 mai 1806, en plein Conseil-d'Etat, le Premier-Conseil, devenu empereur des Français et sacré comme tel par Pie VII lui-même dans la métropole de Paris, annonce sa ferme résolution de rendre l'existence légale aux Frères des écoles chrétiennes. “ On prétend, dit-il dans cette circonstance, que les écoles primaires tenues par les Frères des écoles chrétiennes pourraient introduire dans l'Université un esprit dangereux. On propose de les laisser en dehors de la jurisprudence. Je ne conçois pas l'espèce de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères. *C'est un véritable préjugé.* Partout on me demande leur établissement : ce cri général démontre assez leur utilité. La moindre chose qui puisse être demandée par les catholiques, c'est sans doute l'égalité ; car trente millions d'hommes demandent autant de considération que trois millions.”

De 1822 à 1830, sous le Frère Guillaume de Jésus, 68 fondations surgirent, et 84 sous le Frère Anaclet, neuvième supérieur général, de 1831 à 1838.

“ Mais le géant des fondateurs, c'est un jeune vieillard, aussi actif que prudent, aussi intelligent qu'énergique, aussi savant que modeste. C'est le Frère Philippe, supérieur-général actuel. Au 1er Décembre de 1866, il en était à sa sept cent vingt-unième fondation.

“ En résumé, 864 établissements en France et dans ses colonies, 3 à Maurice, 10 dans les Etats-Pontificaux, 13 en Italie, 42 en Belgique, 2 en Suisse, 2 en Autriche, 3 en Prusse, 2 en Angleterre, 2 en Egypte, 4 en Turquie, 19 au Canada, 29 aux Etats-Unis, 5 en Malaisie, 5 aux Indes, 2 dans la république de l'Equateur ; en tout, 1,013 établissements, desservis par 8,822 Frères, et comptant 355,710 enfants, telle était la véritable situation de l'Institut au 31 Décembre, 1865.

L'illustre M. Rendu, que l'Université pleure encore, a composé un livre tout entier sur *l'Association des Frères des Ecoles chrétiennes.*

“ Monsieur le comte, disait un jour M. Thiers à M. Molé, j'ai été longtemps universitaire, systématiquement universi-

taire. Eh bien ! je le déclare, aujourd'hui je voudrais voir des Frères des Ecoles Chrétiennes, non pas seulement dans toutes les villes, non pas seulement dans tous les bourgs et dans tous les villages, j'en voudrais voir un dans chaque maison. ”

“ A la fin de 1865 l'amiral de La Grandière, gouverneur de la Cochinchine française, s'était rendu en France et en Bretagne. Son unique but, était d'obtenir des missionnaires, des Sœurs et des Frères. Ce braves et religieux amiral disait à qui voulait l'entendre que, sans ces auxiliaires, il ne pourrait jamais asseoir sur des bases solides la colonie que l'empereur lui avait donnée à gouverner. Ses instances furent si pressantes que, malgré la pénurie de sujets, le Frère Philippe fut obligé de lui donner six Frères et d'en promettre un plus grand nombre aussitôt que les circonstances le permettraient.

Ce fut le 6 Octobre 1837, que quatre religieux de cet ordre quittèrent Paris pour Ville-Marie. Le Révd. F. Aidant comme directeur et les frères Adelbertus, Euverte et Rombault.

A leur arrivée, ils logèrent au Séminaire, S. S. et ouvrirent leur première classe vis-à-vis la maison des Sulpiciens le 23 Décembre suivant. En Septembre 1839, M. Quiblier Sup. du Sém. fit l'acquisition du terrain, entre les rues Cotté, Cheneville, Lagauchetière, et Vitré, pour \$18,000 ; la résidence de M. Alexis Laframboise se trouvait déjà construite sur ce terrain. Ces premiers Frères ont rendu à l'instruction publique des services inappréciables. En Décembre 1848, le Frère Facile, né à Tanare, arriva à Montréal.

Doué d'une rare aptitude administrative, il parcourt sans cesse, fondant, dirigeant et améliorant les différentes maisons de son ordre. Nous avons admiré l'intérêt que portait ce vénérable visiteur aux missions de Montréal à la distribution des prix de cette année, où sa présence a de beaucoup relevé l'attrait des assistants.

Deux ans après la première arrivée du Frère Facile, le Frère Turibe, né à Montélimar, arriva à Montréal. Peu de temps après arriva le Frère Herménégilde. Avec leur zèle et leur talent, ces religieux ont rendu au pays des services de très-grande importance.

Le développement qu'a pris cet institution depuis sa fondation, est digne d'admiration et restera dans l'histoire comme un monument précieux pour notre pays.

Il est de bon goût, dans le parti des imbéciles de railler ces modestes et si dévoués instituteurs des classes populaires, et, pour les remercier de leur zèle, de les gratifier d'un brevet d'ignorance, qui irait si bien à la plupart de ceux qui leur donnent. Il importe peu à la justice de ces savants critiques de savoir que les élèves de nos Frères sont, dans tous les concours, au premier rang : que, dans les écoles chrétiennes, les programmes d'examen sont tels que beaucoup n'y pourraient pas satisfaire aisément.

A la dernière distribution des prix des écoles chrétiennes de Rouen, il existait un grand prix d'honneur fondé par Son Eminence le cardinal de Bonnechose. Cette récompense était mise au concours entre les dix-huit meilleurs élèves des diverses écoles chrétiennes de cette ville, désignés par le nombre de leurs points pour concourir. Les épreuves durèrent toute une semaine, depuis six heures du matin jusqu'au soir.

Voilà des épreuves qui embêteraient plusieurs de nos savants contradicteurs de cet Institut célèbre.

A une heure et quart, le 11 Janvier dernier, les élèves des frères des Ecoles chrétiennes de Montréal, au nombre de plus de 3500, se rendaient à la cathédrale, et présentaient à Sa Grandeur Mgr. Ign. Bourget une adresse avec une bourse de \$300 avant son départ pour la Ville Eternelle.

D'après le résumé général de cet ordre on voit qu'en 1867, cet institut comptait 9098 frères faisant l'école à pas moins de 377, 770 élèves. A Montréal, 40 professeurs instruisent annuellement 4,000 garçons.

La Grammaire française des Frs. de la doch. chrétienne est en usage dans 950 écoles. Leur Géographie dans plus de 1500 écoles, enfin leur traité d'arithmétique est en usage dans 1000 institutions.

Comme l'on sait, tous ces zélés professeurs de cette ville tant des collèges, que des autres institutions catholiques ne tendent qu'à prouver à leurs élèves que l'histoire les rendra plus prudent, la poésie plus spirituel, les mathématiques plus pénétrant ; la philosophie naturelle plus profond, la rhétorique et la dialectique plus contentieux et plus fort dans la dispute, en un mot que la lecture se transforme en mœurs. Oui ! par les efforts incessants de notre estimable clergé, de M. Meillen et de l'Hon. M. Chauveau, le Canada est complètement sorti de la situation fâcheuse où le malheur des temps passés l'avait fait tomber. Le "*Naturaliste Canadien*" nous apprenait tout dernièrement ce qui suit :

Le savant Frère Ogérien, professeur de minéralogie et d'histoire naturelle aux écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne à Lyon, est descendu dernièrement à la succursale de l'ordre à Québec. Le nom du F. Ogérien est connu de la science ; il est l'auteur d'un estimé sur l'ornithologie Française ; il a aussi écrit l'histoire naturelle des Alpes et du Jura. Sa mission aux Etats-Unis et au Canada se résume à faire des échanges d'échantillons de minéralogie, mammifères et oiseaux, pour monter six musées français qui lui sont confiés.

Voilà ce qui nous semble, un homme de science accomplie qui ne fera pas défaut aux connaissances de ses savants confrères.

LES PP. OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

1841

Cette Congrégation fut fondée à Aix, en Province, le 25 Janvier 1816, par Mgr. de Mazenod. Ce fut le Pape Léon XII qui approuva cette Congrégation. Les premiers pères Honorat, Tellmont, Baudrant et Lagier arrivèrent à Montréal le 2 décembre 1841. Le 7 du même mois ils partirent pour St. Hilaire de Rouville, où s'ouvrit leur noviciat quelques semaines après.

En 1842 ils se transportèrent à Longueuil dans une maison qui appartenait à M. Olivier Berthélet. En 1848. Mgr. Ign. Bourget leur bénit une première chapelle au faubourg Québec.

Le regretté Père Léonard et le P. Bernard établirent plus tard leur résidence à Montréal afin de s'occuper de la desserte de leur ancienne chapelle.

En 1849, les RR. PP. Oblats furent incorporés, et en 1851, la première pierre de leur cathédrale fut bénit par Mgr. Jos. La Roche. Il y eut sermon par Mgr. Guigues.

L'église St. Pierre et la résidence des Pères, bâtis par eux-même ont coûtés au moins \$80,000.

La nouvelle Maîtrise St. Pierre a coûté \$16,000. La moitié de cette somme à été fournie par souscriptions parmi les citoyens du quartier, et l'autre moitié par la généreuse et dévouée congrégation des Oblats qui a su, à force d'énergie et d'industrie, ajouter à ce nouveau monument à l'égard de la population du faubourg Québec, tout le luxe qui lui convenait.

A l'inauguration de cette bâtisse on remarquait Mgr. de Bitha, les membres les plus distingués du clergé et les représentants des diverses communautés religieuses venant se réjouir de la réussite des Révérends Pères.

Le discours d'ouverture a été prononcé en termes heureux par le Révérend P. Antoine Sup.

Vint ensuite les bonnes paroles du Révérend M. Fabre, Chanoine, ce guide zélé de la jeunesse ou les mêmes sentiments de sympathie trouvèrent un autre digne interprète dans quelques mots bien sentis du Révd. M. Campion, curé de la paroisse de Ste. Brigitte.

M. Cherrier rendit un juste tribut d'éloges aux zélateurs de l'œuvre en même temps qu'il démontra les services inestimables que nous devons à leurs prédécesseurs entre autres le regretté Père Léonard dont la mémoire est encore vivace au milieu de notre population.

Le Révd. P. Vignon recteur du collège St. Marie sut faire ressortir avec des paroles douces et persuasives les bienfaits des Oblats. M. Royal parla ensuite et fut suivi du Révd. M. Beaudry, du Collège des Clercs de St. Viateur qui a éloquentement redit les bienfaits que l'institution était appelée à effectuer.

Sa Grandeur Mgr. de Birtha traça le but que devait se proposer une institution du genre de celle qu'on venait de fonder.

Le corps de musique du Cercle St. Pierre entremêla les discours de quelques beaux airs de son répertoire sous la direction du Révd. P. Dédeban, et rehaussa la solennité de la séance qui s'était prolongée jusqu'à dix heures.

“ La se terminait la fête de l'inauguration de la Maitrise St. Pierre. Cete maison, calqué sur le modèle de celle des RR. Pères Oblats, dont elle est voisine, a de très vastes dimensions et est d'une architecture à la fois sévère et agréable. Elle compte trois grands étages, divisés, les deux premiers en compartiments vastes et élevés, le troisième s'étendant sur toute la longueur de l'édifice et formant une salle singulièrement convenable pour séance ou réunions publiques. Le second étage est consacré à l'institution de la Maitrise St. Pierre qui a pris de grandes proportions et qui, sous l'habile direction du principal actuel, ne peut qu'augmenter et prospérer ; les élèves, qui sont en très grand nombre, trouveront là toutes les commodités possibles. Le premier étage, ou plutôt le rez-de-chaussée, est tout entier à l'usage du Cercle St. Pierre. Il s'y trouve des salles d'étude et bibliothèque, des salles de jeu dans lesquelles quatre magnifiques tables de billard, puis le logement du gardien. ”

“ Nos jeunes gens ainsi élevés, seront l'honneur et la consolation des familles, le plus bel ornement, le plus légitime orgueil de la société, les valeureux champions de l'honneur, de la vérité et de la vertu, les amis les plus éclairés de la paix et de l'ordre publics. Le travail pourra courber leur corps et rider leur front avant le temps, mais leur âme gardera une éternelle jeunesse, et leur intelligence, une immortelle vigueur. ”

Trois Congrégations de Dames se réunissent et sont sous la direction de ces valeureux apôtres. Celle de Ste. Anne compte au moins 1300 congréganistes. Les deux autres sont fréquentées par 600 demoiselles.

Le nombre total des religieux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée employés aux travaux de l'apostolat en 1868 était de 200, dont 8 Evêques, et 192 Pères, Scolastiques ou Frères coadjuteurs.

LES RELIGIEUSES DU SACRÉ-CŒUR DE JESUS.

1842.

Ce fut le Révd. Père Joseph Varin, décédé le 19 Avril 1845, âgé de 82 ans, qui fonda à Amiens, (France) en compagnie de Dame Sophie Barat la Société des Dames du Sacré-Cœur de Jésus. Les Religieuses de cette noble Communauté, sont dispersées en grand nombre dans toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.

Elle arrivèrent en Canada le 27 décembre 1842, et allèrent s'établir à St. Jacques de l'Acadian sur un terrain donné par M. J. R. Paré, archiprêtre décédé le 7 Octobre 1858, cette bâtisse fut augmentée aux frais de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

Ayant en 1858, abandonné leur maison de la paroisse de St. Vincent de Paul, elles s'établirent à leurs propres frais au Sault aux Récollets.

Les quatre fondatrices de St. Jacques de l'Acadian furent Mme Bathilde Sallion supérieure, Mme Evéline Lévêque, Mme Henriette de Kersaint, religieuses professes, et sœur Anne Battandier, coadjutrice.

Le pensionnat au Sault-au-Récollet fut ouvert le 15 août 1858,

Les religieuses du Sacré-Cœur de Jésus établirent le 4 août 1861, un externat à Montréal, d'abord dans une maison louée à cette effet à l'encoignure des rues Berry et Dorchester : puis le 1er mai 1863, dans une autre maison située au No. 347, rue Lagachetière. L'acquisition de cette maison est due, en partie, à la générosité des messieurs Olivier Berthelot et Alfred LaRocque.

La bénédiction de cette maison et la consécration de la chapelle furent faites le 1er mai 1863, par M. A. F. Truteau, V. G.

Cette belle institution du Sacré-Cœur qui charme et entraîne tous ceux qui ont l'avantage de la connaître est située dans un paysage des plus remarquables et des plus salubre pour la santé des nombreuses élèves qui la fréquentent.

Qu'elles sont heureuses et fortes celles qui se rendent parfaites en se donnant à ce veuvage éternel du cœur. Les dames qui font partie de cette société se rencontrent parmi les rangs les plus élevées de la société.

Nous assistions au service funèbre, chantée le 19 Nov. 1868 sur le corps de Madame Trincano, que la mort a ravi à sa Communauté qui la chérissait comme une bonne et tendre mère.

A cette cérémonie, la chapelle du Couvent des Dames du Sacré Cœur au Sault-au-Récollet, offrait un spectacle à la fois lugubre et imposant. Une foule pieusement agenouillée, se pressait dans cette enceinte, revêtue de tentures de deuil d'un

goût exquis. L'on remarquait dans l'assistance, grand nombre d'anciennes élèves, venues tout exprès de la ville, rendre un dernier tribut de respect à la mémoire de celle qui fut naguère leur savante maîtresse et leur mère.

La messe fut dite par Monseigneur de Montréal, assisté des RR. PP. Jésuites, desservant la paroisse du Sault.

La partie musicale de la cérémonie fut remplie par un chœur spécialement organisé et confié à l'intelligente direction de M. Boucher.

La levée du corps se fit avec une imposante solennité et la communauté dans son grand complet voulut accompagner à sa dernière demeure, celle que tous vénéraient.

La carrière courageusement embrassée et noblement finie par Madame Trincano pouvait se traduire en quelques mots :

L'éloge de ses états de service est consigné dans les quarante années qu'elle a dépensées à l'instruction de la jeunesse.

Cette femme dont toute la vie fut un exemple constant de piété et de vertu, était, depuis environ dix ans, Supérieure générale des différentes maisons de l'ordre du Sacré-Cœur, situées dans les limites du Canada.

Madame Trincano possédait une de ses âmes d'élite, dont le contact est un bienfait ; sa grande érudition et sa profonde connaissance du cœur humain la faisaient l'amie de tous. On voulait la connaître pour l'honorer et l'aimer. Eloquente à un suprême degré elle charmait dans ses paroles, et plus d'une élève se rappelle avec délices les pieuses instructions tombées de sa bouche.

Depuis sa mort, son souvenir est resté écrit dans le cœur de tous. Madame Clémence Cornells est devenue la supérieure Générale et Locale de cette Société dans l'Amérique du Nord. Au Sault-au-Récollet il réside actuellement... 70 Religieuses.

" Détroit	" "	32	" "
A London	" "	18	" "
A Halifax	" "	22	" "
A St. Jean N. B.	" "	10	" "
Enfin à Montréal	" "	9	" "

Au Sault : *Le cours complet d'études* parcouru dans les diverses classes renferme : la lecture, la grammaire, la géographie, l'histoire sacrée, l'histoire profane, la chronologie, la littérature, la logique, la rhétorique, la botanique, la physique, la chimie, l'astronomie, la minéralogie, la géologie, la zoologie, la cosmographie, enfin la philosophie morale.

Ces Dames possèdent une des plus belles bibliothèques, elle se compose de 6,000 volumes.

Tous les Dimanches, il y a réunion des congréganistes de Ste. Anne et des consolatrices de Marie.

" C'est une pieuse pensée, a dit, l'immortel Pie IX. d'avoir représenté la T. S. Vierge à un âge où elle semblait être oulîée. "

En cette occasion, il voulait parler de la Très-Sainte Vierge,

honorée sous le titre de MÈRE ADMIRABLE. par les Dames du Sacré Cœur et les personnes pieuses.

“ La dévotion à la Mère Admirable a pris naissance à Rome, dans le couvent de la Trinité-du-Mont. L'objet de cette dévotion est la T. Sainte Vierge, représentée par une peinture exécutée à fresque sur le mur d'un corridor intérieur. Marie est, à l'âge de quinze ans, assise dans le Temple, ayant à sa droite un lis, symbole de sa pureté et figure de son Fils, et à sa gauche sa quenouille, sa corbeille à ouvrage et le livre des Saintes Écritures, symbole de son ardeur pour le travail et de son amour pour la parole de Dieu. Exécutée dans le commencement, comme un simple essai, et uniquement pour le couvent de la Trinité, cette pieuse composition devait bientôt dépouiller l'obscurité de son origine. ”

“ Le 20 octobre 1846, N. S. P. le Pape Pie IX visitant le pieux asile, s'arrêta devant la Vierge. Frappé de l'air de candeur et de modestie peint sur tous ses traits :

“ C'est une dévote pensée, dit-il, d'avoir représenté la T. S. Vierge à un âge où elle semblait être oubliée. ” Puis il la bénit et pria avec ferveur devant Elle. Quinze jours après, la Vierge bénite par Pie IX faisait éclater sa puissance par un premier miracle. Dès ce jour, les guérisons merveilleuses et les conversions éclatantes opérées devant son image n'ont jamais cessé.

“ Le corridor a été transformé en chapelle. Le couvent de la Trinité-du-Mont est devenu un lieu de pèlerinage où des chrétiens viennent tous les jours demander à leur Mère quelque nouvelle faveur. La vénération du peuple a décerné le titre de Mère *Admirable* à la Vierge miraculeuse, et Pie IX lui-même a consacré ce vocable dans les diverses constitutions qu'il a données en faveur de cette dévotion. En France, en Amérique, plusieurs diocèses ont sollicité du St-Père la grâce d'élever à *Mater Admirabilis* des oratoires. Les Dames du Sacré-Cœur de cette ville possèdent un de ces temples bénis. Puisse ce culte se répandre dans l'univers entier, à la plus grande gloire de Dieu et à sa Mère Admirable- ”

Nous nous permettrons avant de terminer de faire connaître aux lecteurs chrétiens de ce volume, l'histoire d'une guérison certaine obtenue par un prêtre du Canada en intercédant cette bonne Mère.

M. l'abbé E. Le Blond, du diocèse de Montréal, avait épuisé sa santé dans les missions de son pays natal. Sa vie apostolique comptait deux années seulement, mais deux années laborieuses et remplies de privations. Au milieu de la défaillance générale de ses forces, ce qui lui était le plus sensible, c'était d'avoir la vue si notablement affectée, qu'il lui fallait suspendre la récitation du saint office. Déjà, il y avait plus de cinq années qu'il subissait cette pénible épreuve. Sur ces entrefaites, les médecins lui conseillèrent un voyage en Italie, loin du climat canadien. Au printemps de 1854, M. Le

Blond était à Rome. Dans la lointaine Amérique il avait enten-
du parler des prodiges opérés par la protection de *Mater Admirabilis*.

La vue du sanctuaire, avec sa touchante madone, acheva de lui inspirer cette confiance dont Dieu nous fait la grâce, quand il lui plaît de nous procurer quelque faveur extraordinaire. Ici, la simplicité de la chapelle, l'absence de tout ornement, exigée par le local même, et peut-être l'aspect sous lequel la Vierge-Enfant se présentait à ses regards, ajoutaient encore à son émotion.

Une neuvaine commença. Cependant la Providence, qui aime à nous éprouver, afin que l'épreuve épure notre foi, voulut que l'infirmité du malade empirât durant le temps des exercices. Le neuvième jour accompli, il souffrait plus encore qu'à l'ordinaire ; il paraissait donc loin de sa guérison. Un dixième jour de supplications fut ajouté avec un redoublement de ferveur. Ce jour-là même, 13 mai 1854, c'était un samedi, mille grâces en soient rendues à Marie ! le malade put, pendant trois quarts d'heure, et dans le sanctuaire miraculeux, lire et réciter la partie de l'office divin prescrites par les rubriques... Il était guéri.

Hommage et amour soient à jamais à notre Admirable Mère !

LES RELIGIEUSES DES S. S. NOMS DE JESUS ET MARIE.

1843.

L'esprit de Dieu, qui se communique de diverses manières à ceux qui l'écoutent, inspira à trois demoiselles de notre jeune Canada, connues sous les noms de Delle, Eulalie Durocher, Henriette Ursule Céré et Mélodie Dufresne, le généreux dessein de travailler de concert à la gloire de Dieu. Elles se réunirent donc à Longueuil, le 1er. Novembre 1843, dans une maison appartenant à la fabrique de la dite paroisse, qu'occupait Delle. H. Céré. Monseigneur Bourget Evêque de Montréal consentit à leur pieux dessein.

Le premier projet avait été d'introduire dans le diocèse une congrégation de Religieuses établies à Marseille, quelques années auparavant, sous les titres de Religieuses des S. S. Noms de Jésus et Marie. Le Révd. Père Telmont, O. M. I., qui partait pour la France, où l'appelaient les affaires de sa communauté, était chargé d'amener quelques unes de ces bonnes Sœurs, s'il pouvait en obtenir. Malgré le zèle, le dévouement de ce bon père, la divine Providence ne permit pas que ce projet réussit. Toutefois Dieu semblait vouloir l'institution d'une nouvelle communauté en Canada.

Ce qui encourageait ces trois Delles, de bonne volonté, c'était de savoir que Monseigneur l'Evêque de Montréal approuvait cette entreprise, et que sa Grandeur leur permettait de suivre les constitutions des dites Srs. de Marseille, dont elles devaient porter le nom. Elles eurent pour Spr. le Rvd. Père Honorat, O. M. I. et pour Directeur le Rvd. Père Allard, nommé depuis Evêque de la Cafrérie. Ce fut surtout à ce dernier que la communauté dut le précieux avantage d'apprendre à marcher dans la voie de la perfection religieuse, car il n'épargna rien pour la former à la science des Saints et à l'art de bien enseigner les sciences humaines au profit de la religion et à l'avantage de la société.

Le 8 Décembre 1844, les trois fondatrices firent leur profession religieuse, Delle. E. Durocher prit le nom de Marie Rose, Delle. H. U. Céré celui de Marie Madeleine et Delle. M. Dufresne de Marie Agnès. A cette époque Monseigneur l'Evêque de Montréal, établit canoniquement la congrégation, qui a pour but principal, l'instruction de jeunes personnes ; elle peut aussi s'occuper des œuvres dites de Providence.

Cette fondation est due, en grande partie, à la munificence de la Fabrique de Longueuil, qui a dépensé 12 à 15 cents louis pour l'achat des terrains et l'érection des bâtisses construites d'après les plans et sous la direction de M. L. M. Brosard qui était alors curé de la dite paroisse et tout dévoué à cet œuvre.

On ne saurait passer sous silence la libéralité de la famille Durocher et surtout de l'ancien curé de Belœil, M. Théophile Durocher, qui a doté cette communauté de près d'un millier de louis. Mr. O. Durocher, père de la Mère M. Rose, était fils unique. Son désir aurait été d'embrasser l'état ecclésiastique, mais ses parents s'y opposèrent, ne voulant point voir éteindre leur nom avec leur existence. Dieu avait d'autres vues sur lui : ce vertueux père eût la consolation de voir trois de ses fils, prêtres, et deux de ses filles religieuses ; la plus jeune fut la Mère. Supr. Génle. de la dite Communauté. Inutile de dire qu'il a fallu à cette sainte fondatrice une vertu plus qu'ordinaire pour supporter les durs travaux et les rudes épreuves qu'entraînent nécessairement une congrégation naissante. Sa mort trop prématurée arriva le 6 Octobre, 1849.

Nous ne pouvons énumérer ici les exemples héroïques de vertu qu'elle a légués comme un précieux héritage à sa communauté, mais qui sont bien connus des personnes avec lesquelles elle a vécu. Mgr. Allard avait su lui-même les apprécier, puisqu'il disait dans une de ses lettres à la Communauté : "La mort de celle que vous pleurez a sans doute un côté bien affligeant, mais aussi la vie et la mort de Votre Mère offrent des circonstances et des motifs capables de consoler des cœurs religieux. J'en ai une ferme persuasion, Votre Mère s'est endormie du sommeil des justes, sa mort n'a été

it enten
Admira-

acheva
a grâce,
extraor-
tout or-
ect sous
joutaient

nce, qui
notre foi,
emps des
us enco-
ison. Un
redouble-
ait en sa-
alade put,
e miracu-
tes par les

de Mère !

ESUS ET

s manières
s de notre
ulalie Du-
e, le géné-
Dieu. Elles
1843, dans
e paroisse,
Evêque de

diocèse une
, quelques
s des S. S.
nt, O. M. I.,
aires de sa
mes de ces
zèle, le dé-
ne permit
souloir l'ins-

“ qu'un heureux échange d'une vie de souffrances et de pei-
 nes, pour une vie de paix et d'un bonheur inaltérable. Com-
 ment pourriez-vous douter de son bonheur après une vie
 où ont paru avec éclat toutes les vertus chrétiennes et re-
 ligieuses, vertus qu'elle a portées jusqu'à l'héroïsme. Vous
 les connaissez aussi bien que moi, mais je dois spéciale-
 ment rappeler à votre souvenir la bonté et la douceur
 qu'elle a su allier à beaucoup de fermeté pour le bien.”
 Qu'il est doux de le répéter, cette femme aux rares vertus, a
 légué le plus précieux héritage à sa communauté. Puisse-t-
 il toujours faire la consolation et l'édification de ces chères
 filles. Que la délicieuse odeur de cette rose nouvelle conserve
 jusqu'à la dernière postérité, son doux parfum, et se répande
 sur chacune des fleurs qui auront été plantées dans cette par-
 tie du jardin de la Ste. Eglise.

Cette perte irréparable pour cette Communauté ne fut pas
 la seule qu'elle eut à supporter dès son début. A cette même
 époque, le Révd. Père Allard, qui était un de ses plus fermes
 soutien, se vit forcé d'en abandonner la direction ; deux ans
 et quelques mois plus tard, elle perdait dans la personne de
 M. J. Durocher, frère de la Mère Marie Rose, décédé en 1852,
 un de ses plus dévoués bienfaiteurs. Les dispositions testa-
 mentaires de ce digne et vertueux Prêtre, sont presque toutes
 à l'avantage de la communauté dont il fut le second fonda-
 teur et qu'il entourait d'une affection et d'une sollicitude plus
 que paternelle. Aussi sa mémoire est-elle à jamais conservée
 dans la Communauté qu'il a protégée d'une manière si libérale.

L'Institut poursuivit son œuvre au milieu des vicissitudes
 et des difficultés de tout genre jusqu'en 1859, époque à laquel-
 le eurent lieu ses premiers envois dans les missions étrangè-
 res et la fondation d'une maison pour le noviciat, dans les
 environs de la cité de Montréal, établissement dû à la munifi-
 cence de Monsieur Simon Valois, bienfaiteur par excellence
 des Sœurs du St Noms de Jesus et Marie, qui ne sauraient ou-
 blier, outre les bienfaits qu'elles lui doivent, les vertus vrai-
 ment patriarcales qu'elles ont eu si souvent l'occasion d'admirer
 en ce respectable citoyen, que l'on pourrait si justement compa-
 rer, sous plus d'un rapport, au Père des Croyants. Cet homme
 aux vues larges était né en 1791, à la Pointe Claire, d'une
 pieuse et ancienne famille canadienne, au sein de laquelle il
 avait puisé des principes de foi et de conduite qui ne se sont
 jamais démentis.

A l'âge de douze ans, il entra après demande, chez son ou-
 cle, L'Honorable L. J. Valois, où il se mit en peu de temps au
 courant des affaires industrielles. Dès le commencement en
 put remarquer qu'il joignait à un caractère plein de sagesse
 et de modération, une énergie et un esprit d'entreprise qui
 le lancèrent encore jeune dans des spéculations importantes. Il
 devint seul propriétaire en 1835, et se retira des affaires, en 1837
 avec une fortune assez considérable.—C'est alors qu'il alla fixer

sa résidence au Pied-du-Courant, dans une des plus belles positions du voisinage de la ville de Montréal en cet endroit où la largeur du fleuve, l'île Ste. Hélène et les beaux horizons de la rive sud offrent un point de vue des plus magnifiques.

Fidèle à ses habitudes de piété et d'occupation, il donna toujours l'exemple aux pieux Congréganistes de Ville-Marie. Enfin, il s'occupa à administrer sagement sa fortune non pas dans le but de laisser à ses enfants qu'il chérissait, les moyens de se livrer à des dépenses vaines et inutiles, mais dans l'espoir surtout, qu'ils l'imiteraient dans la pratique des bonnes œuvres qu'il voulait lui-même réaliser et accomplir. Grâce à ses libéralités, les Sœurs des S. S. Noms de Jesus et Marie possèdent à Hochelaga, un splendide établissement, dont les diverses parties forment un ensemble de constructions vastes et imposantes. La générosité de cet insigne bienfaiteur s'est également signalée en faveur de quelque une des fondations lointaines que compte cette communauté.

A tous ces titres comme le dit très bien "l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial," la religion et le pays lui devait un hommage. et on peut dire qu'il lui a été rendu dignement le jour de ses obsèques, où Monseigneur de Montréal, a pontifié, assisté d'un nombreux clergé, et entouré d'une immense assistance. La reconnaissance des Sœurs et plus encore le zèle du fils du défunt, M. L'abbé A. Valois, se sont distingués en cette circonstance. L'Eglise était si pieusement et si admirablement décorée que nous avons vu rarement une pompe plus solennement lugubre, plus propre à donner l'idée de la grandeur et de l'impression profonde des cérémonies funèbres telles que les a disposées l'Eglise. Toutes les fenêtres étaient voilées et tendues de draperies sur lesquelles se dessinaient des croix d'or entourées d'ornements. La corniche du temple était revêtue d'une tenture de velours noir, découpé en larges festons bordés de plusieurs rangs de galons, et ornée des emblèmes de la mort, le tour en or sur fond noir; les colonnes étaient drapées de noir ainsi que le chœur et l'autel, tandis qu'un cordon de lumières faisant le tour de l'église, remplaçait la lumière du jour par une lumière plus douce et plus brillante, relevait la gravité et la richesse de cette ornementation générale. Au milieu de l'église, on voyait le mausolée à plusieurs degrés surchargés de flambeaux et de cierges qui faisaient resplendir la nef, et en brûlant, l'embaumaient de la plus douce odeur; aux angles, quatre immenses candélabres étaient surmontés de flammes; enfin un magnifique drap, complètement brodé en or, recouvrait le cercueil et retombait à longs plis sur les degrés.

Plus de cinquante prêtres occupaient les deux côtés de l'autel, et mêlaient leurs voix alternativement avec le chœur de chant composé des principales voix de Notre-Dame et des Sœurs du couvent.

Dans la nef on voyait les principaux citoyens de Montréal,

parmi lesquels, M. O. Berthelet, l'hon. J. Papineau, W. Molson, l'hon. Dorion, M. M. Hudon, M. Lussier, M. Hubert Paré, un grand nombre des Congréganistes, et beaucoup de dames appartenant aux premières familles du pays.

Avant l'absoute, Mgr. de Montréal adressa des paroles pleines de consolations, et rappela les pieux sentiments de ce grands bienfaiteur ; il sut faire part de sa douleur à tous ceux qui l'entouraient. Nous pourrions relire ces chaleureuse paroles dans *l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de 1867*.

C'est dans le caveaux de cette même Eglise des St. Noms de Jésus et Marie que reposent les restes mortels du Vénéré Patriarche qui non seulement sacrifia ses biens, mais encore consacra l'unique fils de sa tendresse pour veiller à la garde du temple que sa piété éleva à la magnificence du Très-Haut. L'on sait que M. L'Abbé Valois, dès sa promotion à la Prêtrise, fut entièrement dévoué au soin de cette Eglise, qu'il desservit avec un zèle peu ordinaire ; il consacra à l'entretien et à l'ornement de cette maison tous les revenus qu'il possédait alors, conduite généreuse qui ne saurait être mise en oubli. Qu'on nous pardonne donc de soulever le coin du voile qui nous en dérobaient la connaissance.

Au mois de Septembre de la présente année, l'Institution des Religieuses des SS. Noms de Jésus et Marie comptait onze maisons dans le Diocèse de Montréal et treize établissements dans les Diocèses étrangers.

Le personnel se composait comme suit :

Religieuses professes.....	234
Novices.....	32
Postulantes.....	33

Voici les noms de leurs établissements et leur date de fondation :

Longueil.....	fondée en	1844
Bélœil.....	“ “	1846
St. Lin.....	“ “	1848
St. Timothée.....	“ “	1848
St. Hilaire.....	“ “	1850
Beauharnais.....	“ “	1852
Verchères.....	“ “	1856
St. Roch de l'Achigan.....	“ “	1857
Hochelaga.....	“ “	1859
Portland (Orégon).....	“ “	1859
St. Paul “.....	“ “	1860
Salem “.....	“ “	1863
Les Dalles “.....	“ “	1863
Windsor.....	“ “	1864
Schenectady (N. Y.).....	“ “	1865
Rome.....	“ “	1865
Jacksonville (Orégon).....	“ “	1865
Amherstburg.....	“ “	1865
Sarnia.....	“ “	1867

St. Louis.....	“	“	1867
Ste. Cécile.....	“	“	1867
San Francisco.....	“	“	1867
Key West (Floride).....	“	“	1868

C'est à près de trois cents verges des flots du St. Laurent, que dominant les environs les plus pittoresques s'élèvent, en une seule bâtisse, l'église, le couvent et l'école de ces Religieuses. De splendides jardins, de luxuriantes campagnes embrassant une superficie de trente acres de terre, entourent l'établissement. L'école seule est très spacieuse ; les salles en sont hautes et grandes ; on y remarque une foule de balcons et vues de baie ; il y a sur le toit une magnifique promenade ; chaque appartement est chauffé par la vapeur et bien aéré ; il y a des salles séparées pour chaque branche d'éducation, une bibliothèque des mieux choisies ; douze grands pianos, et toute autre espèce d'instruments de musique.

Il règne dans les dortoirs, la propreté la plus exquise et la plus recherchée. Les Institutrices enseignent à des Demoiselles qui appartiennent aux premières familles du Canada et d'ailleurs.

Il faut passer dans cette maison pour en avoir une idée.

LE BON PASTEUR.

1844.

Une femme sincèrement charitable ne peut voir souffrir les autres sans qu'elle ne se sente frappée au cœur. Cette pensée la suit partout, et si vous la connaissez quelque peu, vous verrez passer sur son front comme un nuage au milieu des distractions les plus douces et les plus entraînantes. Une femme que dévorent les ardeurs de la charité, éprouve de même à sa manière quelques-uns des sentiments qui pénètrent l'âme. Pour elle, vivre, c'est aimer !!

A l'exemple de la charité et de la patience d'Elizabeth, nous allons parler des saintes filles du Bon Pasteur, qui savent reprendre tant de coupables avec une autorité si pleine de grâces et de douceur.

Le 7 Juin 1844, quatre religieuses de N-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers arrivèrent à Montréal, pour y établir une maison de leur ordre. Ce furent Mesdms. Marie Fissou, Eliza Chaffaux, Alice Ward et Mme. Andrews.

Le Révd. Père Jean Mezeray, fut le premier qui jeta les bases d'un monastère de cet ordre en Normandie, vers 1641. En 1666, c'est-à-dire 25 ans après, cette congrégation fut approuvée par le Pape Alexandre VII. Appelée en cette ville par Monseigneur Ignace Bourget, le Révd. M. Arraud, du S. S. S.,

M. Laframboise et Mde. Quesnel, qui furent leurs bienfaiteurs elles arrivèrent sans beaucoup de fortune.

En arrivant parmi nous, ces religieuses habitèrent au faubourg Québec dans une assez grande maison en bois, dont le Révd. M. Arraud, leur fit présent.

Elles l'occupèrent jusqu'en 1847, elles se transportèrent sur la rue Sherbrooke, leur résidence actuelle. Leur monastère a été construit sur un terrain qui leur fut donné par l'épouse de l'Honorable Denis B. Viger.

L'œuvre à laquelle se dévoue cette communauté a pour objet :

La réhabilitation morale des femmes ou filles qui sont tombées dans le libertinage :

De plus, la préservation et conservation des jeunes filles qui, par leur position se trouvent exposés à de grands dangers au milieu du monde.

Dans la classe des pénitentes, sont reçues toutes celles qui après avoir vécu dans le désordre, désirent se convertir ; ces personnes doivent s'adresser aux religieuses de la maison en désirant faire pénitence sous leur conduite

La médisance est devenue si familière de nos jours, que l'on se permet assez souvent, soit par prétention ou par orgueil de prouver que l'on connaît plus que son voisin, d'accuser ces bonnes religieuses de recevoir et de garder plusieurs personnes par contrainte.

Que ces savants de peu, apprennent donc une fois de plus que les religieuses du Bon-Pasteur reçoivent toutes celles qui se présentent bien volontairement, sans s'enquérir de quel pays ou de quelle religion elles appartiennent ; pas même de rétribution.

Dès leur entrée dans le monastère, ces brebis égarées quittent les habits du monde pour prendre le costume simple et tout uni qui distingue leur classe ; elles se nomment sœurs et donnent le titre de mères aux religieuses qui les gouvernent.

Elles ont tous les jours leurs heures réglées pour la prière, le chant des cantiques, le travail manuel, les repas et les récréations. Pour les obliger à remplir bien leur devoir et soumettre leur humeur, les religieuses emploient à leur égard l'influence d'un charitable traitement, la force des instructions et des bons exemples.

Les religieuses ne leur imposent jamais aucune correction ou pénitence corporelles. Ces dames de charité permettent à n'importe qu'elle pénitente qu'elle trouve solidement affermie dans le bien, de prononcer, en présence de ses compagnes, son acte de consécration à Dieu, promesse qui consiste dans le ferme propos de ne jamais sortir du monastère, et de persévérer jusqu'à la mort dans le genre de vie qu'elle a embrassé.

Lorsque quelqu'une des Pénitentes, après avoir prouvé ses bonnes dispositions témoigne le désir de se faire Madeleine,

elle est aussitôt admise dans cette catégorie, qui se trouve séparée des autres Pénitentes et des Religieuses, (à l'exception de celles qui les gouvernement) elles vivent sous la règle du Tiers-Ordre de Ste. Thérèse. Quelques écrivains et litographes des Etats-Unis nous ont fait connaître dans le *Frank Leslie's* du 21 août dernier, le bien que propagent ces saintes filles établies parmi eux depuis le 1er octobre 1857.

A Montréal, le nombre des pénitentes entrées depuis l'établissement du monastère, est de 1,764.

Il ne faut pas passer sous silence la classe de préservation qui est celle où l'instruction et l'hospitalité sont accordées, à de pauvres jeunes filles qui sont presque toutes orphelines ou qui appartiennent à des parents qui ne peuvent ou ne veulent en prendre soin.

Ces infortunées sont libres de demeurer dans le Monastère aussi longtemps qu'elles veulent, pourvu qu'elles se soumettent à la règle ; elles sont libres de retourner dans le monde après qu'elles ont été bien élevées et qu'elles ont appris à gagner leur existence.

Jusqu'à ce jour, il y a eu 660 admissions dans cette classe.

Le Monastère des Sœurs du Bon Pasteur est composé de :

Religieuses professes.....	82
Novices.....	25
Postulantes.....	3
Tourières.....	4

Elles protègent de plus :

Pénitentes.....	82
Consacrées	7
Madeleines.....	15
Préservées.....	66

Ce qui forme un total de 284 personnes.

La communauté se multiplierait d'avantage, mais le local est trop restreint pour recevoir les sujets qui se présentent en très grand nombre.

Les seuls moyens de subsistance qu'ait cette communauté, sont, le faible produit des travaux à l'aiguille et le profit d'un pensionnat qui ordinairement reçoit par année une quarantaine d'élèves.

Le cours d'étude comprend les langues française et anglaise, la géographie, l'arithmétique l'histoire, etc., etc., la musique vocale et instrumentale, etc., le dessin, la broderie, les ouvrages en laine, etc..

Comme l'on peut juger, les ressources de cette communauté sont très insuffisantes, malgré les 1,100 et quelques dollars du gouvernement provincial et le produit de ce pensionnat.

Les classes que les Religieuses tiennent dans leur monastère est entièrement séparé des appartements de celle-ci et n'a aucune communication avec les autres personnes.

La Communauté des Religieuses de N-D. de charité du bon

Pasteur de Montréal a fourni des Religieuses à plusieurs de leurs missions établies dans les Etats-Unis ; savoir, à Philadelphie, Cincinnati, New-York, Chicago et St. Louis.

Etre dévoué à la vérité, à la vertu et à la charité, voilà en trois mots la perfection de leur loi.

Aussi leurs noms resteront éternellement bénis parmi nous, leurs saintes actions prendront toujours la place de ces statues que le monde élève à des héros d'une mémoire mortelle.

LA MISERICORDE.

1845.

La fondation de la communauté des Religieuses de la Miséricorde date de 1845.

Mesdames Rosalie Jetté, Sophie Raymond et M. Olivier Berthelet furent les premiers qui s'alarmèrent sur le sort des malheureuses repentantes qui, aujourd'hui, se comptent par centaines dans le diocèse et la ville de Montréal. En 1846, les sept premières novices admises dans ce monastère furent : Rosalie Cadran, veuve Jetté ; Joseph Malo, veuve Galipeau ; Justine Filion, Sophie Desmarais, veuve Raymond ; Lucie Benoit, Adélaïde Lauzon et Lucie Courtois.

En 1853, Sa Grandeur l'Evêque de Montréal alla bénir le monastère et consacra la chapelle du monastère qu'elles occupent maintenant. Les religieuses y étaient rendues depuis 1853.

Les Sœurs de la Miséricorde sont redevables à M. Olivier Berthelet pour l'aile sud-ouest, la chapelle et d'autres réparations qui agrandirent de beaucoup leur Couvent.

M. l'abbé Antoine Rey, Sulpicien, puis professeur de morale à Lyon et chapelain de S. G. la duchesse de Leeds, forma plus tard, d'après les instances de Sa Grandeur Mgr. Ig. Bourget, à la vie de communauté, les Sœurs de la Miséricorde.

Sa Grandeur érigea, finalement, cette nouvelle communauté, peu de temps après la mort de leur père spirituel.

Beaucoup de personnes, même parmi celles qui font profession d'une assez haute piété, ne s'expliquent pas facilement pourquoi ces religieuses ont une si profonde vénération pour la grande pauvreté, surtout pour le soin des âmes les plus dignes de compassion. Ces personnes ne comprennent donc pas que Dieu voulant remplir sa maison, leur ordonne comme à tous ses serviteurs de lui aller chercher les misérables !

“ Allez-vous-en, dit-il, dans les coins des rues, et amenez-moi promptement les pauvres et les infirmes, les aveugles et les impotents. C'est de quoi je prétends remplir ma maison. ”

Comme on le voit, les sœurs de la miséricorde ne sont dans les desseins de Dieu que les très-dignes servantes de sa providence envers des créatures qui seraient à jamais perdues.

St. Ambroise nous dit que " Rien ne rend un chrétien plus recommandable qu'une miséricorde charitable ! "

Le bien qui se fait dans cette institution, on néglige d'en parler, on l'ignore. Tant qu'au mal, on n'en parle pas, on l'invente.

Dans le monde, (nous le savons nous-même,) on parle, quand on est en compagnie d'amis ou d'intimes, de ce qui se passe parmi nos frères. Ce n'est pas pour en faire aucun éloge, au contraire. On donne des défauts à ceux qui n'en ont point, on les multiplie, on les augmente dans ceux qui en ont, on invente, on imagine sans scrupule. Pourquoi voudrions-nous quand la société a besoin de toutes ses forces, lui en enlever une qui a tant contribué à son développement et à son salut.

Par leur dévouement, les Religieuses de la Miséricorde ressemblent à ces quelques femmes inconnues et méprisées, qui écoutaient sur les bords de la Judée, le grand mystère du sacrifice et de la charité.

Sait-on qu'elle est la meilleure digue à opposer à la frénésie des passions ? sait-on qu'elle est le moyen le plus conforme à nos intérêts et à ceux des autres qui défendent les bonnes mœurs et qui condamne les mauvaises ? C'est l'exemple de la réflexion avant celle de la critique !

" Un jour on amena devant le Fils de Dieu une femme surprise en adultère. Le crime était notoire, la loi s'expliquait. Les Juifs, qui n'avaient pu jusqu'alors mettre en défaut l'invincible douceur de notre Sauveur bien-aimé, espéraient que le sentiment de la justice arracherait de sa bouche quelques paroles de colère ; mais lui, se tournant vers ces juges inexorables, leur dit : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. "

Il faut convenir, que la charité n'est pas cette coupable tolérance, qui justifie tous les vices et approuve tous les désordres. Il est vrai qu'on ne doit pas, sous prétexte de charité, encourager toutes les légèretés et patronner tous les dévergondages. Mais s'il nous est permis d'être inexorable pour les vices, on est obligée à l'indulgence, à la bienveillance la plus sincère quand on parle des personnes et de leurs actes.

A l'exemple des pénitentes que reçoivent ces religieuses, rappelons-nous ce qui arriva à Sainte Pélagie :

Quoiqu'elle se fut fait inscrire parmi les catéchumènes, elle semblait prendre plaisir à vivre dans la débauche : Saint " Nomus, " évêque, prêchait un jour devant l'église de St. Julien le Martyr. Pendant son discours, " Pélagie " passa toute couverte d'or et de pierreries. Sa beauté relevée par la richesse attira l'attention de toute l'assemblée. Le prédicateur aussitôt la regardant dit : *Dieu par sa bonté infinie, fera miséricorde même à cette femme, l'ouvrage de ses mains.*

" Pélagie " s'arrêtant se joignit à l'auditoire et parut vivement touchée ; bientôt ses yeux se remplirent de larmes ; après le sermon, elle alla trouver le savant évêque en le priant

de lui indiquer ce qu'elle devait faire pour expier ses crimes et recevoir le baptême.

D'après l'avis de ce prédicateur, elle commença par distribuer ses biens aux pauvres, échangea son nom de "Marguerite" en celui de "Pélagie," et résolut de passer sa vie dans la pénitence. Après son baptême, elle se retira à Jérusalem ; ayant pris le voile de religieuse, elle alla s'enfermer dans une grotte sur le Mont des Oliviers. (Il ne faut point confondre cette sainte avec Ste. Pélagie de Tarse, ou Pélagie morte, martyre, à l'âge de 15 ans, à Antioche.)

Ces vérités devraient nous faire rougir, nous qui prenons plaisir à critiquer le refuge de ces pécheresses abandonnées.

Voyons, par quelques détails, la somme de bien que propage parmi nous les religieuses de la Miséricorde, sous la direction de leur pieux et zélé chapelain, M. l'abbé Martin. Bénissons Dieu pour ce nombre d'âmes égarées qu'elles ont reçues et remises dans la véritable voie.

Les Sœurs professes de ce monastère sont au nombre de..	43
Novices et postulantes.....	8
Madeleines.....	46
Filles de confiance.....	12

Personnel.....	109
Abjurations en 1867.....	9
" " 1868.....	4
Première communion en 1868.....	5
" " depuis février à septembre 1869.....	11
Confirmation en 1866.....	1
" " 1868.....	5

Tant qu'aux pénitentes, 3,179 ont été admises dans la maternité, depuis la fondation, au premier Janvier 1868.

Les dépenses se sont élevées pour les six dernières années, comme suit :

Pour 1863.....	\$ 9,663,65
" 1864.....	9,859,90
" 1865.....	10,168,57
" 1866.....	11,182,25
" 1867.....	10,837,37
" 1868.....	13,582,13

Le gouvernement leur a alloué en 1869, quelques centaines de piastres qui sont en caisse à la Banque, jusqu'à demande.

Il est sur la terre des misères bien profondes et souverainement dignes de notre compassion et de notre attention.

Que de jeunes femmes, beaucoup plus légères que coupables, expié par bien des années de tristesse et d'ennuis, quelques moments d'oubli et de frivolité mondaine ! Combien n'en voit-on pas qui conservent toute leur vie une réputation équivoque, un nom sans gloire, une situation sans dignité, une existence morne et désolée, pour avoir dans les riants

années de la jeunesse, cédé trop facilement à l'entraînement d'un caractère irréflecti, pour avoir dédaigné d'écouter les conseils éclairés de leurs parents vertueux ou de leur amis sincères.

Pour nous, citoyens honnêtes de Montréal, nous n'avons qu'à déplorer ces faits si tristes et si délicats, et y remédier par des exemples mortels pour le vice, et par un silence secourable pour ces âmes qui sont certainement les plus dignes de compassion.

ÉCOLE DES SOURDS-MUETS A MONTRÉAL.

1848.

Le premier fondateur de la méthode de l'enseignement des sourds-muets fut M. l'abbé de l'Épée, qui naquit en 1712, et qui mourut après s'être usé aux services de ces infortunés en 1790. Son successeur fut M. Roch Ambroise Cucurron, qui mourut en 1822.

D'après le Mémorial de l'Éducation du B. C. par J.-B. Meilleur, M.D., le Parlement du Canada passa en 1832, une loi spéciale, pour l'établissement d'une école pour les sourds-muets à Québec, sous l'habile direction de Donald McDonald, Ecr. Ce M. alla se former, pour cette fin, à Hartford, Conn. à l'école de M. Clere, qui avait été élève de M. Ambroise Cucurron, abbé de Sicard.

Après quatre années, la Législature cessa de subventionner cette école si utile, elle fut aussitôt discontinuée faute de ressources.

En 1836, M. Jean Charles Prince, alors Supérieur du Collège de St. Hyacinthe, eut la pensée d'adjoindre au pensionnat du Collège une nouvelle école pour les garçons sourds-muets. Il appela pour la diriger M. Carron, mort depuis quelques années.

Comme les législateurs de ce temps paraissaient trop préoccupés par leurs ardentes contestations politiques, la corporation du Collège de St. Hyacinthe fut obligée, après quelques années de sacrifices, de renoncer à cette bonne œuvre, si généreusement entreprise.

En 1848, Mgr. Ignace Bourget entreprit de fonder pour l'instruction de ces 1500 infortunés, une école double, pour les deux sexes; la direction en fut alors offerte à M. Charles Irénée Lagorce, autrefois Curé de St. Charles sur la rivière de Chambly. Ce fut en 1848, qu'après avoir abandonné sa cure, il put avec l'assistance d'un jeune sourd-muet, ouvrir cette troisième école, dans un hospice d'orphelins au faubourg Québec de cette ville.

Durant 18 mois, cette école fut fréquentée par une dizaine d'élèves, dont trois pouvaient payer une partie de leur pension.

Au mois de Mai 1850, cette école fut transportée du faubourg Québec au Coteau St. Louis *Mile-End*. Le terrain de cette bâtisse a été donné par M. le Dr. P. Beaubien de Montréal. A ce temps M. Lagorce n'avait pas encore réussi à se procurer un professeur S. M. Ce fut sa Grandeur Mgr. Ign. Bourget qui fit venir M. Young, français de nation et allemand d'origine. Après le voyage de M. Lagorce en 1851, le parlement provincial commença, sous l'acte d'union en 1853, à favoriser l'institution des sourds-muets à Montréal, par une allocation annuelle de £150, qui s'est toujours continuée. M. l'abbé Lagorce a sacrifié les revenus d'une belle cure, ainsi que sa santé pour le succès de cet œuvre de philanthropie et de bienfaisance chrétienne.

Ce fut en 1856, que ce généreux professeur se sentit trop faible pour continuer ce pénible enseignement. Ce Monsieur était Clerc de St. Viateur depuis plus de cinq ans. Depuis M. l'abbé A. Jacques Duhaut, le Frère Young et M. Alfred Bélanger, sous la supériorité du Rvd. T. Lahaie, décédé en 1861 et enterré sous le Chœur de l'Église du Coteau St. Louis.

En 1856, Mgr. Ign. Bourget adressa une circulaire à ses diocésains en faveur des écoles tenues en son diocèse pour les sourds-muets des deux sexes. Les offrandes ne furent demandées que dans deux ou trois paroisses. Comme l'on sait, l'École des filles sourdes-muettes, est confiée aux bonnes Religieuses de la Providence. Elles s'acquittent de cette tâche avec honneur et mérite. Qu'ils sont heureux d'avoir compris qu'avec l'instruction chrétienne, ils seraient initiés aux choses utiles, et deviendraient d'un grand secours pour la Société !

Depuis 1860, cette maison a été dirigée successivement par M. Jacques Duhaut jusqu'en Juillet 1863 et depuis ce temps par M. Bélanger, le directeur actuel. Elle compte aujourd'hui cinquante élèves pensionnaires dont presque la moitié sont anglais; de plus, une trentaine de sourds-muets se réunissent tous les dimanches à l'école de l'Evêché pour y recevoir l'instruction religieuse, et les avis dont ils ont besoin.

Le nombre des professeurs est de neuf, dont trois Sourds-Muets.

L'allocation que la Législature fait à cette Institution est loin d'être suffisante.

Tous les ans, les directeurs se voient dans la dure nécessité de demander du secours pour nourrir leurs pauvres, qui forment partie de leur maison.

La direction se voit bien souvent obligé de remettre nombre de demandes d'admissions gratuites, faute de moyens pécuniaires; ces personnes sont remises à un temps indéterminé. Il serait urgent que notre Législature Provincial deviendrait en aide d'une manière plus efficace à cette classe d'infortunés. En lisant les rapports des Institutions des Sourds-Muets des différents pays on est étonné de l'insouciance de nos législateurs. A elle seule, la province "d'Ontario" a voté à sa der-

nière Session une somme de \$75,000 pour ses Sourds-Muets.

Le nombre de ces infortunés qui ont été instruits à Montréal depuis 1856 est de 137. Le directeur actuel M. Belanger qui se sacrifie d'une manière à impressionner tout ceux qui le connaissent, a droit à l'amour que lui porte ses élèves et au respect de tous les honnêtes citoyens de Montréal.

On a tenté, il y a quelques mois d'imputer au programme de son institution de fausse couleur; mais, comme le mal ne triomphe jamais de la justice. Les calomnieurs de cette époque s'en sont trouvé quite en faisant une très humble abjuration de leur ignorance complète sur le programme de sa maison.

Espérons, que notre législature sera toujours favorable aux Institutions catholiques, et que ses membres resteront toujours reconnaissants à la vue de tant d'efforts spontanés et tant de sacrifices généreux faits pour changer la condition des pieux Sourds-Muets instruits dans Montréal.

L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

1857

Cette institution, qui forme à la piété les jeunes gens qui se consacrent à l'éducation, a été fondée le 3 mars 1857, et inaugurée le 10 mars de la même année. Elle fut fondée par l'Hon. P. J. O. Chauveau. P. M. et Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada. De toutes les générations qu'il a nourries de ses fortifiantes leçons, il n'en ait pas une qui n'ait gardé de ce Surintendant, un reconnaissant souvenir. Ami de la jeunesse, il ne la flatte jamais, et sa sincérité, tempérée par son affabilité, lui a toujours assuré un grand empire sur les esprits. M. Chauveau a publié plusieurs belles pages d'histoire, entre autres "Charles Guérin" qui lui valut l'amitié des lecteurs de ce volume.

Sous la conduite louable et dévoué du Rév. M. Hospice Verreau, (ancien directeur d'un collège de St. Thérèse de Blainville) l'école Normale Jacques-Cartier a dans son enseignement *la pédagogie, théorique et pratique, embrassant comme complément : l'instruction religieuse, la lecture raisonnée, l'élocution dans les deux langues, la grammaire française et la grammaire anglaise, la composition littéraire, l'histoire générale, l'histoire sucrée, l'histoire d'Angleterre, celle de France et celle du Canada, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres : les éléments d'algèbre, de géométrie, d'astronomie, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'agriculture, de dessin ; la musique vocale, le plain chant, le piano et l'harmonium.*

Pour faciliter l'étude et les démonstrations de ces différentes branches de l'enseignement, l'École Normale possède une bonne collection de cartes, de globes et de planétaires; des cabinets de physique, de chimie, d'histoire naturelle (ornithologie, entomologie, botanique, minéraux et fossiles-

Le cours d'études est divisé en trois sections d'une année chacune. La première prépare au brevet d'école élémentaire, la seconde au brevet d'école modèle, et la troisième à celui d'école académique.

Pour être admis à suivre les cours de l'Ecole Normale, il faut avoir 16 ans accomplis et savoir les éléments de la grammaire française, l'arithmétique jusqu'aux *règles de Trois* inclusivement, les notions de géographie et l'instruction religieuse ordinaire.

Le Principal examine les aspirants depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin inclusivement, tous les jours, les congés et les dimanches exceptés, de 10 h. à 2 h.

Les élèves sont externes ou pensionnaires. Pour être externe, il faut obtenir la permission du Surintendant et faire approuver la maison de pension où l'on doit résider.

Le prix de la pension est de \$73.60, payable en quatre termes et toujours d'avance. Les termes commencent le 1er de Septembre, le 15 de Novembre, le 1er de Février et le 15 Avril.

Il n'y a de remise que pour une absence légitimement motivée et de plus de quinze jours.

Le Gouvernement a établi 23 bourses de 32 et une de \$24. Elles ne s'accordent qu'à ceux qui prouvent par le certificat de leur curé, que, de bonne foi, ils sont trop pauvres pour payer leur pension en entier.

D'après les précieuses recherches du Révd. M. Hospice Verreau sur leur bâtisse, ce vieux chateau fut construit par Claude de Ramesay, Ecr. seigneur de la Gesse et de Monnoir, ancien gouverneur des Trois-Rivières, et gouverneur de Montréal, en 1703 père de J. Bte. Nicolas Roch de Ramesay qui signa la capitulation de Québec.

A la mort de M. de Ramesay, en 1724, le chateau demeura la propriété de sa famille qui le garda jusqu'en 1745. Les héritiers consentirent à le céder à la Compagnie des Indes. Quoique cette Compagnie cessa d'exister vers 1750, la maison portait encore son nom au temps de la conquête.

Elle fut alors achetée par M. Grant et passa ensuite entre les mains du Gouvernement, vers 1784, le baron St. Léger Phabita pendant quelque temps. Lord Metcalf et Lord Elgin y ont tenu leurs conseils. Enfin le département de l'instruction publique aujourd'hui à Québec prit possession de ce vieux chateau vers 1856.

* Telle est en quelques mots, l'histoire des métamorphoses qu'a subies le *vieux* chateau de Montréal où se trouve située de nos jours l'Ecole Normale, Jacques Cartier qui a à cœur de propager dans l'esprit d'un grand nombre d'hommes dévoués les services en tout genre que cette Ecole rend au pays.

Enfin, les Frères de la Charité, demandés par Mgr. Bourget et arrivés à Montréal le 22 Février 1865, sont d'un très grand secours à l'égard des orphelins et des pauvres de cette ville.

année
ntaire,
a celui

ale, il
gram-
rois in-
n reli-

de jan
rs, les

être ex-
et faire

tre ter.
ler de
5 Avril.
nement

de \$24.
certificat
es pour

ice Ver-
ruit par
fonnoir,
eur de
amesay

emeura
Les hé-
s Indes.
la mai-

entre les
er l'ha-
Elgin y
struction
ce vieux

orphoses
ve située
à cœur
nnes dé
an pays.

. Bourget
rès grand
e ville.

